
Vol. 4 No. 50 • Du 29 Juin au 5 Juillet 2011
Haiti: 10gdes / USA: $1.00 / France 1.50 / Canada: $1.50

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com



WIKILEAKS RÉVÈLE : YOURI LATORTUE

« MAFIEUX... VENDEUR DE DROGUE... CHAMPION DE LA CORRUPTION POLITIQUE »

Voir page 4

De gauche à droite: le sénateur Youri Latortue, au centre le chef de cabinet du chef de l'Etat Thierry Mayard Paul et le président Michel Joseph Martelly



NON À L'HOMME-ORCHESTRE MICHEL MARTELLY !

Voir page 4

Martelly dansant au Kreyòl Fest à Wingate High School le samedi 25 juin 2011. Sa visite à New York, on l'a maquillée « journée de la diaspora haïtienne ». Alors que la majorité des membres de la diaspora ne savait rien de ce déplacement présidentiel, sauf que des amis et des artistes du maître chanteur.

Komite Kan Dyango Delma 17 leve kanpe kont Wilson Jeudy

Page 6



Quelle mouche a donc piqué Nancy Roc?

Page 7

La « lutte contre la pauvreté » comme contre-insurrection !

Page 10



Washington planifie d'autres actions contre le Venezuela

Page 17

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email : editor@haitiliberte.com

Website : www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Wadner Pierre
Jean Ristil

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Morisseau Lazarre
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
416-789-9933 * fmelani@rogers.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Survivre!

Par Berthony Dupont

Haiti Liberté résiste! Effectivement le journal mène un rude combat pour sa survie. L'appel que nous avons lancé auprès de nos lecteurs pour nous venir en aide, n'a pas encore apporté les fruits auxquels nous nous attendons. Toutefois, nous disons un grand merci à tous ceux, toutes celles qui, malgré les difficultés économiques du moment, ont déjà pensé à nous, particulièrement les progressistes haïtiens et étrangers qui nous ont envoyé leur généreuse contribution.

A ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait, il ne sera jamais trop tard, nous attendons leur courrier.

En aucune circonstance le journal ne peut fermer ses portes. Haiti Liberté reste une valeur journalistique et politique de référence essentielle à l'avant-garde de la lutte pour la libération du peuple haïtien. Mais nous ne pouvons pas le faire sans la solidarité continue de nos lecteurs. Haïti Liberté n'est pas un journal comme les autres. Organe d'information engagé, c'est aussi un outil de lutte avec pour objectif l'éventuelle et totale indépendance du pays afin qu'il puisse reprendre son imprescriptible souveraineté et sa liberté sans partage à travers le progrès et l'indispensable, radical changement des structures sociales, politiques et économiques.

La tâche est immense, les exigences économiques énormes et nos moyens extrêmement faibles. Aussi, faisons-nous encore appel à tous les progressistes conséquents et conscients. Et il va être nécessaire sinon primordial d'instituer ce qu'on appelle la « souscription populaire », c'est à dire contribuer activement à faire lire le journal par d'autres camarades, parents et amis tant en Haiti qu'en diaspora. Pour que le journal Haïti Liberté soit encore plus utile, plus efficace, aidons-le à se développer davantage en faisant connaître le contenu et en participant à la grande souscription populaire que nous lancerons bientôt dès le premier numéro du cinquième volume.

Aussi, à l'occasion prochaine de notre 4ème anniversaire, pour faire face aux nouveaux frais auxquels nous sommes confrontés, nous sommes obligés de nous ajuster à la réalité économique en cours. C'est dans ce contexte que nous serons, malgré nous, forcés d'augmenter le prix du journal à partir du volume 5 # 1 qui paraîtra le mercredi 20 Juillet 2011. Ainsi donc, le nouveau prix de vente du journal en Haïti va être de 20 gourdes au lieu de 10 gourdes, d'autant que les autres journaux locaux se vendent déjà à 20 et 25 gourdes. En diaspora, aux Etats-Unis plus précisément, le tarif passera à $1,50 au Canada à $2.00 et en France à 2 euros.

Nous en profitons pour vous demander d'encourager nos commanditaires en achetant chez eux afin qu'ils puissent être en mesure également de payer leur publicité au journal.

Rien de solide ne s'acquiert sans un minimum de sacrifices. Aussi souhaitons-nous que tout un chacun comprenne cette nécessité obligée et continue sa solidarité pour sauvegarder le journal dans l'intérêt de la collectivité nationale.

Nous sommes de la race de ceux qui luttent, de ceux-là qui sont condamnés à ne pas faillir. Alors donc, aussi longtemps que le peuple haïtien restera bloqué dans ses démarches vers un avenir de progrès, notre devoir en tant que presse progressiste sera de l'accompagner dans son combat libérateur. Aidez-nous donc, dans ce combat ! Aidez-nous à survivre !

Cambriolage à Carrefour, un mort et 2 blessés

Le samedi 25 juin 2011 dernier, dans le quartier de Mahotière 77, Carrefour, Sud de Port-Au-Prince, 6 bandits armés, certains d'entre eux travestis en policiers de la PNH, ont attaqué sans succès une maison de transfert, faisant un mort et deux blessés.

Les voleurs, ayant maîtrisé le propriétaire de la compagnie Isaac Transfert d'Argent, sous la menace de leurs armes à feu, ont ouvert le feu à l'intérieur, tuant un homme d'une trentaine d'années dont l'identité n'a pas été révélée et qu'on dit être un employé du service de la voirie de la Mairie de Carrefour.

Selon Jean Alex Pierre Louis, responsable du commissariat de Carrefour, lors d'un échangé de tirs entre les malfrats et des policiers lancés à leurs trousses, 2 agents de la PNH ont été atteints par des projectiles. Heureusement, ils ne sont pas en danger. Toute fois, le commissaire Pierre Louis a fait savoir que 2 braqueurs dont Frico Charles et Fanel Altéüs qui sont des résidents d'un bidonville du nom de Cité de Dieu, sont entre les mains de la police.

« Nous sommes en mesure de vous informer à propos de 6 bandits qui ont essayé de saccager Carrefour samedi. Ils ont laissé la ville et sont entrés à Carrefour aux environs de 8 heures. Ils ont perpétré un hold up sur un propriétaire d'un bureau de transfert qui allait tout juste ouvrir son entreprise. Une fois informée, la police a dépêché sur les lieux un détachement de policiers. Il y avait parmi les voleurs des individus portant des uniformes de la PNH. Ayant vu des gens en uniforme de police, nos agents étaient quelque peu hésitants à intervenir. Pourtant, ce n'étaient que des bandits déguisés en uniforme de police, qui d'avance, avaient déjà commencé à tirer sur nos policiers. Nous avons enregistré 2 blessés parmi nos hommes. Heureusement ce n'était pas trop grave. Une autre personne qui était à l'intérieur a été abattue par les voleurs », a expliqué le commissaire Jean Alex Pierre Louis.

Un contrebandier haïtien détenu en Equateur pour trafic d'humains

Par Jackson Rateau

Un communiqué du Service Jésuite aux Réfugiés et Migrants (SJRM), publié la semaine dernière, a informé que le 17 juin 2011 dernier, Daméüs Vikese, citoyen haïtien, a été arrêté et écroué par la police équatorienne à l'aéroport de Quito.

L'escroc Daméüs Vikese, trafiquant d'humains, a été appréhendé pour avoir conduit 34 jeunes haïtiens, hommes et femmes en Equateur, sur base de fausses promesses.

Le contrebandier qui a récidivé dans ses actes malhonnêtes de trafics d'humains et qui était aussi activement recherché par la police équatorienne, suite à de nombreuses plaintes déposées contre lui, a eu comme principal chef d'accusation « Escroquerie migratoire ».

Se faisant passer pour un évêque catholique missionnaire, Vikese a pu tromper la vigilance des agents d'immigration qui lui laissaient l'accès facile avec sa légion de 34 voyageurs, tous, ayant été ordonnés par l'escroc, habillés en séminaristes.

Selon ces jeunes qui déplorent la façon dont ils ont été dupés, Vikese leur avait offert un paquet comprenant visas et bourses d'études, vêtements, nourriture et logement compris, contre le paiement d'une somme variant entre 3500 et 5000 dollars US.

Néanmoins, après des mois d'une vie de rudes épreuves dans ce pays étranger, ces jeunes compatriotes ont été tout bonnement abandonnés dans une maison à Quito dans la capitale équatorienne.

Le juge équatorien ayant ordonné la détention de Vikese pendant la période de l'enquête, a fait savoir qu'il y a suffisamment d'éléments disponibles pour initier contre l'homme une enquête pour escroquerie migratoire.

Nouvelle secousse sismique en Haïti, 5 personnes blessées

Le matin du vendredi 24 juin 2011, vers 6 hres 06mn, heure locale, un séisme dont la magnitude n'a pas été connue, se faisait sentir au niveau de la région métropolitaine, principalement au centre ville de Port-au-Prince, à Frère, à Pétion-Ville et à Pèlerin où les résidents ont été s'étaient pris de panique.

Un des responsables du Lycée Français en Haïti, Madame Brigitte Gimenez a confirmé avoir été informée de la magnitude de 3.7 de la secousse sismique, lors d'un conversation téléphonique avec le sismologue français, Eric Calais.

A l'Institut National de Gestion et des Hautes Etudes Internationales (INAGHEI), à Port-Au-Prince, 5 étudiants dont 4 garçons et une fille qui tentaient de d'évacuer le bâtiment ont reçu des blessures mineures. L'étudiante dont la blessure était la plus grave a été transportée d'urgence à l'hôpital.

Un riverain de la localité Portail Léogane, centre ville de Port-au-Prince, a commenté ainsi la situation : «C'est loin d'être pareil à la catastrophe du 12 janvier 2010, mais la terre a tremblé ».

Au centre Gheskio situé à la Cité de l'Exposition (Bicentenaire), les générateurs avaient cessé de fonctionner, tandis que les occupants à l'intérieur, malades et personnel confondus, s'étaient tout à coup mis à courir deci de-là.

Le conseiller technique du Bureau des Mines et de l'Energie, l'ingénieur géologue Claude Prepty a toute fois indiqué que le phénomène, d'une faible intensité, n'a pas été enregistré par le réseau mondial.

Sixième congrès de la CATH



Le VIieme congrès de la CATH

Par Yves Pierre-Louis

A l'Hôtel Symbole, sis à Bon Repos en Plaine, les 23, 24 et 25 Juin 2011, la Centrale Autonome des Travailleurs Haïtiens (CATH) a organisé son VIieme congrès sous le thème : *« Le renouveau pour un mouvement syndical indépendant et une Haïti libre et démocratique. » Deux autres sous-thèmes ont été à l'ordre du jour : « En jeux économique et politique dans le contexte actuel et revoir les rapports sociaux existant en Haïti depuis 200 ans. »*

A l'ouverture de VIieme congrès de la CATH, des interventions ont été faites pour situer le contexte dans lequel a eu lieu ce congrès. Des membres de délégations venues de la Guadeloupe, du Brésil, de République Dominicaine, du Canada, prenant la parole, ont critiqué la présence de la Minustah en Haïti depuis plus de sept (7) ans.

Il faut noter que la délégation de la Guadeloupe est composée de : Robert Fabert, représentant de l'Association des Travailleurs et des peuples de la Caraibe (ATPC) ; Charly Lendo et Maïté Hubert de l'Union générale des Travailleurs de Guadeloupe (UGTG) ; René Beauchamp de SPEG et de Rémon Gama, du Mouvman NONM de Guadeloupe. Celle du Brésil est composée de : Julio Turra du CUT et Jean Loiola, représentant des travailleurs de la justice au Brésil. La République Dominicaine a été représentée par Luis Adames du mouvement syndical de la Dominicanie. Le congrès a également reçu la visite d'une délégation canadienne composée de 4 personnes conduites par Roger Annis, le coordonnateur du Réseau de Solidarité Canada-Haïti, qui a séjourné du 20 au 27 Juin 2011 en Haïti.

Dans leurs interventions les membres de ces différentes délégations ont condamné la mainmise des grandes puissances impérialistes et néocolonialiste à travers l'occupation des forces étrangères par la Minustah et leurs instruments de domination et d'exploitation telles : la commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH), les Organisations Non Gouvernementales (ONG). Pour certains la Minustah est une mission de déstabilisation d'Haïti, une force répressive qui viole le droit à l'autodétermination du peuple frère d'Haïti. *« Défendre Haïti, c'est défendre nous-mêmes. »* a lancé l'un des représentants. Ils ont lancé un appel à la solidarité des peuples de la Caraïbe à travers un mouvement syndical uni pour lutter contre l'impérialisme et le capitalisme, contre l'occupation des forces étrangères en Haïti.

Des messages de solidarité au sixième congrès de la CATH venus de Sainte-Lucie de National Workers'Union (NWU) signés par son secrétaire général, Georges Goddard , de l'Union Nationale de Travailleurs de métal de l'Uruguay dirigée par Hugo, Dominguez et de la confédération Syndicale des banques dirigée par Andréa Riquelme ont été lus.

Depuis Sainte-Lucie Georges Godalard a écrit : « Le comité Central et les membres du National Workers'Union de Sainte-Lucie expriment leur plein appui et leur solidarité à la classe ouvrière au peuple d'Haïti et à la Centrale Autonome de Travailleurs Haïtien (CATH) dans leur lutte contre l'occupation étrangère et l'oppression impérialiste et capitaliste qui dure maintenant depuis plus de deux siècles.

Votre lutte contre les maux et leurs corollaires que sont la pauvreté, le chômage, l'injustice sociale, l'oppression politique et la maladie a fait l'histoire de nos Caraïbes et des pays d'Amérique Latine, mais peut être qu'aucune de nos luttes n'est aussi poignante que les vôtres. Cette longue lutte pour la liberté, le progrès social et l'indépendance dans laquelle vous avez été le précurseur et pour laquelle vous avez payé et continué à payer cher est plus que digne de notre admiration et de notre soutien… »

Suite à la page (7)

Des enfants haïtiens constamment victimes des prédateurs sexuels étrangers

Un communiqué issu de l'ambassade des Etats-Unis en Haïti, publié la semaine dernière, a annoncé l'arrestation aux Etats-Unis du citoyen américain Matthew Andrew Carter le 8 mai 2011.

Le pédéraste Andrew Carter, alias Bill Carter, mais plus connu sous le nom de William Charles Hartcourt, 66 ans, arrêté dans l'état de la Floride sur une plainte déposée contre lui, est propriétaire fondateur d'un centre d'accueil pour mineurs à Port-Au-Prince, appelé Morning Star Center. Ce centre pourvoie aux enfants démunis, du logement, de la nourriture, l'éducation et des vêtements. Mais, ce bienfaiteur au départ apparement bien intentionné, exploitait la pauvreté des enfants, s'adonnant tout bonnement à abuser de ces mineurs dont les besoins accrus les portent à accepter une situation de fait.

« Les faits dont l'accusé est inculpé, dépassent tout simplement l'entendement. Selon l'acte d'accusation, il a attaqué et terrorisé des enfants haïtiens nécessiteux qui avaient grand besoin des services offerts par Morning Star Center… Comme cet acte d'accusation le prouve, nous n'accepterons pas que des prédateurs sexuels échappent à la justice, le fait qu'ils commettent des crimes dans un pays étranger. Ensemble avec nos partenaires, travaillant dans l'application de la loi à l'étranger, nous sommes déterminés à combattre les actes d'abus sexuels sur des enfants, quelque soit l'endroit où ils ont eu lieu », a déclaré l'assistant procureur général de la division criminelle du département de la justice, Lanny A. Breure.

« Il n'y a pas de crimes aussi ignobles que ceux commis contre ces enfants en Haïti. Pendant des années, il a sexuellement abusé des enfants orphelins et démunis à qui il donnait à manger et procurait un toit ; tout ceci, sous prétexte de faire un travail noble… L'ICE s'engage à travailler avec ses partenaires tant qu'en Haïti qu'à l'étranger afin de maîtriser les individus, qui comme cet homme, s'adonnent au tourisme sexuel infantile », a déclaré le directeur du Bureau de Renforcement de l'Immigration et des Douanes des Etats-Unis (ICE), John Morton.

Andrew Carter gérait le centre d'accueil Morning Star à Port-Au-Prince depuis tantôt 21 ans (1990). Il est inculpé de délits qui impliquent des actes d'abus sexuels sur des enfants démunis haïtiens. Dans le but d'organiser des levées de fonds de manière à pouvoir faire fonctionner le centre Morning Star, il voyageait fréquemment aux Etats-Unis. S'il est reconnu coupable, le pédéraste Carter encoure une peine maximale de 15 ans d'emprisonnement avec pour chef d'accusation « tourisme sexuel infantile » et une peine maximale de 30 ans d'emprisonnement pour chacun des 3 autres chefs d'accusation de tourisme sexuel infantile.

Wikileaks révèle : Youri Latortue

« Mafieux... vendeur de drogue... Champion de la corruption politique »

Les câbles de l'ambassade des É.-U. dressent le portrait du sénateur Youri Latortue

1ère de 2 parties

Par Kim Ives

Youri Latortue est l'un des politiciens les plus puissants d'Haïti.

Sénateur au franc-parler, il est un allié du président haïtien Michel Martelly. Tous deux comptent parmi les principaux défenseurs du rétablissement de l'armée haïtienne démobilisée. Il a soutenu le candidat au poste de Premier ministre de Martelly, l'homme d'affaires néolibéral Daniel-Gérard Rouzier, qui a été rejeté par le Parlement à l'occasion d'un vote le 21 juin.

Par ailleurs, Youri Latortue est également un trafiquant de drogue, un parrain de gang, et un chef d'escadron de la mort, selon le témoignage et les rapports de nombreux collègues, témoins d'actes criminels et fonctionnaires du gouvernement, haïtiens et internationaux.

En fait, « le sénateur Youri *Latortue pourrait bien être le politicien haïtien le plus effrontément corrompu »*, d'après l'ambassade des É.-U. Des câbles secrets du Département d'État des É.-U. obtenus par l'organisme WikiLeaks et analysés par *Haïti Liberté* dressent le portrait d'un caïd ambitieux sans vergogne et sans scrupules, qui a aidé à renverser des gouvernements haïtiens et qui a fait des Gonaïves, la quatrième ville d'Haïti, son fief personnel.

Son ascension au pouvoir

Né aux Gonaïves, Youri Latortue a fréquenté l'École de droit à Port-au-Prince avant d'être diplômé de l'Académie militaire d'Haïti en 1990. Il est devenu lieutenant dans les Forces armées d'Haïti (FAdH), enseignant brièvement à l›Académie militaire. Toutefois, après le coup d›État du 30 septembre 1991 contre le Président Jean-Bertrand Aristide, Latortue a rejoint les rangs de la notoire unité antigang de l'armée (auparavant connue sous le nom de Recherches criminelles) dirigée par le colonel Michel François, l'un des principaux dirigeants du coup d›État.



Youri Latortue et Madame Manigat

« C'était de notoriété publique qu'il avait pris part à nombre des meurtres politiques durant le coup d'État de 1991-94, particulièrement à celui du Père Jean-Marie Vincent au mois d'*août 2004, »* a expliqué un ancien haut placé de l'appareil de sécurité du gouvernement sous couvert d'anonymat. « Il était l'un des chefs des 'escadrons de la mort' de Michel François."

En 2004, une délégation du Centre d'étude des droits humains écrivait qu' « un ancien haut placé de la police affecté à l'USGPN (sécurité du Palais), *Edouard Guerrier... fait valoir que Youri Latortue a participé au meurtre en 1994 du prêtre catholique Jean-Marie Vincent (comme l'indiquaient des témoins oculaires en 1995), et qu'il a collaboré à l'assassinat en 1993 du militant pour la démocratie Antoine Izméry »*.

En 2005, un policier des É.-U. avec la Force de police des Nations unies (UNPOL) a filmé une interview qu'il a réalisée avec une jeune femme qui craignait pour sa vie « parce que le 28 *août 1994, j'ai été témoin de l'assassinat par Youri Latortue du prêtre du nom de Jean-Marie Vincent, »*, a-t-elle dit. La vidéo, diffusée en octobre 2010 par le Projet d'information sur Haïti (HIP), est maintenant disponible sur YouTube [http://bit.ly/l6Rrkv].

Elle décrit comment elle a vu le prêtre conduire jusqu'à son entrée cette nuit là. « C'est alors que j'ai vu... une camionnette blanche avec un groupe d'hommes en noir », a-t-elle poursuivi. « J'ai vu Youri... Je [n'ai pas reconnu] *les autres. Mais la raison pour laquelle j'ai reconnu Youri* [est] *parce qu'il savait venir chez* [nom retiré]. *Et je l'ai vu sortir de la* [camionnette] *et tirer sur la voiture. Mais à ce moment je ne savais pas que* [la victime] *était un prêtre... Je ne connaissais pas la personne qui se trouvait dans la voiture. »* Ce n'est que plus tard que j'ai appris de qui il s'agissait (voir *Haïti Liberté*, Vol.4, No.14, 10/20/2010).

L'interview filmée a été envoyée à HIP avec la note suivante : « L'ONU n'est pas intéressée à poursuivre cette affaire ou à révéler cette preuve malgré les déclarations d'un témoin oculaire que Youri *Latortue est celui qui a appuyé sur la détente et tué le Père Jean-Marie Vincent le 28 août 1994.... C'est un déni de justice que l'ONU ait refuse de faire part de ce témoignage au public.*

Suite à la page (13)

Non à l'homme-orchestre Michel Martelly!

Par Mona Péralte

La fin de la semaine dernière, le président imposé par les forces impérialistes était en visite au pays de ses commanditaires, la deuxième en l'espace de 15 jours. Cette visite on l'a maquillée « journée de la diaspora haïtienne ». Alors que la majorité des membres de la diaspora ne savait rien de ce déplacement présidentiel, sauf que des amis et des artistes du maître chanteur.

A New York, principalement il semblerait que Martelly était aux Etats-Unis pour une affaire de levée de fonds. Aussi participa-t-il en cette circonstance à deux dîners d'affaires. Le premier, sous le thème : « Haïti means business », organisé par les membres de la « Fédération de la Diaspora » avec des couverts à 200 dollars. Le second s'est réalisé à la Fondation Sam Dalembert au prix de 500 dollars le plat.

En réalité depuis la montée de Martelly au pouvoir, il y a une collecte d'argent qui se fait, pour une quelconque projet d'éducation gratuite. Un projet sans pied ni tête. Rien n'a pas été défini et même le parlement ignore tout de ce que mijote le président. Et d'après Martelly lui-même, 100.000 dollars sont ramassés quotidiennement de l'argent des travailleurs de la diaspora envoyé à leurs pauvres parents en Haiti. « En tant que Président de la République, en tant que leader, j'ai pris une décision que je crois bonne pour le pays. Je vous ai demandé 5 centimes sur chaque appel téléphonique entrant… et je dois vous dire, que cela nous donne 100,000 dollars par jour... »

Certes, le pays n'arrive à joindre les deux bouts que grâce aux transferts des travailleurs haïtiens émigrés aux Etats-Unis et aux autres pays étrangers comme la France et le Canada. Si c'était une chose fiable ce n'eut été une poignée de gens acquis à Martelly qui l'aurait seulement supporté, mais la diaspora entière à se lever comme un seul homme pour accueillir et appuyer cette idée comme elle l'avait fait volontairement dans le cas de l'organisation VOAM, Voye Ayiti Monte. Cette collection, malgré son minimum d'organisation s'était soldée sur une expérience négative.

C'est dans ce contexte que, la diaspora devient douteuse du projet de Sweet Micky qui comme un homme-orchestre sans un gouvernement va par-ci par-là pour ne faire que de donner des discours creux sans aucun projet de gouvernement valable. Dans l'une de ses activités, il déclara «...il est important que vous compreniez, vous haïtiens, que vous ne pouvez pas attendre qu'Haïti soit bonne, pour y retourner, [...] vous devez vous mettre ensemble, vous devez être les premiers touristes...nous avons besoin d'investisseurs, pour créer des emplois, pour avoir un développement durable, pour sortir de l'assistanat. ….Ouvrez un compte entre vous, créez une association, un comité et gérez-le. Ce sera un plaisir pour le Président Martelly d'inaugurer la « highway » de la diaspora… »

Mais President Martelly avant de miser sur la diaspora, pouvez vous nous énumérer ce qu'a déjà fait la bourgeoisie, cette classe à laquelle vous appartenez.

A ma connaissance autre qu'investir dans les coups d'état pour déstabiliser un gouvernement légitime démocratiquement élu par le peuple, je ne me rappelle plus, en quoi d'autre votre classe bourgeoise a investi dans le pays.

Céant à la suite de Martelly !

Après avoir traîné son cul auprès de l'organisation politique Fanmi Lavalas, le notaire Jean Henry Céant se réjouissant auprès de Sweet Micky au cours de son gala d'investiture le 14 mai dernier. Mais, par contre, qui ne se souvient des propos révoltants de ce notaire à l'égard de cette élection frauduleuse. Il avait même appelé les membres du CEP devant la Justice sans oublier sa participation au groupe des 12 luttant pour le rejet de cette mascarade électorale. Le voilà ainsi que sa femme posant avec le président et son épouse, après avoir trinqué leur verre et sablé leur champagne sur la misère du peuple haïtien. Honte à ceux qui avaient supporté ce candidat et l'avaient même qualifié de « candidat du peuple ».



De gauche à droite Jean Henry Céant, Sophia Martelly, Michel Martelly et Chantal Volcy Céant le 14 mai au Gala d'investiture de Sweet Micky

Protestation contre Minustah à Grand-Goâve

Par Yves Pierre-Louis

La population de la localité de Fauché à Grand-Goâve, dans le Sud du département de l'Ouest a protesté contre les violations des droits de l'homme et des actes criminels commis par les soldats des Nations Unies sur les habitants de la zone. Le lundi 20 Juin 2011, il était environ 3 heures 30 de l'après-midi quand les soldats de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (Minustah) ont provoqué la population de cette localité. Qu'est-ce qui était à la base de cette provocation et de la réaction de la population ?

Le tronçon de la route principale reliant Port-au-Prince et les 3 autres départements du pays (Sud, Nippes et Grand-Anse/Ouest) était bloqué à cause de la réparation entreprise au niveau d'un pont à Grand-Goâve. Les véhicules étaient obligés de bifurquer sur une autre route par laquelle ils étaient difficiles à se croiser. Des habitants de la localité comme d'habitude se sont érigés en Police de la circulation ou en ingénieur des travaux publics pour entretenir la route. La file des véhicules était très longue, les soldats de l'ONU ne voulaient pas attendre leur tour, ils étaient descendus de leur camion blindé, portant des armes de guerre, bondi sur l'un des habitants, Henrilus Gener, tout en le giflant au vu et au su de tout le monde.

Cette action des occupants soulève la révolte des habitants de Fauché tout en réclamant haut et fort le départ de la Minustah. L'un des protestataires, Mamoune ainsi connue, vociférant des injures contre la Minustah : *« Abas Minustah ! La Minustah doit partir ! Nou te vote Martelly pou Minustah yo pa t gen dwa nan peyi a ankò. Se pou chanjman nou te vote, pou te ka viv an sekirite. Men jounen jodi a sòlda Minustah yo ap bat moun, vyole dwa moun lakay yo. Nou menm nan Foche nou pap tolere sòlda Minustah yo vin pase dwa nou anba pye yo se pou sa nou leve kanpe la pou n fout Minustah yo deyò nan peyi a. »*

Un reporter du journal Haïti Liberté, Bissainthe Anseau qui était sur les lieux a été lui-même victime des soldats de la Minustah. Ses matériels de travail et son téléphone portable ont été saisis par les occupants. Il a été également frappé d'un coup de pied au ventre. Il a vu des soldats tirer à hauteur d'homme sur la population. Plusieurs d'entre eux ont été blessés gravement et une personne en est morte. Aucun des passants n'échappait à la brutalité des soldats de la Minustah.

Depuis le débarquement des soldats de l'ONU en Haïti, le premier Juin 2004, ils n'ont jamais cessé de violer les droits du peuple haitien. Les soldats de la Minustah sont à l'origine de nombre de massacres, incidents, épidémies et autres. Au cours du mois d'Octobre 2010 des soldats Népalais infectés de Choléra ont contaminé des habitants du Plateau Central propageant ainsi la maladie dans tout le pays. Plus de 7 mille Haïtiens sont déjà morts et l'épidémie continue à faire encore du ravage dans le pays. Les victimes des atrocités de la force d'occupation d'Haïti, la Minustah n'ont jamais eu de justice et de réparation. Les autorités du pays laissent le champ libre à la Minustah pour piétiner les droits du peuple haïtien. Maintenant la population de Fauché exige le départ de la Minustah, la libération de ses compatriotes et la justice pour toutes les victimes.

«La nation est prévenue, le monde entier est averti»

Par Fanfan La Tulipe

Il est neuf heures du soir. Le président fait les cent pas dans son grand salon aux lambris dorés. Il a l'air agité. Il est blême d'ennui. Il semble flotter dans un autre monde. Il parle à voix très basse, les dents serrées. Il semble malheureux, triste, misérable, accablé, pitoyable, comme un prisonnier qu'on a enfermé de force alors qu'il ne se sait coupable de rien. De temps à autre, maladroitement, gauchement, il lève le poing droit, menaçant, comme s'il avait des comptes à régler avec un ennemi. Il grogne un gros mot sale, un juron très mal sonnant. Il est à la veille d'éclater comme un ballon surgonflé. Sa femme qui l'observe depuis un bout de temps, médusée, muette, de peur de voir tomber une pluie de mots orduriers finit par rompre son silence :

– Chéri, qu'est-ce qui t'arrive ? Tu as l'air si mal en point, tu ressembles à un chien battu. Ce n'est pas parce que les parlementaires t'ont fait mordre la poussière que tu dois ainsi avoir ce visage d'enterrement. Reprends-toi.

– Reprends-toi, *kisa* ? Tu sais bien que je suis assailli de toutes parts par des jaloux, des envieux, des méchants qui ne me pardonnent pas de leur avoir ravi le fauteuil.

– Bon, ils n'ont pas tout à fait tort. Tu le sais, tu n'as aucune légitimité. Rouzier le sait, l'ambassadeur le sait, Bill le sait, tes petits copains qui te font la cour le savent. C'est le verbe savoir qu'on conjugue à tous les modes et à tous les temps: ils savaient, je sus, nous sûmes, vous zut, que nous eussions su, que nous sussions leurs piroulis mensongers, sache, sachez, *pwonmennen chache*, on le sait, on ne dort pas sans souper. Ils veulent te tourner la tête en te répétant que tu as eu 67% des voix ; mieux même qu'Aristide, prétendent ces courtisans. Mais tu le sais, il n'y a même pas eu 20% de l'électorat à voter pour toi. Simplement, on continue de crâner, de pavoiser, de prétendre que c'était du 67%. Voilà. Alors, jouissons de notre présidence.

– Là n'est pas la question. Je m'emmerde dans cette solitude présidentielle. Pas moyen de faire un petit tour en ville, pas moyen d'aller me défouler entre deux verres d'alcool dans mon bar favori, pas moyen d'aller vivre la vie comme tout le monde sans une meute de gorilles autour de moi pour me protéger. Ils appellent ça sécurité rapprochée. Gros nom pour tuer les petits chiens. Je ne peux plus grouiller *tèt kale*, comme avant, enfin je veux dire que je ne peux plus me déplacer sans la présence de ces anges gardiens attachés à ma personne. *Nèg paka respire.*

– Mais mon nègre adoré, tu es le président doré de la république, la nation te doit protection…

– Protection de *what* ? *Lò m te prezidan konpa*, j'étais beaucoup plus à l'aise, je me laissais aller à mes petites grouillades, mes provocantes fessardes et le public adorait mes grouilladeries et mes fessarderies. Les femmes s'accrochaient à mes gesticulations. Vie nocturne.



Michel Martelly, je démissionne temporairement de ma présidence-prison. Je redeviens président du konpa

Accords de guitare. Rythmes lascifs. Ambiance d'alcool, de fumée, de lumières multicolores et de femmes mini-jupe, cuisses au vent. Tours de reins saccadés. Christina, baissez bas. *Pi gwo, pi long, pi apetisan.* Pulsions animales. L'instinct du plaisir cru au ras de l'animalité. Mais les faiseurs de présidents-polichinelles sont venus chasser mon naturel…

– Je vois qu'il revient au galop, *tèt kale*, mon beau *grimo*…

– Je commence à en avoir marre de ces inaugurations de bâtiments, de routes, d'hôpitaux, d'écoles, de kindergarten, de marchés, dont les constructions ont été amorcées par le tafiateur qui m'a précédé et qui du reste ne m'intéressent guère. J'en ai plein le cul de ces appels quotidiens de l'ambassadeur *je vèt* qui m'emmerde à force de vouloir me rappeler *andaki* que je ne suis qu'une marionnette, *oun vye popetwèl*. Ah que les temps ont changé ! Adieu *konpa dirèk*, *gouyad dirèk*, *banbòch dirèk*, *bweson dirèk*. Tout était direct, directement à ma portée.

– Enfin, arrête de te plaindre, de geindre, de gémir, de pleurnicher.

– Ah ma chère, *vye pawòl fanmm*.

– Tu l'as bien voulu. Rappelle-toi, Ti René t'avait bien prévenu, *afè prezidan an gen dan ladan l.* Les dents des flatteurs, les dents de l'internationale des combines, les dents de ces gros bourgeois pèt-en-cul qui viennent te réclamer des faveurs parce que la classe doit soutenir la classe et que les affaires de classe sont classiques et ne peuvent être classées au fond des classeurs de vaines ou de fausses promesses, les dents de requin de la CIRH, les dents *doukla* de Bill *k ap moulen w pou vale w*.

– Oui, parlant de Bill, il ne faut pas oublier les dents de scie de Hillary. Une femme sciante. Depuis son voyage éclair à partir de l'Afghanistan pour venir m'imposer bride sur le cou aux morpions du CEP croupion dont elle a scié les cornes, *li kwè l se yon afè*. Elle a eu le culot de me dire que j'ai descendu mon pantalon pour n'avoir pas su imposer le premier ministre qu'elle m'avait désigné. Derrière le téléphone, je lui ai dédié une grouillade. *Ou kwè se frekan bann eskòpyon sa yo*. Entre Bellerive, Supplice, Lamothe, Leslie Voltaire et Baker, cette emmerdeuse me sonne à chaque minute et me somme de présenter au parlement le nouveau candidat de Washington. Or, je suis président d'un pays souverain, nom de Dessalines !

– Oh, Micky, *apa w ap depale*

– Je ne déparle pas, au contraire je parle en connaissance de cause, une cause souveraine, présidentielle, dirais-je, qui me confère des droits souverains, suprêmes, supérieurs, inaliénables, inattaquables, inaltérables, inappréciables, inanalysables, ina *kisa ankò* chérie?

– Micky, tu es en plein délire, je vais demander au docteur Harrisson de passer te faire une consultation. Vraiment, je suis peur et même craint, comme dirait ce chroniqueur twafeuillant du journal Haiti Liberté. Non, *sa k pase w*?

– Rien du tout, seulement que je me sens prisonnier d'une cause de classe qui ne m'intéresse pas vraiment, ou du moins qui m'intéresserait si on me laissait retourner à mes soirées grouilladantes de musique konpa… Tu es président, *ou prezidan*, tu as l'impression d'être libre, mais en fait tu as une clique de macaques armés qui montent la garde auprès de toi, ou *pa konn sa k nan tèt yo*. Il suffirait de leur bien graisser la patte *pou yo ta lage w* dans un rond de *tenten*. On voit bien ce qui est arrivé à Aristide. D'ailleurs, depuis la lettre du RNDPP, je me sens dans mes petits souliers, *m nan men Bondye*. Du reste c'est Daniel qui me confiait: tu es seulement entre les mains du Seigneur, le dieu des armées, c'est lui ton seul Maître, la prière est ta seule protection.

– Tu ne pries même pas, *ou pa kwè nan anyen* sauf dans tes petites *gouyad* et tes déhanchements à la Ti Simòn. Je te connais depuis longtemps. *Konben pitit m fè pou ou* ?

– Bon, *sispann betize non*, j'ai envie d'être moi-même. Tu ne sais pas ce que c'est qu'être soi-même. Tu te déploies dans toute la magnificence de ton être, tu t'élèves vers les cieux de la gloire, tu chemines sur la Voie lactée de tes désirs infinis, tu es maître de la cosmicité de l'univers, *ou kòm toupre Bondye*, tu vois…

– Je ne vois rien, ou du moins je vois que *ou fin fou*. Tu as envie d'être toi-même, ça veux dire quoi ? Tu deviens un philosophe, un penseur, un poète, un intello. *Pale m, non*.

– Bon, ce soir je démissionne temporairement de ma présidence-prison. Je redeviens président du konpa. Ce soir, je m'amuse, je me lâche, je vais leur lâcher ça, *gouyad isit, mo sal pwès lòtbò*. Rouzier priera pour moi, il n'est bon qu'à prier. Un vrai salisseur, pauvre diable !

– Non, c'est toi le salisseur qui veut recommencer à faire le pitre.

– Ma chère, il n'y a pas de pitre qui tienne. C'est plutôt *pit kòm mawon*. Je vais appeler tous les ananas et tous les pingouins de mon ensemble musical, et puis nous frappons ce soir au Champ-de-Mars. Avertis Thierry Mayard Paul qui avertira CNN, la TNH, les médias haïtiens et étrangers. Ils vont se marrer les gars. Du jus présidentiel neuf. De quoi donner des idées à Obama. Non ! Il faut déniaiser cet environnement morose, maussade, stimuler, revigorer les esprits, les cœurs et les corps. *Plen bòl yo ak gouyad*. Voyez comme les gens même sous les tentes se sont amusés lors du carnaval. Ils aiment ça, la musique, le rythme de Micky, les turbulences fessières de Micky, les soutiens-gorge rose bonbon de Micky, les chaudes extravagances de langage de Micky.



Les gens aiment ça, la musique, le rythme de Micky, les turbulences fessières de Micky, les soutiens-gorge rose bonbon de Micky, les chaudes extravagances de langage de Micky

J'avais bien fait ma campagne sur le grand thème du changement ! Et bien, ce soir, on bousille toutes les anciennes habitudes corsettées, guindées, affectées, raides-queue-macaquées, amidonnées, empesées, composées. On va décomposer, désempeser, désamidonner tout ça. Libre champ au *konpa*, au rythme, à la musique déhanchante, gouilladante. Ce soir va vraiment commencer ma présidence, «la nation est prévenue, le monde entier est averti».

Komite Kan Dyango Delma 17 leve kanpe kont Wilson Jeudy

Madi 28 Jen 2011 la, responsab Kan Dyango ki chita nan Delma 17, anfas ONA a te bay yon konferans pou laprès pou yo te denonse entèvansyon brital ak zak kraze brize majistra kominal Delma a, Wilson Jeudy t ap fè sou 250 fanmi k ap viv nan kan sa a, jou ki te samdi 25 jen pase a. Pòtpawòl komite kan sa a, ki se Gèda Kola, prezidan komite a, Pierre-Louis Olipson ak yon viktim ki se Louis Charles Johny Steven te eksplike an detay tout zak kraze brize, Wilson Jeudy ak ekip atoufè li yo t al fè sou viktim 12 janvye yo. Gèda Kola te deklare : « Daprè Konstitisyon, wòl yon majistra se jere sèvis piblik. Nou sezi wè ak 2 nawè nou, majistra transfòme sèvis piblik ansèvis prive, ekzanp Kan Django espas piblik tankou PlasDelma 2, Soupis, Plas MayiGate, elatriye. JounenJodi a nou men famn nap leve pou nou mande konkou ak sipò nan men palemantè yo, òganisasyon entènasyonal dwamoun, mouvman famn yo, komite entènasyonal ak espesyalman Prezidan Joseph Michel Martelly pou yo pran responsabilite, yo pou fè respekte maman lwa peyi a, paske pi bonè se gran maten. Prezidan Matelly, nan non Kòdinasyon Ekzekitiv (IFOK) mande jistis ak reparasyon pou Renide Jean, yon jenfanm 25 lane, ki ansent ke ajan Meri yo te krabinen anba kout baton ak kout pye jiskaske li rann san".


konferans pou lapres komite Kan Delma 17, 28 Jen 2011

Pierre-Louis Olipson, ki se prezidan Kan Dyango a te pale konsa :«Jou kite samdi 25 jen an, Wilson Jedi te voye yon gwoup atoufè ki te gen nan tèt li Djèf Lamy avek 4 lòt ajanmeri, ki se te Mak Antowòn, Samuel Jivyò ak Patrik Kadè nan Delmas 17 poute vin krase moun kap viv anba tant.Mesye sa a yo te vini sou pretèksyo tapfèresansman. Popilasyon te kanpe pou defanndwayo. Konsalèyo te rive sou tant, Renid Jan, yonfanm 25 laneki ansent kat mwa. Nou te sesiwèki jan kòmanda Djèf Lamy bay Renid yon kout pòt nan vant. Apre sa san tap koule sou Renid. Renid te tonbe sou do li, pat menm ka leve. KòmandanDjèf te fèkonprann li pagenanyen a wèakkomite kan an,paske se travayPresidanMartellyak Wilson Jeudyl apfè.Pierre Louis Jean OlipsonakGèda Kola, mounkirsponsab kan sa a, apresevwa tout kalite menas anba men 3 pèsonaj tout moun konnen kise mèt tè yo: se Jean Henry Céant, Wilfrid Lundy, ak Maxène. Enben se konsa samdi ki te 25 jen an Majistra Jeudy te voye atoufè li yo vin pezekou pitit sòyèt yo. Nap voye di tout sanmanmanyo bat chen an tann mèt li. Lawoze taye banda toutotan solèy pa ko leve. Noumenm moun kap viv anba tant pral leve kanpe, paske lit la fenk kòmanse ».

Louis Charles Johny Stevens bò kote pa l te eksplike konsa kijan bouwo Jeudy yo te matirize madanm li. « Jouki te 25 Jen 2011 lannan abri pwovizwa Delma 17 anfas ONA, mesye Meri yo vin nan kan an yo di yo vin fè resansman premyèman yo pa pase pa komite epi yo vin sou presyon ak menas, lèyo rive sou tant mwen an madanmmwen di yo mari lpa la,pamake tant li, li parèt devan nou , nou pa pase pa komite epi Djeff bal koutpòt la nan vant li, li tonbe sou do lè li leve li santi yon bagay kap koule anba l lè l gade li wè se san k ap koule menm kote a li tonbe vomi li dekonpoze. Gen yon mesye ki rele Alen ki di l li pa bon fi a ansent li vire dol li pa di anyen li di l ap tire Alen kanmenm madanm mwen pa pote l byenditou chakswa li paka dòmi lap soufri.

Map di Martelly mèsi mwen pat vote w pou m te resevwa kou, sa m ap di Mately mèsi pou Wilson Jeudi kòm chèf Delma angaje pou touye nou anba tant, Wilson Jeudy se sa li fèsèlmankraze brize. Map mande jistis pou madanmmwen 5 ajanlameri te vin touye ban mwen, mwenpaptravay se dlo map bat pou m fèbè,Djeff ak 4 lòt ajan meri te vin touyel ban mwen,n ap mande Martelly,dwa moun yo, palmantè yo kominote entenasyonal la respekte angajman yo te pran pou wete viktim 12 janvye yo anba tant.Avan Mately te pran pouvwa li te di lap retire moun yo anba tant yo jounenjodi a se sa li ban nou kòm kado ebyen nou di batay la fenk komanse nou pap lage paske pwovèb la di, men anpil chay palou, nap kontinye goumen jiskaske nou jwenn yon bon lojman ki vle di bon jan kay, lasante ak ledikasyon. »

Depi Martelly te fin monte sou pouvwa a nan peyi Dayiti nan mwa Me pase a, majistra kominal Delma a, Wilson Jeudy ap itilize lafòs li pou l kraze kan viktim 12 janvye yo, nan komin Delma a, li dejà kraze 3 kan :Kafou Ayewopò, Delma 3 ak Delma 5 e li lage plizyè fanmi nan lari 2 bra balanse. Anpil moun ap mande èske se chanjman kraze tant viktim yoMartelly te pwomèt ?

Avoka defen Sèj Demostèn yo pote dosye kliyan yo a devan kabinè denstriksyon

Mèt André Michel ak mèt Hugue Sylvain, 2 avoka k ap defann defen Sèj Demostèn, deside pote plent kont asasen yo devan kabinè denstriksyon kriminèl. Sèj Demostèn, se yon jenonm Vanel Lakwa ak lòt ajan lapolis nan Petyonvil te bat jouk yo te touye l. Repwòch avoka yo mete sou do komisè Vanel Lakwa se asosyasyon malfektè, sekestrasyon, vòl, destriksyon byen ak lanmò.


Avoka Hugue Sylvain


Avoka André Michel


Madanm ak 2 pitit gason defen Serge Demosthenes

"Fòk nou pale de asosyasyon malfektè paske komisè polis la te nan konfyolo ak yon sèten Wilnè Cheri ki se yon gwo grandon pwopriyetè teryen nan zòn nan. Se veritab kòz lanmò Demostèn. Fòk nou pale tou de vòl, destriksyon byen ak lanmò paske polisye sa yo ki touye jenonm nan an prensip se yo ki ta dwe pwoteje l. Anplis, non Demostèn pa menm figire nan kaye prizon komisarya Petyonvil la ». Se konsa mèt Andre Michel te pale pandan li te kontinye pou li di « Li pa nòmal pou yon komisè gouvènman rive, li konstate detni an mouri anba kout baton ak tòti pou li pa menm arete moun li te jwenn sou teren krim nan. Li manke nan devwa l, paske se yon zak flagran deli. Se yon mankman grav »

Gwo chanjman nan tèt DCPJ

Ministè lajistis ansanm ak Direksyon jeneral Polis Nasyonal Dayiti a mete yon bout nan travay Frantz Thermilus, Direktè Santral Polis Jidisyè a. Se enspektè Godson Orélus ki nonmen nouvo direktè enstitisyon DCPJ a.

Nouvo direktè a pwomèt pou l kontinye menm travay enstitisyon an nan kouri dèyè machann dwòg, koripsyon, kidnaping ak kriminèl.

Youn nan pi gwo priyorite nouvo direktè a se ranfòsman relasyon ant polis jidisyè a ak aparèy jidisyè a.

Se chèf kabinè direksyon jeneral PNH la, Jean Yonel Tresil ki te enstale nouvo Direktè Santral Polis Jidisyè a nan pòs li.

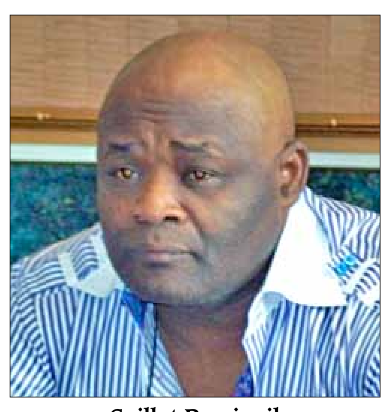

Godson Orélus

Gaillot Dorsinvil retounen nan konsèy elektoral la

Yon manyè pou l achte tèt li oubyen dejwe lajistis, prezidan KEP la Gayo Dòsenvil fè konnen kesyon y ap akize l de magouyè nan zafè eleksyon pase yo, se mannèv politik.

Prezidan Gayo fè konnen, se paske KEP la te pibliye rezilta eleksyon 20 mas pase a an favè Michel Mateli Swit Miki ki fè y ap pèsekite l.

Gayo Dòsenvil toujou genyen manda pakè Pòtoprens lan deyè l. Depi li retounen nan tèt Konsèy elektoral la, li poko janm reponn envitasyon chèf pakè a voye ba li pou l al esplike de ki prevyen tout magouy sa yo nan eleksyon 20 mas yo.


Gaillot Dorsinvil

Gayo fè konnen l ap kontinye jòb li nan Konsèy Elektoral Pwovizwa a tèt kale.

Li di l ap kontinye travay pou l reyalize eleksyon minisipal ak kolektivite teritoryal yo.

Quelle mouche a donc piqué Nancy Roc?

Par Berthony Dupont

La semaine dernière nous avons reçu de Mme Nancy Roc, la lettre ci-dessous. Nous n'avons pas choisi de la publier pour lui accorder, comme elle l'a demandé, un quelconque droit de réponse, car il n y'avait aucune diffamation à son endroit. Nous la publions seulement pour montrer à nos lecteurs les acrobaties de Madame Roc pour défendre sa classe.

****

À l'attention de M. Berthony Dupont

Directeur du Journal Haiti Liberté

Monsieur,

Par la présente, je souhaite souligner à votre attention que j›ai été désagréablement surprise de lire dans votre édition du 22 juin, dans un article signé par vous et intitulé « Premier échec de Martelly : Rouzier écarté!» la phrase suivante, je cite : « Qui sera le prochain choix du président Martelly ? Déjà, selon la journaliste haïtienne Nancy Roc, le premier mandataire de la nation aurait jeté son dévolu sur Laurent Lamothe, le PDG de «NoPin».

Je tiens ici à vous exprimer ma réprobation de telles pratiques journalistiques. En effet, sans prendre la peine de me contacter, vous avez repris et extrapoler un post que j'ai mis sur ma page Facebook le 21 juin avec comme seule question : « Laurent Lamothe, prochain PM désigné ?» Cette question ne vous autorise donc pas à me faire l'auteure d'une affirmation alors que je ne posais qu'une question. De plus, dans la même soirée, à 11h30 PM précisément, ayant été contactée par M. Laurent Lamothe, j'ai pris la peine de poster le commentaire suivant : «Selon M. Laurent Lamothe, qui nous a écrit personnellement sur FB, il n'est pas question qu'il soit le prochain PM désigné. Il souligne que ceci n'est qu'une fausse rumeur. Nous le remercions d'avoir pris contact avec nous. Bonne nuit à tous et à demain.»

En conséquence, je vous prie




Nancy Roc

d'avoir l'amabilité de m'accorder un droit de réponse et de publier cette note rectificative en 1ère page dans votre plus prochaine édition puisque vous m'avez citée en 1ère page, sous la photo de l'ex PM désigné, M. Daniel Rouzier en précisant : « Rouzier, rejeté, qui sera le prochain choix du président Martelly ? Déjà, selon la journaliste haïtienne Nancy Roc, le premier mandataire de la nation aurait jeté son dévolu sur un autre pion de la bourgeoise patripoche Laurent Lamothe, le PDG de «NoPin».

En aucun cas, je ne souhaite que mon professionnalisme et mon nom soient associés à ce genre de termes péjoratifs que ne n'emploie pas et dont l'utilisation a déjà laissé des séquelles dans le passé. Ceci est d'autant plus que le magazine L'Express en France a cité mon nom, puisque cette information erronée a été reprise par mon collègue Thony Bélizaire.

Comptant sur votre collaboration et sens de l'éthique, j'espère que cette rectification sera publiée au plus tôt dans votre journal Haïti Liberté.

Cordialement,

Nancy Roc, Montréal le 22 juin 2011

Envoyé le 22 juin à 20h30 Message reçu

Nancy Roc
Journaliste indépendante
Membre de la FPJQ

Quelques heures plus tard *ce même 22 juin* à *22h 54* Nancy Roc a récidivé en publiant sur sa page Facebook cette note à un certain Moro.

« Merci pour votre support à *tous vu que vous êtes tous TÉMOINS de ma transparence. Maintenant, j›attends la réaction du journal mais qu›elle quelle soit, je lirai aussi cette note sur Métropolis ce week-end. Vu la ligne éditoriale d›Haïti Liberté, il est clair que c›est un journal à tendance (et je suis polie) lavalassienne dure qui déteste la bourgeoisie. Ils peuvent me détester ou ne pas être d'accord avec mes articles, mais je n'autoriserai JAMAIS personne à mettre dans ma bouche ou dans mes écrits des paroles ou pensées que je n'ai jamais formulées. Moro, je leur ai écrit ce soir donc laisse-leur le temps de réagir. Alea jacta est ! Nancy Roc, Montréal le 22 juin 2011. 22h 54* »

Réponse d'Haiti Liberté à Nancy Roc

Ce n'est pas la première fois, dans nos analyses politiques dans le journal Haiti Liberté, que nous citons d'autres journalistes à titre de référence pour soutenir une idée, ou la source d'une information. C'est dans cette optique que nous avons utilisé au conditionnel et selon nos propres idées, cette phrase interrogative de Madame Roc sur sa page Facebook « *Laurent Lamothe, prochain PM désigné* ?»

Nous avons en effet écrit : « Qui sera le prochain choix du président Martelly ? Déjà, selon la journaliste haïtienne Nancy Roc, le premier mandataire de la nation aurait jeté son dévolu sur Laurent Lamothe le PDG de «NoPin». On verra bien »

En réalité, comme le devoir de tout journaliste est de publier des informations, nous pensions que Nancy Roc était une journaliste responsable qui, sur sa page Facebook, publie seulement des informations, même ornées d'un point d'interrogation. Mais il semblerait que ce n'était pas une information qu'elle voulait véhiculer mais bien des « zen », des tripotages ou papotages pour préparer l'opinion publique à l'inadmissible.

Madame, si vous ne vouliez pas qu'on utilise votre déclaration pourquoi l'aviez-vous postée ? Est-ce une «information» que vous vouliez tenir cachée? Si tel est le cas, dorénavant, quand vous mettez vos ragots en ligne, il faudra toujours prendre soin d'indiquer que ce n'est pas du journalisme. Nous ne vous aurions pas fait l'honneur de vous citer si nous ne pensions pas que c'était une information fiable, venant d'une personne bien placée au sein de la bourgeoisie patripoche haïtienne.



Laurent Lamothe (à gauche) le PDG de NOPIN et Michel Martelly

D'ailleurs, Madame Roc, ce n'est pas la seule particularité de votre lettre qui nous intéresse. Votre envolée démagogique, arrogante et menaçante nous témoigne en plus la haine et l'anxiété de la bourgeoisie pour la classe qui lui est opposée : les masses pauvres. C'est votre classe, cette bourgeoisie qui paralyse et qui dénigre le pays, bien que numériquement elle ne représente rien en Haïti, face au secteur progressiste, lié aux luttes des masses populaires.

Vous vous êtes dévoilée en tant que représentante véritable et authentique de votre classe, et vous montrez clairement ce qu'est la bourgeoisie haïtienne. Une bourgeoisie lâche et irresponsable qui a toujours mille raisons pour expliquer ses défaillances, son inertie et son manque de responsabilité.

Votre attitude de fuite devant vos responsabilités, voire vos propres mots, reflète et explique toute l'histoire de votre classe qui n'a toujours fait que taire, même par la violence, les véritables besoins et aspirations des souffre-douleur, et, surtout, se cacher derrière les forces étrangères pour fuir ses responsabilités et garantir l'exploitation des masses pauvres. Et pour toute récompense, les occupants vous offrent toujours sur un plateau d'argent le pouvoir comme ils l'ont fait aujourd'hui avec Michel Martelly. Vous faites partie de cette classe, Madame, qui en complicité avec la Communauté internationale bafoue et humilie notre peuple. Cette classe qui de tout temps, n'a jamais voulu accepter un minimum de justice sociale, toujours occupée à conserver pour elle tous les privilèges au détriment des autres. Est-ce pourquoi elle fait toujours appel aux étrangers et n'a jamais eu de problème avec les occupations successives du pays. Naturellement ce comportement anti-national, réactionnaire, force à combattre les idées rétrogrades de cette bourgeoisie. Toute l'équipe d'Haiti Liberté est fière d'être, avec d'autres progressistes, en tête de ce combat.

Nous attaquerons tous les ennemis du peuple, surtout ceux de cette bourgeoisie dont les membres se retrouvent actionnaires dans des sociétés et qui s'enrichissent malhonnêtement par la fraude, la corruption, des manœuvres illicites et toutes sortes de magouilles. Ils sont maintenant au pouvoir, mais au lieu de servir les intérêts sociaux du peuple, ils sont en train de l'exploiter.

En réalité, le vrai problème qui vous a estomaquée, Madame Roc, et qui vous a poussée à nous écrire et même nous qualifier par « *politesse* » de journal «à tendance lavalassienne dure, qui déteste la bourgeoisie», ce n'est pas du fait qu'Haiti Liberté ait relayé votre question, mais celui d'avoir reconnu en Laurent Lamothe un pion de la bourgeoisie patripoche. Mais, depuis quand votre bourgeoisie parasite est devenue si polie avec le secteur populaire, vue qu'historiquement et même récemment, cette même bourgeoisie n'a fait que comploter avec la Police Nationale Haïtienne et la force occupante des Nations-Unies pour assassiner certains membres des organisations populaires notamment à Cité Soleil.

Il n'y a pas lieu de rectification, Madame. Les choses étant ce qu'elles sont, votre nom, loin de là, ne saurait être associé à ceux qui combattent ou démasquent les ennemis du peuple. Nous ne saurions commettre une telle erreur. Or nous autres, pour autant, nous nous sentons honorés et flattés d'être un hebdomadaire à tendance lavalassienne, dans la mesure où il faut entendre par là un journal qui s'identifie aux masses populaires, à leur lutte quotidienne pour une pleine accession à la dignité humaine que votre classe leur a toujours refusée, masses que la classe à laquelle vous appartenez continue encore d'exploiter.



Suite de la page (3)

Le Secrétaire général de la CATH, Fignolé Saint-Cyr, dans son discours d'ouverture a prôné un mouvement syndical combatif, revendicatif et alternatif en Haïti. *« Le monde change, le syndicalisme change aussi.* Le syndicalisme a toujours besoin d'exister et de se défendre. L'accélération prodigieuse des mutations de tout genre interpelle notre conviction syndicaliste et nous invite à mettre à l'œuvre toutes nos capacités de lutte face à ces réalités relevant de notre histoire de lutte. […]. Les syndicats sont des facteurs de progrès et l'avant-garde de tout mouvement revendicatif, ils doivent reconquérir leur place de leadership, d'interlocuteur privilégié, de partenaire incontournable dans la résolution des problèmes socio-économiques.

La tenue de notre VI^ieme congrès dans un contexte économique et social difficile renforce notre conviction de lutte. A ce stade, la CATH doit garder sa ligne de masse et de classe pour retrouver l'encrage au sein de la population haïtienne. » a-t-il déclaré.

Sur ce, il a déclaré ouvert les travaux du VI^ieme Congrès de la Centrale Autonome des Travailleurs Haïtiens devant des dizaines de militants venant des départements géographique du pays et des représentants étrangers. Les travaux se poursuivaient durant deux jours dans des débats sur les réalisations, le fonctionnement, l'orientation, les élections devant aboutir à l'adoption des résolutions pour la bonne marche de la centrale et du syndicalisme en général.

Plaidoirie pour les cinq (5) policiers mis en isolement suite à l'affaire de Harrycidas/Lacroix/Démosthène.

Port-au-Prince, le 28 juin 2011
Haiti Liberté
Objet : demande de publication d'un commentaire

Responsable de la rédaction,

Je suis un lecteur passionné de vos articles. Vos enquêtes sur le terrain sont des modèles du genre, exemples parfaits de professionnalisme et d'objectivité. Or, dans la lignée de vos récents articles sur l'affaireHarrycidas/Lacroix/Démosthène, je voudrais vous demander de bien vouloir publier pour notre fanclub cette plaidoirie qui traite du dossier sous un angle qui tient compte de la déclaration d'un des cinq policiers et qui fera ressortir le droit aux commentaires qu'ont les lecteurs du journal.

Dans l'espoir que mon cri d'alerte sera entendu, je vous prie d'agréer, cher responsable de la rédaction, l'expression de mes respectueuses salutations.

PJ: Le commentaire intitulé:
Plaidoirie pour les cinq (5) policiers mis en isolement
suite à l'affaire de Harrycidas/Lacroix/Démosthène.

infopnh@yahoo.fr

Plaidoirie pour les cinq (5) policiers mis en isolement suite à l'affaire de Harrycidas/Lacroix/Démosthène.

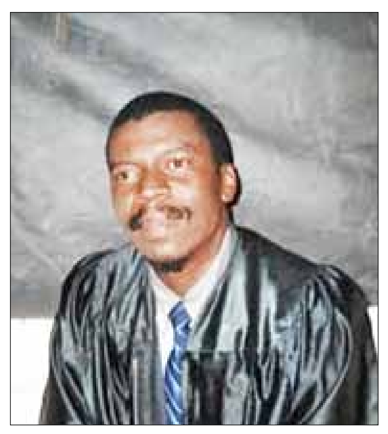
A la différence des journaux nationaux, le grand journal international **Haïti Liberté** a posé des questions fondamentales sur la mort de Serge Démosthène alias Tizou. Les journaux nationaux traitent la question sous un angle qui pointe du doigt ceux qui n'ont pas pu payer une batterie d'avocats pour prouver leur innocence dans ce dossier. C'est ainsi que les têtes pensantes de l'assassinat de Démosthène tels que le commissaire du gouvernement Harrycidas Auguste et le commissaire de police Vanel Lacroix ne sont évoqués que rarement dans les medias. Une attitude qui laisse croire que les soi-disant exécutants de la mission ayant reçu l'ordre de leurs supérieurs auraient agi de leurs propres gré quoique cet acte immonde soit passé sous les yeux de leurs chefs.

De quoi il en est exactement ?

A en croire le policier Dukens, actuellement en isolement, la première séance d' « interrogatoire » se fait par le commissaire du gouvernement Me Harrycidas Auguste, une coïncidence exacte de la déclaration du chef du parquet de Port-au-Prince. « Me Harrycidas reconnait qu'en dépit de la défaillance physique du prévenu (encore vivant), il l'avait interrogé » lit -on dans les colonnes du journal Haïti Liberté. Cette déclaration a mis l'accent sur celle du policier Dukens interviewé dans le cadre de ce dossier.

Plus loin, le chef du parquet de Port-au-Prince, ne connaissant peut-être pas les suites logiques de ses propos, rejette d'un revers de main ce qu'il avait avoué dans les colonnes de droite du même journal. « Il avait trouvé le prévenu dans une situation tellement compliquée, au point qu'il ne pouvait pas s'asseoir, voire se tenir debout pour répondre aux questions du Maître ». Une déclaration qui contredit le discours du paragraphe précèdent et qui suscite le rire chez plus d'un. Quelle déclaration est la vraie des deux ? Poursuivons !


Le commissaire de police Vanel Lacroix, responsable du commissariat de Pétion-ville, a été placé en isolement suite au décès du prévenu dénommé Serge Démosthène


Me Harrycidas Auguste, commissaire du gouvernement près du tribunal civil de Port-au-Prince, a été mis en disponibilité par le ministre de la Justice, Paul Denis

Dans la hiérarchie policière, comme l'a souligné Dukens, quand un supérieur touche un dossier les policiers de grade inférieur doivent laisser la tâche aux haut gradés. C'est une hypothèse avancée dans le cas de l'interrogatoire de la victime, une déclaration du policier en isolement qui nous était parvenue. Dans l'affaire de Harrycidas/Lacroix/Démosthène qui est le plus grand chef ? Dans l'ordre de la hiérarchie, le chef du parquet coiffe et le commissaire Vanel Lacroix et ses subordonnés (des agents de grades inferieurs). Qui a le droit d'interroger le prévenu dans ce cas? Le chef du parquet, Me Harrycidas Auguste. Pensez- vous que les policiers peuvent se jeter sur le prévenu en le rouant de coups sous les yeux du commissaire Harrycidas si ce n'est que ses gardes du corps ? Cette réponse est incertaine et les policiers ont raison car dès la présence du commissaire du gouvernement, ***ils sont tombés dans les rangs*** pour reprendre les propos techniques du policier Dukens.

Quels sont les devoirs et responsabilités des chefs responsables en l'occurrence Harrycidas Auguste et Vanel Lacroix ?

Le **Manuel du Personnel** du 6 février 1996 portant la signature du Ministère de la justice et co-signé par le Directeur Général a.i de la Police nationale Mr Fourel Célestin, lequel définit les devoirs et responsabilités des policiers dans l'exercice de leurs missions stipule dans son article 28.3 que : **« Dans l'exercice de l'autorité, le policier (le chef responsable) a le droit et le devoir d'exiger l'obéissance de ses subordonnés ;il ne peut ordonner d'accomplir des actes contraires aux lois, aux conventions internationales ratifiées ou approuvées par le pays, ou qui constituent des crimes ou des délits ».**

Suivant le texte, si c'est vrai que ce sont les policiers qui frappent le prévenu jusqu'à l'envoyer à l'hôpital sous les ordres de Me Harrycidas, que devons-nous penser ? Ces policiers auraient agi sur l'ordre de leurs chefs, ses chefs qui solliciteraient leur obéissance pour commettre cet acte crapuleux. Dans ce cas, ils ne sont plus responsables suivant l'article 28.2 qui spécifie que : **« Dans l'exercice de l'autorité, le policier (chef responsable) assume la responsabilité entière des ordres ou des directives donnés et de leur exécution, cette responsabilité ne pouvant être dégagée par la responsabilité propre de ses subordonnés ».** Sur ce pourquoi ce sont les policiers sans défense qui sont donc tombés en isolement ? Quel est le sens dudit article aux yeux de ceux qui assistent à la mise en isolement de ces cinq (5) policiers?

Sur le plan juridique, qu'est devenue la justice de ce pays ? Une arme pour combattre ceux qui luttent, jour et nuit, pour établir la sécurité dans le pays. Pauvres cinq (5) policiers qui ont juré de **protéger et servir** la nation lors de leurs graduations à l'Académie de Police !

Pourquoi ce sont ses cinq (5) policiers qui sont en isolement dans cette affaire et non les têtes pensantes?

L'article 25 dans le 7e paragraphe du **Manuel du Personnel** montre clairement la non-culpabilité de ces policiers qui risquent de faire la prison dans ce dossier. Le paragraphe de l'ouvrage sus-cité explique : **« Lorsque le titulaire d'une fonction charge l'un de ses subordonnés d'agir en ses lieu et place, sa responsabilité demeure entière ; le subordonné est alors dit *'agissant par ordre* ' »** Nous nous excusons auprès de vous pour avoir voulu donner plus d'explication sur ce paragraphe suivant le cas que nous avons sous étude.

Si c'est vrai que ce sont les deux (2) gardes du corps du commissaire Harrycidas et les cinq (5) policiers du commissaire Lacroix qui

Suite à la page (15)

Le pouvoir présidentiel de Michel Martelly ne peut pas pardonner des crimes contre l'humanité

Par Kevin Edmonds & Roger Annis

L'inauguration en Haïti du président Michel Martelly le 14 mai dernier devrait tirer la sonnette d'alarme pour les personnes concernées par les droits humains, la justice et la primauté du droit dans le pays. Dans une interview pré-inaugurale avec le quotidien montréalais *La Presse* le 18 avril, Martelly a proposé un plan de réconciliation nationale qui inclurait l'octroi de l'amnistie à l'ancien chef d'état haïtien Jean-Claude Duvalier.

Martelly a, plus tard, renoncé à cette idée sur les conseils de son avocat. Mais ses liens avec l'ancien dictateur présentent des obstacles potentiels aux efforts en cours pour le poursuivre.

Dans l'interview au journal *La Presse*, le journaliste Vincent Marissal l'a interrogé au sujet du retour en Haïti, cette année, de M. Duvalier et de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide. Martelly a alors déclaré: «*Je leur dis bienvenue, et nous favorisons la réconciliation et l'inclusion ...*»

A propos d'amnistie, il a dit: «*Avant de penser à cela, nous devons oeuvrer sur le côté sensibilisation et compassion pour comprendre les victimes et le respect de leurs sentiments. Donc, nous ne prendrons pas de décisions hâtives, mais je penche du côté de l'amnistie et du pardon pour que nous puissions penser à demain et pas à hier.*»

Bien que cela semble admirablement conciliant, la position exprimée par Martelly est profondément problématique. D'abord, il ne peut légalement accorder l'amnistie aux Duvalier (ou quelqu'un d'autre) pour des meurtres, des disparitions, et des emprisonnements politiques pour lesquels l'ancien dictateur est responsable. Ce sont des crimes contre l'humanité au regard du droit international.

Deuxièmement, il n'existe pas de charges contre l'ancien président Aristide - soit en Haïti ou en droit international - pour lesquels il pourrait être pardonné.

Les crimes de Duvalier sont une réalité de ses 15 ans de règne, de 1971 à 1986. Ils sont documentés par des organismes des droits humains tels que Human Rights Watch, Amnesty International et la Commission interaméricaine des droits de l'homme, ainsi que par les Nations Unies, le gouvernement des Etats-Unis, et des centaines de reportages dans les médias.

Dans ces circonstances, l'amnistie ne saurait correspondre à réconciliation nationale. Ce serait simplement une faveur envers Duvalier. Par ailleurs, le fait d'inclure Aristide dans la même catégorie donne une légitimité indue à des allégations fictives et ternit le nom d'Aristide et sa réputation.

Lors des dernières élections, Martelly - un ancien chanteur konpa – a fait campagne comme un champion du «*changement*», un «outsider politique». La réalité est beaucoup plus troublante. Dans un entretien le 2 mars 2011 avec l'Agence France Presse, l'outsider autoproclamé a déclaré qu'il était «*prêt*» à travailler avec les fonctionnaires qui avaient servi sous les régimes des Duvalier. Un de ses conseillers, Charles Gervais, est actuellement l'avocat de Jean-Claude Duvalier. Selon un article du Washington Post le 13 février 2002, Martelly a été «*une fois un favori des voyous qui travaillaient pour le compte de la dictature familiale détestée des Duvalier.*»


Les ruminations du président Martelly sur la réconciliation ont l'apparence d'un stratagème politique pour dédouaner Jean-Claude Duvalier

Un article de 1996 dans le *Miami Herald* rapportait que Martelly était «*étroitement identifié avec des sympathisants du coup d'Etat militaire de 1991 qui a renversé le président Jean-Bertrand Aristide.*» Daniel Supplice, coordinateur de l'équipe de transition de Martelly, est un ami d'enfance et ancien camarade de classe de Jean-Claude Duvalier. Il a servi dans des postes ministériels sous Duvalier, y compris comme ministre des Affaires sociales.

Le candidat de Martelly pour le poste de Premier ministre, Daniel-Gérard Rouzier, est un membre de l'élite haïtienne qui a soutenu à haute voix le coup contre Aristide de 2004 et même s'est opposé à son retour dans l'hémisphère occidental.

Le soutien de Martelly pour les coups de 1991 et 2004 contre Aristide montre clairement son goût sélectif pour la démocratie.

Les crimes de Jean Claude Duvalier

Avec le retour de Duvalier en Haïti au mois de Janvier 2011, le gouvernement haïtien sous le président René Préval a ouvert deux procédures

Suite à la page (15)

“Mafia boss... Drug dealer... Poster-boy for political corruption” : U.S. Embassy Cables Portray Senator Youri Latortue

by Kim Ives

First of two articles

Youri Latortue is one of Haiti's most powerful politicians.

As an outspoken Senator, he is an ally of Haitian President Michel Martelly. Both are leading advocates for reestablishing the demobilized Haitian Army. He supported Martelly's nominee for Prime Minister, neoliberal businessman Daniel-Gérard Rouzier, who was rejected by the Parliament in a Jun. 21 vote.

But Youri Latortue is also a drug-trafficker, gang godfather, and death-squad leader, according to the testimony and reports of many colleagues, crime witnesses and government officials, both Haitian and international.

In fact, “*Senator Youri Latortue may well be the most brazenly corrupt of leading Haitian politicians,*” according to the U.S. Embassy. Secret U.S. State Department cables obtained by the media organization WikiLeaks and reviewed by *Haïti Liberté* paint a portrait of a relentlessly unscrupulous, ambitious strongman, who has helped bring down Haitian governments and holds Gonaïves, Haiti's fourth largest city, as his personal fiefdom.

His Rise to Power

Born in Gonaïves, Youri Latortue went to law school in Port-au-Prince and then graduated from Haiti's military academy in 1990. He became a lieutenant in the Haitian Armed Forces (FAdH), teaching briefly at the Military Academy. But after the Sep. 30, 1991 coup d'état against President Jean-Bertrand Aristide, Latortue joined the Army's notorious Anti-Gang Unit (previously called Criminal Research) headed by Col. Michel François, one of the coup's principal leaders.

“*It was widely known that he was involved in many of the political killings carried out during the 1991-94 coup, in particular the shooting of Father Jean-Marie Vincent in August 2004,*” explained a once highly-placed government security source who wishes to remain anonymous. “*He was one of Michel François' death-squad leaders.*”

In 2004, a delegation of the Center for the Study of Human Rights wrote that “*a former high-ranking police official from the USGPN (palace security), Edouard Guerrière... claims that Youri Latortue participated in the 1994 murder of Catholic priest Jean-Marie Vincent (as did eyewitnesses in 1995), and that he assisted in the 1993 murder of democracy activist Antoine Izméry.*”

In 2005, a U.S. policeman with the United Nations Police (UNPOL) videotaped an interview that he made with a young woman who feared for her life “*because the 28th of August 1994, I witnessed Youri Latortue murder the priest by the name of Jean-Marie Vincent,*” she said. The video, released in October 2010 by the Haiti Information Project (HIP), is now available on YouTube [http://bit.ly/l6Rrkv].

She describes how the priest drove up to his gate that night. “*That's when I saw... a double white pickup with a bunch of men in black,*” she continued. “*I saw Youri... I [didn't recognize] the other ones. But the reason why I remember Youri [was] because he used to come to [name removed] house. And I saw him getting out of the [pick-up]and shooting at the car. But at that time, I didn't know [the victim] was a priest... I didn't know the person who was in that car.*” It was only later that she learned who it was (see *Haïti Liberté*, Vol.4, No.14, 10/20/2010).

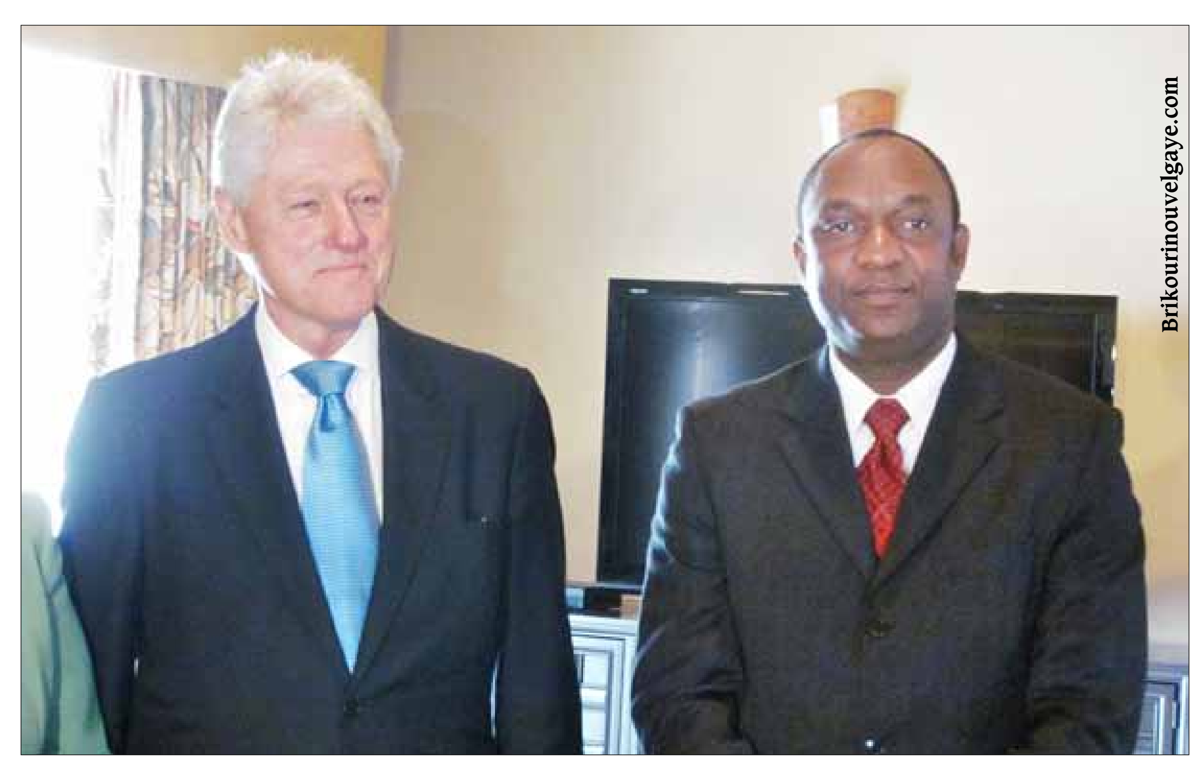
The video-taped interview was sent to HIP with the following note: “*The UN has no interest in pursuing this case or revealing this evidence despite the statements of this eyewitness that Youri Latortue was the triggerman that shot and killed Father Jean-Marie Vincent on August 28, 1994.... It is a travesty of justice that the UN has been withholding this testimony from the public. They are supposed to be impartial but Latortue has powerful friends in the US Embassy who view him as an asset since his role following the ouster of Aristide in 2004.*”

After Aristide returned to Haiti from exile on Oct. 15, 1994, he dissolved the FAdH in early 1995, and Latortue was transferred to the Interim Police force, made up of former FAdH soldiers. Dr. Fourel Célestin, a former FAdH colonel, was appointed as President Aristide's security advisor, and he proposed bringing Youri Latortue into the Palace security under his aegis.

“*Aristide was dead set against it, having heard the persistent rumors of Latortue's murderous role during the coup,*” the former government source said. “*But Célestin convinced him, arguing that the Palace needed to have some of the Army bad guys if it was going to dismantle and neutralize the force.*” Aristide relented.

In March 1995, unknown assassins shot to death well-known pro-coup spokeswoman Mireille Durocher-Bertin and another passenger in her car on the eve of President Bill Clinton's visit to Haiti. The shooting was a tremendous embarrassment to the Aristide government and to Clinton. A team of FBI agents spent time in Haiti investigating the murder, and Youri Latortue was one of their suspects. Washington yanked Latortue's U.S. travel visa.

Latortue worked out of Célestin's Palace office until 1996 when President René Préval took power. Washington insisted that certain former FAdH officers deemed too close to Aristide – Célestin, Major Dany Toussaint, Major Joseph Médard – be removed from leadership of the new police and two new Palace Security details: the USP (Presidential Security Unit), similar to the U.S. Secret Service, and the USGPN (Security Unit to Guard the National Palace). When they were removed, that left a void in the Palace security's command, a void that was filled by Latortue. He became the USGPN's deputy chief under Frantz Jean-François. Two better trusted pro-Lavalas security agents – Nesly Lucien and Oriel Jean – were named to head the USP. That arrangement lasted throughout Préval's term (despite his grave misgivings about Latortue, as we shall see) until he handed the Presidency back to Aristide in 2001.



Youri Latortue (right) with UN Special Representative to Haiti, Bill Clinton. Former U.S. Ambassador Janet Sanderson lamented Latortue's “close associations with armed gangs and drug traffickers.”

Aristide Returns, Youri Takes Leave

“*After Aristide's accession, other USGPN policemen found [Latortue] 'hostile' to his new President, who worried about his involvement in a 'plot,' according to Haiti's elite-owned radio station Signal FM on February 21, 2001,*” Canadian investigative journalist Anthony Fenton wrote in a June 2005 *Znet* article entitled “*Have the Latortues Kidnapped Democracy in Haiti?*”.

At that point, Latortue was transferred out of the Palace to work under Nesly Lucien, who had been named Police Chief. But in late 2001, Latortue took a paid leave of absence from the police to pursue a master's degree in law in Canada. He “*had lived in Miami, [and] studied in Montreal for two years*” he told Fenton in a June 2005 phone interview.

It was during that time that Latortue was paid a visit by Stanley Lucas, an operative for the International Republican Institute (IRI), a tentacle of the U.S. government's National Endowment for Democracy (NED), according to our security source. IRI was playing a central role in organizing the “civilian opposition” to Aristide, principally the so-called “Group of 184,” headed by sweatshop magnate Andy Apaid. But Lucas was also keeping touch with the “armed opposition” of former Haitian soldier and police chief Guy Philippe in the Dominican Republic. This is where Youri came in.

During 2002 and 2003, Latortue shuttled back and forth between the U.S., Canada, and the Dominican Republic, meeting with Guy Philippe, former FRAPH death-squad leader Jodel Chamblain, and others in the “rebel” force forming, training, and launching raids into Haiti. Interestingly, Youri's U.S. travel visa, which had been suspended in 1995, was reinstated in 2002 when he started to play this role of anti-Aristide intermediary.

“*We know that Youri was one of the intellectual authors, one of the key planners, behind the Dec. 17, 2001 attack on the National Palace,*” when a band of Philippe's “rebels” briefly took over the National Palace during a failed coup attempt, our well-placed source explained. “*In the investigation after the attack, we learned that it was Youri's people – his proteges – in the USGPN who, working inside the Palace, let the attackers into the Palace grounds.*”

Finally Latortue, Philippe, Lucas, IRI, and the 184 were successful in their destabilization campaign after a U.S. SEAL team kidnapped Aristide from his home on Feb. 29, 2004, completing the second coup against him.

After the 2004 Coup

Youri Latortue then flew back to Haiti with his first cousin once-removed, Gérard Latortue in tow. A few weeks later, Gérard Latortue was installed as *de facto* Prime Minister. Youri Latortue, often called Gérard's “*nephew,*” was appointed as his security and spy chief, with the title “Responsible for National Intelligence to the Primature.”

“*The thing was that Gérard had been working for international organizations overseas most of his life and didn't really know the lay of the land in Haiti,*” our security source explained. “*He had to rely largely on Youri for guidance. In that sense, Youri was practically the shadow Prime Minister. And during that coup, he was the main one responsible for the massacre of many militants in Belair, Cité Soleil and other pockets of resistance.*”

In his post, Latortue was “*nicknamed 'Mister 30 Per Cent' because of the percentage he demands in return for favors,*” wrote Thierry Oberlin in the December 21, 2004 *Le Figaro.* “*Worried, not without reason, about his own security, the prime minister pays 20,000 euros a month to this former police officer implicated in various scandals for 'organizing an intelligence service'.*”

But then something interesting happened. In late 2004, Gérard Latortue left Haiti to travel to a conference in Canada, passing through Miami. Youri was part of his delegation. But in Florida, U.S. agents detained Youri for his suspected involvement in drug-trafficking. (Joel Deeb, a Haitian-American arms dealer who reportedly brokered deals with Youri Latortue, “*stated that Youri Latortue presently has four sealed DEA indictments pending against him, and that the DEA [has] issued an extradition letter for Youri Latortue to the interim government,*” Fenton learned in several interviews with Deeb between April and June 2005. “*Youri Latortue himself evaded questions about the DEA indictments, denying that he and Deeb, as Deeb claims, were in regular contact.*”)

Gérard Latortue got on the phone to officials in Washington and demanded that Youri be released. Eventually, U.S. officials said they would not hold Youri, but on the condition that he take the next flight back to Haiti, which he did.

“*When Gérard returned to Haiti after the Canada visit, he met with Youri about the incident and about his vulnerability to prosecution,*” our source explains. “*They determined that the best course of action was for Youri to become an elected official, which would confer upon him immunity from prosecution. That is why and how Youri's political career began, assured by Gérard, under whom his election was assured.*”

Thus, under his “*uncle's*” government, Youri was elected to a six-year term as the first senator of the Artibonite Department in the Feb. 7, 2006 elections that also brought Préval to the Presidency for the second time.

This is where the U.S. Embassy cables pick up the thread.

A Drug Dealer and Kidnapper in the Palace?

When Youri Latortue worked in the Palace under Aristide and Préval, neither president was comfortable with his presence there and knew he was involved in illegal activities. But they were afraid to act against him. “*Among political observers, it*

Continued on page(16)

LA « LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ » COMME CONTRE-INSURRECTION

Par Raúl Zibechi *



Manifestation contre la pau



La croissance exponentielle des ONG dans le monde pauvre a coïncidé avec les sanctions imposées par la Banque mondiale

Première partie

« Quand les privilégiés sont peu nombreux et les désespérément pauvres très nombreux, et quand la brèche entre les deux groupes s'élargit au lieu de rétrécir, il reste bien peu de temps avant de devoir choisir entre les coûts politiques d'une réforme et les coûts politiques d'une rébellion. Pour cette raison, l'application de politiques spécifiquement destinées à réduire la misère des 40% les plus pauvres de la population des pays en voie de développement est à conseiller non seulement au nom d'un principe mais aussi au nom de la prudence. La justice sociale n'est pas un simple impératif moral, c'est aussi un impératif politique. Montrer de l'indifférence face à cette frustration sociale revient à exacerber celle-ci. »

(Robert McNamara [2], 1972)

La « lutte contre la pauvreté » est devenue, dans la deuxième moitié du siècle, une des plus importantes politiques publiques dans le monde entier, et elle inspire les politiques sociales des États, qu'ils soient dirigés par des forces de droite ou de gauche, par des conservateurs ou des progressistes. Étudier comment cette lutte est née et comment elle est parvenue à prendre son importance actuelle, peut contribuer à éclairer les raisons fondamentales qui inspirent les programmes sociaux élaborés de nos jours par les gouvernements progressistes d'Amérique latine. Ces derniers assument la « lutte contre la pauvreté », depuis le langage jusqu'aux concepts qu'elle renferme, de manière non critique et sans même prendre en considération l'origine et les objectifs de cette approche.

Suivre l'évolution de la « lutte contre la pauvreté » suppose de braquer l'objectif sur les directives élaborées par les centres de réflexion globale ; parmi ceux-ci se détache la Banque mondiale, l'institution qui a le plus grand poids intellectuel au monde, dont les publications servent de référence obligée pour les universitaires, les médias et pour tous ceux qui gèrent les politiques publiques des gouvernements. Pendant plus d'un demi-siècle, elle a servi les intérêts nationaux et impérialistes des États-Unis, ce qui ne l'a pas empêchée d'exercer une forte influence y compris sur ceux-là mêmes qui se proclament anti-impérialistes ou qui repoussent « l'hégémonisme » états-unien.

Ce texte prétend montrer comment les idées et les propositions formulées par la Banque mondiale ont modelé les politiques sociales et puissamment influé sur la manière de comprendre le monde d'un large éventail de forces politiques et sociales. C'est pourquoi je me propose d'énumérer chronologiquement les propositions de la Banque qui se sont imposées progressivement dans la mesure où les forces de gauche – je me réfère en particulier aux gauches institutionnelles du Cône Sud – ont peu à peu perdu la capacité de penser par elles-mêmes et de prendre appui sur la tension émancipatrice héritée des processus révolutionnaires du XXe siècle. Nous verrons que les principaux développements, théoriques et politiques, de la Banque mondiale ont constamment visé à contenir le communisme et à mettre en déroute et discipliner le champ populaire. Même si, dans les grandes lignes, elle a remporté des succès très partiels, ses principales réussites ont consisté à coopter idéologiquement les élites dirigeantes des gauches qui – d'après ce qui se dégage d'un rapide survol historique – répètent point par point les diverses formulations de la Banque concernant les politiques sociales.

Un héritage du Vietnam

La guerre du Vietnam a été un partage des eaux par bien des aspects. Les élites des États-Unis ont vite compris qu'on ne pouvait gagner une guerre de ce type en faisant seulement appel à la supériorité militaire. L'un des premiers à réaliser cela et qui s'est chargé de formuler la politique du « combat contre la pauvreté » fut Robert McNamara. Diplômé de Harvard, il a travaillé à Price Waterhouse et durant la Seconde Guerre mondiale il a servi dans la force aérienne, où il s'est spécialisé dans l'analyse de l'efficience et de l'efficacité des bombardements états-uniens, plus précisément du B-29, à cette époque le principal bombardier dont on disposait. Plus tard, il est entré à la compagnie Ford, comme l'un des plus hauts responsables de l'expansion, après-guerre, de cette entreprise ; il en est devenu le premier président non issu de la famille de son fondateur, Henry Ford.

Ce fut John Kennedy qui, en 1961, le proposa pour diriger le Pentagone, charge qu'il occupa jusqu'en 1968, date à laquelle il fut nommé président de la Banque mondiale. À ce poste, il joua un rôle éminent pour donner forme tant aux activités d'assistance au développement qu'à la formulation du « combat contre la pauvreté ». Toutes les analyses confirment que la présidence de McNamara non seulement amplifia les opérations de la Banque à un niveau sans précédents, mais aussi la transforma en centre intellectuel et politique capable de peser partout dans le monde et d'influer sur presque tous les gouvernements.

Son point de départ fut de reconnaître l'échec des solutions exclusivement militaires, à une époque encore dominée par la politique de représailles massives, connue sous le nom de politique de dissuasion. Jusqu'au moment où Kennedy arriva à la Maison blanche et McNamara au Pentagone, « les États-Unis possédaient assez de capacité guerrière pour garantir que n'importe quelle attaque contre la nation serait immédiatement suivie de la destruction totale des bases et villes du pays agresseur » (Klare, 1974 : 43). C'est-à-dire qu'ils pouvaient infliger de tels dommages à l'Union soviétique que cette dernière ne se risquerait pas à lancer une attaque. Mais les deux leaders remarquèrent que les États-Unis et leurs alliés étaient de plus en plus tenus en échec dans un type de guerre pour lequel ils n'étaient pas préparés, la guerre de guerrillas, laquelle était devenue monnaie courante dans le tiers monde, principal théâtre de confrontation guerrière dans les années cinquante et soixante. C'est avec eux deux que naquit la « contre-insurrection ».

Des milliers d'officiers du Pentagone étudièrent les œuvres de Mao Tse Tung et Ernesto Guevara pour se familiariser avec la guerre de guerrillas et suivirent des cours anti-insurrection que Kennedy avait ordonné de dispenser aux fonctionnaires destinés à des ambassades et missions dans le tiers monde. Mais ils comprirent aussi qu'on ne pouvait gagner une guerre de ce type par des moyens exclusivement militaires et qu'ils devaient créer des formes d'aide économique et miner l'infrastructure des guérilleros. « Ces activités non militaires auxquelles, dans le cas du Vietnam, on a donné le nom générique de "l'autre guerre", sont le fruit de la nouvelle "science" de la "formation des systèmes sociaux" » (Klare, 1974 : 56). Avec des modifications, cette manière de voir se maintient jusqu'à aujourd'hui.

McNamara fut le secrétaire à la Défense le plus longtemps en poste et il opéra une révolution au Pentagone, comme il le ferait ensuite à la Banque mondiale. Il renforça la puissance non nucléaire des forces armées, il réorganisa et remodela l'organisation de la défense basée auparavant sur la « réponse flexible » et centralisa le commandement ; cette dernière mesure se trouva favorisée par le retentissant échec de la vieille garde d'officiers dans leur tentative d'invasion de Cuba en 1961. Une des conséquences de la gestion de McNamara fut d'accréditer l'idée que les « guerres de libération nationale » se gagnaient pour des raisons politiques et non technologiques, comme les militaires en avaient l'habitude. D'où l'importance accordée à l'investigation en matière « d'ingénierie des systèmes sociaux », tâche où se distingua la Rand Corporation, fondation réactionnaire, qui affirmait que « la principale finalité du travail de contre-insurrection doit se concrétiser en influant sur le comportement et le mode d'action du peuple » (Klare, 1974 : 109).

En pleine guerre du Vietnam, alors qu'il était déjà évident qu'un demi-million de soldats de la première puissance militaire ne pouvaient vaincre les guerrillas, McNamara accéda à la présidence de la Banque mondiale où il mit en pratique ce qu'il avait appris dans la guerre. Ce n'est pas la première fois que les forces armées se révèlent être une source d'inspiration théorique et matérielle du capitalisme ; mais ce qu'il y a de particulier en l'occurrence, c'est que l'acquis est en relation avec les techniques d'organisation sociale. Marx considérait, dans une lettre à Engels de 1857, que l'histoire de l'armée montre le rapport entre les forces productives et les relations sociales :

> En général, l'armée est importante pour le développement économique. Par exemple, c'est dans l'armée que les Anciens développèrent pour la première fois un système complet de salaires. De même, chez les Romains, la propriété individuelle (peculium castrense) fut la première forme légale à reconnaître le droit de propriété mobilière à quelqu'un d'autre que le chef de famille [...]. Il en va de même ici avec le premier usage des machines à grande échelle. On peut inclure la valeur spéciale des métaux et leur emploi comme monnaie qui semble s'être fondé à l'origine sur sa signification militaire. La division du travail à l'intérieur d'une branche fut menée à bien au sein des armées. Toute l'histoire des formes de la société bourgeoise se résume de manière notable dans l'histoire militaire (Marx-Engels. 1972 : 135-135).



Le siège de la Banque mondiale à Washington D. C. Cette Banque est l'institution qui a le plus grand poids intellectuel au monde, dont les publications servent de référence obligée pour les universitaires, les médias et pour tous ceux qui gèrent les politiques publiques des gouvernements

Aujourd'hui, nous savons que depuis le panoptique jusqu'au taylorisme (en passant par ce processus que nous appelons « révolution industrielle ») on s'est inspiré des innovations nées dans les armées qui, un temps après, ont commencé à être appliquées dans la sphère « civile ». Giovanni Arrighi établit un lien décisif entre capitalisme, industrialisme et militarisme qui l'amène à soutenir que la course aux armements – pour contrôler les ressources mondiales – fut la source et la base d'innovations qui révolutionnèrent la production et le commerce ; ce dernier, dans la période de déclin du système, se décline en une nouvelle triade : capitalisme financier-militarisme-impérialisme (Arrighi, 2007 : 278-287). Pour ce qui est des mécanismes de domination et, concrètement, de l'histoire des politiques sociales, l'impression de la primauté du militaire ne fait que se confirmer.

Ce qui est certain, c'est que l'axe de la gestion de McNamara à la Banque fut l'étroite connexion qu'il établit entre développement et sécurité. Dans son livre L'Essence de la sécurité, écrit durant sa dernière année au Pentagone, il soutient qu'entre les années 1958 et 1966 il y eut 164 conflits violents dans le monde, que seuls 15 furent des affrontements militaires entre deux États et qu'aucun ne fut une guerre déclarée. Sa conclusion était « qu'il existe une relation directe entre violence et retard économique (Mendes, 2009 : 113). Il a compris que la pauvreté et l'injustice sociale pouvaient mettre en péril la stabilité et la sécurité des alliés de son pays et se transformer en facteurs d'instabilité qui donneraient à leurs adversaires l'opportunité de s'emparer du pouvoir.

L'étape suivante consista à reconnaître que la croissance économique par elle-même n'était pas capable de réduire la pauvreté, ce qui amena les dirigeants de la Banque à mettre au premier plan l'aide à l'agriculture et l'éducation pour les années 1968-1975. Mais la construction politique et théorique du « combat contre la pauvreté » passa par différentes étapes et fut mise en place graduellement. Dans un premier temps, on se proposa d'aborder le problème de la croissance démographique à travers le planning familial qui, vers 1970, fut relégué au second plan en raison des difficultés et des rejets auxquels il dut faire face. D'autres thèmes, comme le chômage, la santé et la nutrition, ou encore l'urbanisation des quartiers populaires, apparurent dans la rhétorique de McNamara au début des années soixante dix.

Un bon exemple : les prêts de la Banque centrale pour le développement urbain, qui passèrent de 10 millions de dollars en 1972 à 2 milliards en 1988, avec 116 programmes pour urbaniser des favelas dans 55 pays (Davis, 2006 : 79). Cependant, la « lutte contre la pauvreté » butait sur certaines limites : [il lui manquait] « une approche qui lui aurait donné support et rationalité, et un instrument opérationnel qui aurait permis sa réitération à grande échelle » (Mendes, 2009 : 128). À cette période, son directeur découvrait peu à peu que le rôle de la Banque devait consister à imposer sa marque dans le domaine de la génération d'idées et de l'assistance technique plutôt que dans la réalisation directe des programmes ; sur cette dernière question, il était enlisé.

La retraite en déroute du Vietnam, en 1973, accéléra l'adoption de la ligne de combat contre la pauvreté qui allait alors de pair avec un profond virage de la politique extérieure états-unienne. Au début de cette décennie, l'attention fut portée sur la lutte contre « l'extrême pauvreté » et l'attention aux « nécessités humaines de base » en aidant les pauvres à participer à leur développement (Mendes, 2009 : 131). Cette différenciation et stratification entre pauvreté relative et pauvreté absolue apparaît dans le discours annuel de McNamara en 1972. L'année suivante, un programme est lancé qui met l'accent sur la santé et l'éducation primaires, l'eau potable et l'énergie



vreté



Robert McNamara

électrique, à l'adresse du monde rural. On ne met pas en question la structure agraire ni la concentration de propriété de la terre, facteur clé de la pauvreté et de l'inégalité rurale, et les projets s'adaptent à une réalité que non seulement on ne prétend pas changer mais qu'on cherche à consolider, même si, dans les faits, on s'interroge sur « l'effet de diffusion » que la croissance était supposée avoir. Cette ligne de pensée fut établie par Hollis Chenery – économiste en chef et vice-président de la Banque - dans son livre Redistribution avec croissance, qui fournit le cadre théorique à la période de McNamara quand l'inégalité fut considérée comme un frein au développement, inégalité qui ne peut être résorbée par la croissance économique (Toussaint, 2007 : 155).

Dans son travail, Chenery affirme déjà la nécessité de distribuer une partie de la croissance au moyen de la réorientation des investissements au profit de groupes en situation de pauvreté absolue, sous la forme d'éducation, d'accès au crédit, de travaux publics et autres ; ce qu'on peut synthétiser en « répartir une partie de l'accroissement de la richesse et non la richesse », en augmentant la productivité des pauvres et leur insertion dans le marché pour que leurs gains augmentent (Mendes, 2009 : 134). Comme on peut le voir, dans cette optique – qui a déjà près de quatre décennies – se trouvent anticipées les logiques qui imprègnent les politiques sociales jusqu'à aujourd'hui.

Au-delà de ces débats sur les voies à emprunter pour réduire la pauvreté, sous la présidence de McNamara s'installe ce thème qui jusqu'alors était absent dans la théorie économique et, à plus forte raison, dans la politique de la Banque. La pauvreté acquiert un statut théorique et politique, comme unité d'analyse et centre des politiques publiques, et doit être incluse dans les initiatives des gouvernements ainsi que dans les études et les recherches. Le grand virage effectué sous la présidence de McNamara fut de passer de la centralité de la croissance économique à la question de la couverture ou non des nécessités de base, considérées comme l'expression de la pauvreté absolue. En 1976, l'Organisation internationale du travail (OIT) adopte la thèse des nécessités de base et les divise en quatre groupes : minimums pour la consommation familiale et personnelle ; accès aux services essentiels de santé, à l'éducation et à l'eau potable ; travail justement rémunéré ; participation à la prise de décisions comme faisant partie des libertés individuelles (Gutiérrez, 2000). Cette proposition fut universellement acceptée comme référence dans le vaste ensemble de politiques qui insistent sur la « participation sociale ». Dans ces années-là, la pauvreté s'institutionnalise comme faisant partie de l'agenda international du développement, question qui apparaît liée à l'implication toujours plus forte de la Banque dans la recherche, la récolte d'informations et de renseignements. Pour ces tâches, la Banque a commencé à financer la recherche locale et à former des techniciens afin de les habiliter à la formulation et la conception de projets.





Cité Soleil, Haïti une illustration de la pauvreté absolue

Tout cela a nécessité la constitution de tout un champ d'études consacrées à cette thématique, dont l'expansion provoqua l'imposition et la légitimation d'un nouveau vocabulaire (centré sur des termes comme efficience, marché, revenu, actifs, vulnérabilité, pauvre, etc.) au détriment d'un autre (comme égalité, exploitation, domination, classe, lutte des classes, etc.) forgé dans les luttes sociales et lié à la tradition socialiste. Finalement, s'est non seulement établie une manière d'interpréter et de catégoriser la réalité sociale, mais s'est dessiné un nouvel agenda politico-intellectuel. C'est à ce moment-là que la Banque s'est transformée en une agence capable d'articuler et de mettre en marche un projet plus universaliste de développement capitaliste à destination de la périphérie, projet ancré dans la « science de la pauvreté » ou « science de gestion politique de la pauvreté » par la voie du crédit, et non plus de la philanthropie (Mendes, 2009 : 136).

La proposition consistait à surmonter la pauvreté grâce à l'augmentation de la « productivité des pauvres », vu que l'on considérait que, aussi bien à la campagne qu'à la ville, les pauvres étaient ceux qui n'étaient pas insérés dans des activités productives liées au marché. Une position qui non seulement blanchissait l'exploitation et la féroce accumulation du capital, mais avait aussi le mérite, pour les élites, d'isoler le phénomène de la pauvreté des relations sociales hégémoniques. Autrement dit, on installe la pauvreté comme un problème, rendant ainsi invisible le fait que la richesse est la véritable cause des problèmes sociaux. En parallèle, on récupère des pratiques coloniales, étant donné que ce ne sont jamais les pauvres qui définissent la pauvreté mais les institutions « spécialisées », qu'elles soient mondiales ou gouvernementales.

C'est ainsi qu'apparaît toute une chaîne de définitions, d'abord celle de la pauvreté absolue, puis celle de sa localisation dans des espaces précis (en premier lieu dans les aires rurales, et au milieu des années soixante-dix environ dans les périphéries urbaines). À partir de là, on définit des politiques qui sont nécessairement « focalisées » et qui visent à résoudre le problème. Les concepts de focalisation, nécessités de base et productivité vont de pair ; mais en outre, on cherche à mettre à profit la main-d'œuvre non rémunérée des pauvres pour baisser les coûts de la lutte contre la pauvreté, comme cela s'est passé avec le programme d'urbanisation des favelas. « Faire l'éloge de la praxis [3] des pauvres est devenu un rideau de fumée pour renier les engagements historiques des États dans la réduction de la pauvreté et du déficit en logements » (Davis, 2006 : 81).

L'étape suivante, presque naturelle, de cet enchaînement conceptuel et politique, est l'apparition d'organisations spécialisées dans le travail centré sur les pauvres, pour les « aider » à élever leurs revenus grâce à une amélioration de leur productivité. C'est ainsi que se répandent les ONG, « impérialisme mou » pour employer les termes de Mike Davis. La croissance exponentielle des ONG dans le monde pauvre a coïncidé avec les sanctions imposées par la Banque mondiale, ainsi que par d'autres organismes ou États du premier monde [4], à ces gouvernements qui instauraient des politiques redistributives. C'est ce qui est arrivé au gouvernement de Salvador Allende : à partir du moment où il fut élu président en 1970, les versements multilatéraux ont chuté en flèche, pour redémarrer nettement en 1973, l'année même où il a été renversé par Augusto Pinochet (Toussaint, 2007 : 104). D'autres pays ont été frappés : Pérou, Algérie, Guinée et le Nicaragua sandiniste. La Banque, et avec elle la coopération internationale, acceptait de combattre la pauvreté par des politiques ne visant que les « nécessités de base » et au moyen de prêts qui endettaient les pays. Peu après, avec le gouvernement Carter (1977-1981) l'objectif du combat contre la pauvreté s'est combiné avec la politique des « droits humains » ; cette dernière a fini par prévaloir sur le droit international qui considérait, entre autres, que la non-intervention était une règle de base pour réguler les relations entre États (Bartholomew et Breakspear, 2004).

Il est bon de noter que s'est ainsi constitué le tryptique politico-idéologique sur lequel chevauche le nouvel impérialisme : combat contre la pauvreté fondé sur des crédits afin de faire face aux nécessités de base, sans s'appuyer sur des réformes structurelles ; droits humains qui portent atteinte au droit international fondé sur la non-intervention ; enfin la démocratie électorale comme moyen de légitimation des gouvernements. Tout pays qui sortirait de ce programme est passible de sanctions, dans le meilleur des cas ; dans le pire, ses institutions seront déstabilisées et s'il ne renonce pas à son autonomie, il subira une invasion militaire.



Une manifestation devant le siège de la Banque Mondiale demandant de mettre fin à la pauvreté



La misère est toujours une violation des droits de l'enfant

Domestiquer le champ populaire

Au début des années 1980, il s'est produit un important virage dans la politique des États-Unis et de la Banque mondiale : ils ont lancé les programmes d'ajustement structurel qui devaient ouvrir la voie au modèle néolibéral. Déjà, sur le point de se retirer de la présidence de la Banque, McNamara – qui appuyait l'ajustement structurel au moyen de prêts importants aux pays qui l'avaient mis en œuvre – insista sur sa préoccupation pour « l'équité », dans la mesure où une grande inégalité pouvait être « socialement déstabilisatrice » ; il signalait qu'il « est fort peu prudent, du point de vue économique, de permettre qu'au sein d'une nation arrive à se créer une culture de la pauvreté capable d'infecter et de saper tout le tissu social et politique » (Mendes, 2009 : 160).

Durant plus d'une décennie, la politique du combat contre la pauvreté fut abandonnée en tant qu'élément de l'offensive néolibérale menée par les gouvernements Ronald Reagan et George Bush (père). Le rapport de 1990 sur le Développement mondial publié par la Banque établit le binôme ajustement structurel/compensation focalisée de la pauvreté, tels deux visages d'un même processus d'implantation du néolibéralisme, cherchant à aborder les « coûts sociaux » de l'ajustement pour éviter une quelconque instabilité politique. L'insurrection populaire au Venezuela, connue sous le nom de Caracazo, en février 1989, en réaction à une série d'ajustements, doit avoir attiré l'attention en ce sens. Durant cette période, les politiques sociales cherchèrent à agir « tout en gardant la possibilité de gérer l'ajustement » (Mendes, 2009 : 195).

En tout cas, il paraît important de signaler que dans la période néolibérale sont appliqués les mêmes critères que ceux déjà adoptés durant la période McNamara, avec de petites adaptations et développements pour faire face aux nouveaux défis. L'expansion des ONG fut l'une de ces incorporations auxquelles s'en ajouteraient d'autres vers le milieu des années 1990 pour affronter les révoltes populaires successives.

Le Rapport de 1991 propose, parmi les sept actions prioritaires pour appliquer le programme néolibéral, le « transfert de la prestation de fonctions et services publics divers à des organisations non gouvernementales (ONG), véhicules plus efficaces pour promouvoir la participation populaire à l'allègement de la pauvreté » (Mendes, 2009 : 197). En parallèle, on propose le concept de « gouvernance » (défini comme exercice du pouvoir politique pour administrer les affaires de la nation) comme catégorie d'analyse pour encadrer les relations entre gouvernements, organisations sociales et institutions internationales. Le critère de la « gouvernance » a facilité l'incorporation massive des ONG dans l'allègement de la pauvreté. Selon les données de la Banque elle-même, en Amérique latine on est passé de 15% de projets en collaboration avec des ONG dans la période 1974-1989, à 50% en 1994. Quant au montant des sommes utilisées par les ONG pour le développement dans les pays de la périphérie, il est passé de 9 millions de dollars à 6 milliards 400 millions de dollars en 1989. « Quelques calculs montrent que les ONG ont utilisé plus de ressources à des fins de développement dans les pays périphériques que la Banque mondiale avec ses prêts et ses crédits » (Mendes, 2009 : 203). Ce fait avalise la position de ceux qui considèrent que le rôle principal de la Banque a été celui de référent intellectuel plus que celui de financier.

En Bolivie, un des pays définis comme prioritaires pour la coopération internationale, il y eut à cette période une explosion d'ONG : de 100 en 1980, elles sont passées à 530 en 1992 (Arellano-Petras, 1994 : 81). Au fur et à mesure de la décennie, le poids des ONG dans les projets de la Banque continuait à s'accroître, au point d'atteindre 59% des projets pour l'Amérique latine en 1999, presque quatre fois plus en une seule décennie (Mendes, 2009 : 238). Pourtant, le problème ne se situe pas tant au niveau des ONG elles-mêmes – bien qu'elles fassent évidemment partie du problème – qu'au niveau des modes de travail inspirés par les politiques tracées par la Banque mondiale. Plus que par la quantité d'ONG incorporées à la coopération, le changement s'est produit en leur sein. À cette période apparaît une forte concurrence pour obtenir des financements et des espaces d'activité, ce qui les amène à une plus grande institutionnalisation et professionnalisation, si bien qu'« elles sont

Suite à la page (16)

Sénégal : « Le pays sera à feu et à sang » Interview de Barthélemy Dias

Malgré son arrestation et la sévère répression de la manifestation qu'il avait initiée avec ses camarades pour exprimer son opposition au projet de loi instituant un ticket à la présidentielle, Barthélemy Dias ne compte pas s'amender. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, hier, le Secrétaire général du Mouvement national des jeunesses socialistes (Mnjs) enfonce le clou : « Le pays sera à feu et à sang, parce qu'en face de nous, il y a un régime qui refuse de reculer ». M. Dias met également en garde les chefs religieux qui ne daignent pas encore prendre position. Propos recueillis par Barka Isma BA

Barka Isma BA : Quel bilan tirez-vous de la manifestation que vous aviez initiée pour dénoncer la nouvelle trouvaille de Me Wade ?

Barthélemy Dias : Pour nous, c'est un bilan positif. L'objectif recherché était de susciter le débat autour de cette honte constitutionnelle que Wade veut faire passer dans ce pays. En toute modestie, en toute humilité, nous sommes satisfaits, parce que nous avons pu constater que les Sénégalais, aujourd'hui, ont pris connaissance des enjeux liés à cette honte constitutionnelle. Donc, pour nous, l'objectif a été atteint. Maintenant, la deuxième phase du combat, c'est de faire en sorte que cette honte constitutionnelle ne puisse pas passer. Abdoulaye Wade peut faire ce qu'il veut, mais qu'il sache que cette insulte à la nation ne passera pas. On ne l'acceptera pas. Il y a eu déjà un mort à Sangalkam par rapport à la bêtise libérale, nous n'avons pas d'autre choix que de nous battre. Cette loi ne passera pas au sein de la classe politique, de la société civile et des populations sénégalaises, même s'il [Wade] a une majorité de marionnettes à l'Assemblée. Nous irons manifester à l'Assemblée nationale, parce que ça fait partie du combat politique. Nous combattrons jusqu'à ce que cette loi soit retirée du système.

Barka Isma BA : Que vous inspire l'attitude des forces de sécurité qui ont sévèrement réprimé votre manifestation ?

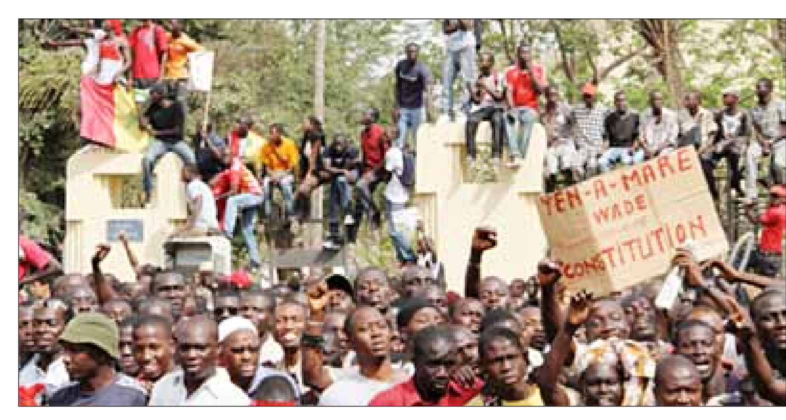
Barthélemy Dias : Nous déplorons le comportement des forces de l'ordre. Dans notre adversité, nous ne les prenons pas en compte. Parce que, nous n'avons pas de problèmes avec eux. Le comportement de certains éléments du Groupement mobile d'intervention est déplorable. La plupart d'entre eux sont assez limités et paniquent rapidement. Mais, je dois reconnaître le professionnalisme du commissaire central de Dakar et du colonel Lam chargé du Groupement mobile d'intervention. Nous, nous cherchons à faire en sorte qu'on ait jamais à nous reprocher une quelconque violence à l'endroit des forces de l'ordre. Nous, nous sommes dans un combat politique, dans une opposition farouche, par rapport à un projet de loi qui cherche à installer le Sénégal au panthéon de la bêtise. On ne peut pas l'accepter. Ça, Abdoulaye Wade doit le comprendre. C'est dommage qu'on soit contraints à s'opposer aux forces de l'ordre. Nous allons nous battre pour que ce projet de loi soit retiré. Et ensuite, nous allons nous battre pour que la Constitution du Sénégal soit respectée. Il ne faut pas que Wade cherche à nous endormir. La Constitution ne lui permet pas de briguer un troisième mandat. Et il ne briguera pas un troisième mandat dans ce pays.

Barka Isma BA : Comment s'est passée votre audition au Commissariat central après votre arrestation ?

Barthélemy Dias : Vous savez, je suis tellement habitué aux commissariats de police qu'à la limite, c'est une promenade de santé. Je dis toujours à mes amis que, comme nous n'avons pas volé, nous n'avons pas violé, nous n'avons pas tué, nous ne devons rien à personne, il n'y a pas de quoi avoir honte. Nous nous battons pour la bonne cause. Abdoulaye Wade a eu à s'opposer à sa manière. Aujourd'hui, il est président de la République, c'est à notre tour de nous opposer. Les Sénégalais en ont décidé ainsi le 19 mars 2000. Nous nous opposons dans la dignité, dans le respect des lois de ce pays. Et nous continuerons à nous battre pour que la démocratie sénégalaise puisse avancer. Nous invitons toutes les forces de défense et de sécurité de notre pays à faire preuve de professionnalisme, parce qu'Abdoulaye Wade appartient, politiquement, à la préhistoire de ce pays. Donc, ça ne sert à rien de verser dans le zèle. Nous nous battons pour le respect des principes démocratiques et républicains. Nous devons le faire pour l'histoire et pour la postérité. Je promets à Abdoulaye Wade, sur les tombes des Présidents Senghor et Mamadou Dia, que la Constitution du Sénégal sera respectée. Abdoulaye Wade n'a aucune idée de ce qui se prépare du côté de l'opposition. Il ne faut pas qu'il pense que l'opposition, c'est une question de leadership. Nous, notre avenir est devant nous. Il n'est pas derrière nous. Ce que Wade cherche à faire, c'est de nous retirer un avenir. Et ça, nous ne l'accepterons pas. Il cherche à monarchiser le pays, il cherche coûte que coûte à mettre son fils au pouvoir.



Barthélemy Dias, Secrétaire général du Mouvement national des jeunesses socialistes (Mnjs) (DR)



Manifestation populaire contre le projet de succession dynastique de Wade



Le président Abdoulaye Wade (à gauche) et son fils Karim Wade

Barka Isma BA : Mais, le chef de l'État a déclaré que ce projet de loi prouve qu'il n'a pas l'intention de se faire succéder par son fils...

Barthélemy Dias : Quand Abdoulaye Wade dit que ce ticket sera la preuve que son fils n'est pas dans le schéma, mais il raconte des contrevérités. Il n'a aucun respect pour la Constitution de ce pays. Installer un ticket, voler des élections en s'appuyant sur ce ticket, et puis, le lendemain, re-modifier la Constitution en disant qu'en cas de vacance du pouvoir, ce n'est plus le Vice-président qui assure l'intérim, mais le Premier ministre. Il faut qu'Abdoulaye Wade comprenne une chose : il a 90 ans, il appartient à la préhistoire. Il ne peut pas nous endormir.

Barka Isma BA : Ne craignez-vous pas que du sang soit versé lors du vote de la loi ?

Barthélemy Dias : Le pays

Suite à la page (16)

L'USAID annonce un plan pour manipuler les adolescents cubains

L'Agence étasunienne pour le développement international (USAID) a annoncé le financement de nouveaux projets pour empiéter sur les communications à Cuba, notamment chez les mineurs. Les nouveaux plans visent surtout à élargir l'utilisation des médias sociaux et à accroître l'accès à l'information que les États-Unis trouvent convenable de diffuser, selon un article paru dans le journal Granma.

L'article rapporte les révélations publiées sur le site cubamoneyproject.org par le journaliste Tracey Eaton, qui étudie la façon dont Washington gaspille des dizaines de millions de dollars dans des activités illégales et secrètes contre Cuba d'autant que le financement de ce projet sortira de la poche du contribuable.

Ce budget comprend six millions de dollars pour des programmes supposés augmenter la liberté d'expression parmi les jeunes âgés de 12 à 18 ans, selon les informations affichées par Eaton. D'autres 6.000.000 USD seront alloués à l'utilisation illégale d'Internet et à étendre l'accès à l'information (et à la désinformation).

Neuf millions de dollars soutiendraient des quartiers, des coopératives, des clubs sportifs, des groupes religieux et d'autres organisations de la société civile.

L'objectif de l'USAID est d'avoir une présence dans les groupes vulnérables de la population, soit les noirs, les mulâtres, les jeunes paysans, la jeunesse urbaine, les jeunes handicapés, les orphelins et les familles brisées et monoparentales.



L'objectif de l'USAID est d'avoir une présence dans les groupes vulnérables de la population, soit les noirs, les mulâtres, les jeunes paysans, la jeunesse urbaine, les jeunes handicapés, les orphelins et les familles brisées et monoparentales.

AHORA 20 Juin 2011

Wikileaks révèle : Youri Latortue

Suite de la page (4)

Ils sont censés être impartiaux mais Latortue a des amis puissants à l'ambassade des É.-U. qui le considèrent comme un atout depuis son rôle après le renversement d'Aristide en 2004 ».

Après son retour d'exil le 15 octobre 1994, Aristide a démobilisé les FAdH au début de 1995, et Latortue a été muté à la force de Police intérimaire, composée d'anciens soldats des FAdH. Dr. Fourel Célestin, ancien colonel des FAdH, a été nommé au poste de conseiller à la sécurité du président Aristide, et il a proposé d'intégrer Youri Latortue à la sécurité du Palais sous son égide.

« Aristide y était totalement opposé car il avait entendu les rumeurs du rôle meurtrier de *Latortue durant le coup d'État »*, de dire l'ancien membre du gouvernement. « Mais Célestin l'a convaincu, *arguant que le Palais se devait de posséder certains des mauvais éléments de l'armée pour démanteler et neutraliser la force »*. Aristide a cédé.

En mars 1995, des assassins inconnus ont abattu la porte-parole pro-coup d'État bien connue, Mireille Durocher-Bertin, et un autre passager de sa voiture la veille de la visite du président Bill Clinton en Haïti. Cet assassinat a considérablement embarrassé le gouvernement Aristide et Clinton. Une équipe d'agents du FBI a passé du temps à enquêter sur le meurtre en Haïti, et Youri Latortue comptait parmi leurs suspects. Washington a retiré le visa de voyage aux É.-U. de Latortue.

Latortue a travaillé au bureau du Palais de Célestin jusqu'en 1996, quand le président René Préval a pris le pouvoir. Washington a insisté pour que certains officiers des FAdH considérés comme étant trop proches d'Aristide – Célestin, les majors Dany Toussaint et Joseph Médard – soient écartés de la direction de la nouvelle police et de deux nouveaux contingents de sécurité du Palais : L'USP (Unité de sécurité présidentielle), semblable aux services secrets des É.-U., et l'USGPN (*Unité de sécurité générale du Palais national*). Lorsqu'ils ont été démis de leurs fonctions, cela a laissé un vide dans le commandement de la sécurité du Palais, un vide qui a été comblé par Latortue. Il est devenu chef adjoint de l'USGPN sous Frantz Jean-François. Deux agents de sécurité pro-Lavalas jugés plus dignes de confiance – Nesly Lucien et Oriel Jean – ont été choisis pour diriger l'USP. Cet arrangement a duré pendant tout le mandat de Préval (en dépit de ses graves inquiétudes au sujet de Latortue, comme nous le verrons) jusqu'à ce qu'il laisse la place à Aristide en 2001.

Aristide revient, Youri prend congé

« Après l'accession au pouvoir d'Aristide, d'autres policiers de l'USGPN ont trouvé [Latortue] *'hostile' envers son nouveau Président, qui était préoccupé par son implication dans un'complot,' d'après la radio appartenant à l'élite haïtienne, Signal FM, le 21 février 2001 »*, écrit le journaliste d'enquête canadien Anthony Fenton, dans un article de *Znet* de juin 2005 intitulé « Have the *Latortues Kidnapped Democracy in Haiti?* [Les Latortue ont-ils kidnappé la démocratie en Haïti ?] ».

À ce moment-là, Latortue a été transféré du Palais pour aller travailler sous Nesly Lucien, qui avait été nommé chef de police. Mais à la fin de 2001, Latortue a pris un congé payé de la police pour aller poursuivre une maîtrise en Droit au Canada. Il « a vécu a Miami, [et] *étudié à Montréal pendant deux ans »* a-t-il raconté à Fenton lors d'une interview téléphonique de juin 2005.

C'est à cette époque que Latortue a reçu la visite de Stanley Lucas, un représentant de l'International Republican Institute (IRI), une tentacule du National Endowment for Democracy (NED) du gouvernement des É.-U., d'après notre source. L›IRI jouait un rôle central dans l›organisation de l'« opposition civile » à Aristide, principalement le soi-disant « groupe des 184 », dirigé par le magnat des ateliers de misère, Andy Apaid. Mais Lucas était également en contact avec l'« opposition armée » de l'ancien soldat et chef de police haïtien, Guy Philippe en République dominicaine. C'est là que Youri allait entrer en scène.

En 2002 et 2003, Latortue a fait la navette entre les États-Unis, le Canada et la République dominicaine, pour rencontrer Guy Philippe, l'ancien chef de l'escadron de la mort FRAPH , Jodel Chamblain, et d'autres membres des « rebelles » qui se formaient, s'entraînaient et lançaient des raids contre Haïti. Fait intéressant, le visa de voyage aux États-Unis de Youri, qui avait été suspendu en 1995, a été rétabli en 2002 lorsqu'il s'est mis à jouer le rôle d'intermédiaire anti-Aristide.

« Nous savons que Youri a été l'un des auteurs intellectuels, l'un des principaux planificateurs, de l'attaque contre le Palais national le 17 décembre 2001», lorsqu'une bande des « rebelles » de Philippe a brièvement pris le Palais national à l'occasion d'un coup d'État raté, a expliqué notre source bien placée. « Dans le cadre de l'enquête après l'attaque, nous avons appris que c'étaient les gens de Youri – ses protégés – dans l'USGPN, travaillant à l'intérieur du Palais, qui ont laissé les attaquants s'introduire dans l'enceinte du Palais. »

Enfin Lucas, Latortue, Philippe, l'IRI et les 184 ont réussi leur campagne de déstabilisation après qu'une équipe SEAL des É.-U. eut enlevé Aristide à son domicile le 29 février 2004, complétant le deuxième coup d'État contre ce dernier.

Après le coup d'État de 2004

Youri Latortue s'est alors envolé pour Haïti accompagné de son cousin au deuxième degré, Gérard Latortue. Quelques semaines plus tard, Gérard Latortue a été installé comme Premier ministre *de facto*. Youri Latortue, souvent appelé le « *neveu* » de Gérard a été nommé chef de sécurité et chef espion, avec le titre de « *responsable des services de renseignements de la Primature »*.

« Le problème était que Gérard avait travaillé pour des organisations internationales outre-mer la majeure partie de sa vie et n'avait pas vraiment de repères en Haïti, », explique notre source. « Il dépendait largement de Youri pour le guider. En ce sens, Youri était pratiquement le Premier ministre dans les coulisses. Et pendant ce coup d'État, il fut le principal responsable du massacre de nombreux militants au Bélair, à *Cité Soleil et d'autres poches de résistance »*.

Dans ces fonctions, Latortue a été « surnommé 'Monsieur 30 pour cent' à cause du pourcentage qu'il exigeait en échange de faveurs », écrit Thierry Oberlin dans l'édition du 21 décembre 2004 du *Figaro*. *«Inquiet, non sans raison, pour sa propre sécurité, le Premier ministre verse 20 000 euros par mois à cet ancien policier impliqué dans divers scandales pour 'organiser un service de renseignements'.»*

Mais quelque chose d'intéressant s survenait en 2004; Gérard Latortue a quitté Haïti pour se rendre à une conférence au Canada, en passant par Miami. Youri faisait partie de sa délégation. Mais en Floride, les agents des É.-U. ont détenu Youri pour son implication présumée dans le trafic de drogue. (Joel Deeb, un trafiquant d›armes haïtiano-américain qui aurait fait des affaires avec Youri Latortue, « a déclaré que Youri *Latortue a actuellement quatre mises en accusation scellées de la DEA qui pèsent contre lui, et que la DEA a fais parvenir une lettre pour l'extradition de Youri Latortue au gouvernement intérimaire »*,a appris Fenton à partir de nombreuses interviews avec Deeb entre avril et juin 2005. « Youri *Latortue, pour sa part, a esquivé les questions au sujet des accusations de la DEA, niant que Deeb et lui, comme le prétend Deeb, étaient en contact régulier. »*)

Gérard Latortue a téléphoné aux responsables à Washington et demandé que Youri soit relâché. Les responsables aux É.-U. ont finalement dit qu'ils ne détiendraient pas Youri, à condition que celui-ci prenne le prochain avion pour Haïti, ce qu'il fit.

« Lorsque Gérard est retourné en Haïti après sa visite au Canada, il s'est entretenu avec Youri à propos de l'incident et sur sa vulnérabilité aux poursuites », explique notre source. « Ils ont décidé que la meilleure solution était que Youri devienne un élu, ce qui lui *conférerait l'immunité contre les poursuites. Voilà pourquoi et comment la carrière politique de Youri a débuté, assuré par Gérard, sous qui son élection était garantie. »"*

Ainsi, sous le gouvernement de son « *oncle* », Youri a été élu pour un mandat de six ans comme premier sénateur du département de l'Artibonite lors de l'élection du 7 février 2006 qui a également amené Préval à la Présidence pour la deuxième fois.

Voilà à partir d'où les câbles de l'ambassade des É.-U. reprennent le fil du récit.

Un trafiquant de drogue et kidnappeur au Palais ?

Quand Youri Latortue travaillait au Palais sous Aristide et René Préval, aucun des deux présidents n'était à l'aise avec sa présence et ils savaient que Youri Latortue trempait dans des activités illégales. Mais ils craignaient de prendre des mesures contre lui. « Parmi les observateurs politiques, c'est un article de foi que *Latortue était impliqué dans le trafic de drogues sous Aristide et durant les premières administrations de René Préval »*, a rapporté l'ambassadrice des É.-U., Janet Sanderson, dans un câble du 27 juin 2007 à l'intention de Washington. « Préval lui-même a rapporté que *Latortue 'trafiquait de la drogue' à partir de son bureau au Palais durant le mandat d'Aristide. »*

Préval a fait les mêmes affirmations au successeur de Sanderson, l'actuel ambassadeur Kenneth Merten, qui a rapporté dans un câble secret du 6 octobre 2009 que le président haïtien avait « également fait part de ses préoccupations concernant le manque d'intégrité du président de la Commission du Sénat sur la sécurité et la justice, le sénateur Youri *Latortue, mentionnant les liens qu'il avait avec le trafic de drogue. Il a soutenu son point de vue en rappelant le refus présumé du gouvernement des É.-U. de laisser entrer Latortue aux États-Unis »* en 1995 et 2004.

L'ambassade des États-Unis a traité Latortue avec méfiance lorsqu'il est retourné en Haïti en 2004. Le premier conflit qu'ils ont eu avec lui est survenu lorsque ce dernier a pris l'initiative de dire à « *certains des ex-soldats du Cap-Haïtien »*, qui avaient participé à la « *rébellion* » de Guy Philippe, « qu'ils seraient admis dans la PNH ».

« Cela a sonné l'alerte pour nous et pour le reste de la communauté internationale et a fait l'objet d'une réunion du Noyau le 12 mars », rapporte le prédécesseur de Sanderson, l'ambassadeur James Foley, dans un câble du 15 mars 2005. Les É.-U. et ses alliés ont tel voir Gérard Latortue qui « a assuré que tel n'était pas le cas ». Leur faisant plaisir en « admettant publiquement que la PNH ne constituait pas une option automatique pour les anciens des FADH ».

Deux mois plus tard, un membre bien connu de la bourgeoisie haïtienne, l'homme d›affaires Fritz Mevs, faisait part à l'ambassade des É.-U. que « des trafiquants de drogue colombiens » travaillaient avec une « petite clique d'individus puissants et bien introduits, dont Youri *Latortue... pour créer une entreprise criminelle qui se nourrit de l'instabilité et l'alimente »*, écrit Foley dans un câble du 27 mai 2005. Youri faisait partie d'« *une petite camarilla de trafiquants de drogue et d'intrigants politiques qui contrôlent un réseau de policiers corrompus et de gangs, responsables [...] de la perpétration de kidnappings et de meurtres... »*

L'ambassade était également préoccupée par le fait que Youri commençait à s'aliéner certains membres de la coalition anti-Lavalas qui avait chassé Aristide du pouvoir, surtout les étudiants. Ils commençaient à ne plus faire confiance au gouvernement intérimaire d'Haïti, tel que l'on nommait le régime *de facto* de Latortue, à cause des « rumeurs qui couraient à l'effet que le gouvernement intérimaire d'Haïti (notamment Youri *Latortue) créait une 'cellule de renseignements' au sein du mouvement étudiant à des fins politiques »*, écrit le chargé d'Affaires intérimaire, Douglas M. Griffiths, dans un câble du 6 juillet 2005.

Washington surveillait de près l'émergence d'Artibonite en Action (LAAA), le parti créé par Youri Latortue en 2005 pour se faire élire au Sénat. « Ce parti pourrait être financé par de l'argent de provenance délictueuse et a déjà été impliqué dans des violences liées aux gangs dans les quartiers défavorisés de *Raboteau et Jubilée aux Gonaïves »*, écrit une autre chargée d'Affaires intérimaire, Erna Kerst, dans un câble du 30 novembre 2005.

Alors qu'elle entrait en fonction à l'ambassade au début de l'année 2006, Sanderson, a également fait écho au fait que Youri Latortue est « largement soupçonné d'être impliqué dans des activités illégales », dans un câble du 16 juin 2006.

Moins de deux mois plus tard, le 2 août, elle fait parvenir un autre câble rapportant qu'Edmond Mulet, le chef de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), était préoccupé par le fait que « le trafic de la drogue est devenu un problème de plus en plus alarmant, qui est difficile à combattre, en partie à cause des liens au trafic de la drogue au sein du gouvernement haïtien », écrit Sanderson. « Dans cette communication, il a mentionné le président du Sénat, Joseph Lambert, et le président de la Commission du Sénat sur la sécurité, Youri *Latortue – décrivant ce dernier comme un 'trafiquant de drogue' »*.

Le trafiquant d'armes Joel Deeb a également qualifié Latortue de « caïd trafiquant de drogue, ' avec des liens étroits' avec le chef paramilitaire Guy Philippe », a rapporté Anthony Fenton dans son article de *ZNet*. « *Deeb a également dit que 'tout le monde est au courant' de l'implication de Youri Latortue dans les kidnappings »,* qui sévissaient en Haïti à l'époque.

« Il est également de notoriété publique que Youri *Latortue et son assistant, Jean-Wener Jacquitte,... font, au moins, office d'intermédiaires pour l'argent provenant des kidnappings »*, a poursuivi Fenton. « Ceci a été confirmé par des sources dans les cercles diplomatiques, de même que par des sources à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement de facto haïtien ».

Dans un câble du septembre 2006, Sanderson a rapporté que Youri a été en mesure « d'embaucher *ses'petits amis' pour gérer les opérations de la douane aux Gonaïves »* et, dans un câble de novembre 2006, que le juge des Gonaïves, Napela Saintil, qui avait présidé au procès emblématique du massacre de Raboteau en 2000 (auquel Youri Latortue « a refusé de témoigner »), considérait Latortue comme son « ennemi juré » et a « accusé *un agent de sécurité de Latortue, Léon Leblanc, d'avoir tenté de l'assassiner en mars 2004 »*.

L'un des câbles les plus édifiants de Sanderson est sans nul doute celui daté du 20 novembre 2006. Il tire sa source d'une réunion du 9 novembre qu'a eue l'un des proches associés de Youri (dont le nom a été retiré de ce rapport et du câble affiché sur le site de WikiLeaks pour sa protection) avec des responsables politiques de l'ambassade. Le collègue « a fait part aux responsables politiques de ses préoccupations concernant les activités illégales ou peu recommandables de *Latortue dans la ville portuaire des Gonaïves et d'autres secteurs de l'Artibonite »*, a écrit Sanderson. « Les liens de famille de *Latortue et sa proche association avec les gangs armés et des trafiquants de drogue lui permettent de manipuler la région »*.

Un politicien ambitieux

« La famille *Latortue étend partout ses tentacules dans la politique haïtienne »*, a confié l'homme à l'ambassade en Haïti. « La sœur de Youri à déjà été mairesse des Gonaïves, et l'ancien délégué de la région était également l'un de se cousins. L'administration a rempli les bureaux locaux et municipaux d'Haïti par décret présidentiel durant le gouvernement intérimaire. Le sénateur *Latortue exerçait une influence sur ces nominations par l'entremise de ses relations avec le Premier ministre du gouvernement intérimaire, Gérard Latortue, et a réussi à placer des membres de son parti dans la plupart des postes à travers l'Artibonite. Le sénateur s'est servi de ces gens pour consolider son pouvoir et son influence dans la région jusqu'à ce que le nouveau délégué de l'Artibonite nomme de nouveaux responsables locaux et régionaux qui n'étaient pas inféodés au sénateur Latortue »*.

Le collègue a comparé « l'autorité du sénateur *Latortue dans la ville portuaire des Gonaïves à celle d'un parrain de la mafia »*, poursuit le câble. « Il a affirmé que le port quelque peu léthargique et la drogue et les autres trafics qui y ont cours sont totalement sous le contrôle du sénateur. Le port des Gonaïves est largement sous le contrôle du gang de l'Armée cannibale, qui fait face à la concurrence persistante des deux autres gangs, Des *Cahos and Jubile Blan. Le sénateur Latortue exerce une influence sur les trois groupes et est ainsi en mesure de garder la main mise sur le port. Parmi les autres entreprises de Latortue aux Gonaïves on compte une boîte de nuit et une salle de cinéma, toutes les deux d'une légitimité douteuse »*

Sanderson a également remarqué qu'« une organisation populaire souvent perturbatrice de Saint-Marc du nom de 'Bale *Wouze' a récemment accusé le sénateur d'avoir distribué des armes dans le but de déstabiliser le gouvernement »*. Le collègue de Latortue « a téléphoné à l'ambassade le 16 novembre pour appuyer les accusations de Bale *Wouze, et également pour rapporter un autre incident au cours duquel le sénateur Latortue et ses amis volaient des poteaux et des boîtes de service téléphoniques de Port-au-Prince pour être utilisés aux Gonaïves »*.

Le collègue a décrit comment Youri était un politicien rusé. « Après les immenses inondations dans l'Artibonite en septembre [2006], *le gouvernement central avait donné des approvisionnements d'urgence à être distribués aux victimes des inondations »*, écrit Sanderson, mais le « sénateur *Latortue a intercepté les provisions et les a temporairement cachées quelque part aux Gonaïves, avant de les apporter aux victimes comme s'il était personnellement responsable de cette distribution de vivres »*.

(Traduit de l'anglais par Guy et Camilo Roumer)

À suivre…

Avis Matrimonial

Je soussigné Mr Auguste St. Eloi, demeurant et domicilié au 833 East 40 Street, à Brooklyn NY 11210, avise le public en général, le commerce en particulier et la justice que je ne suis plus responsable des actes de mon épouse Madame Fumène St. Eloi, née Cordon, jusqu'à ce qu'une décision finale en divorce soit délivré contre elle.
Brooklyn, NY ce 28 juin 2011

Signé
Mr. Auguste Saint-Eloi

****

Matrimonial Notice

I, Mr Auguste St. Eloi, living and domiciled at 833 East 40 Street, Brooklyn NY 11210, notify the general public, businesses and justice in particular, that I am no longer responsible for the actions of my wife Mrs Fumène St. Eloi, maiden name Cordon, until a final divorce ruling is issued against her.
Brooklyn, NY ce 28 juin 2011

Signed
Mr. Augustus Saint-Eloi

Nettoyage ethnique des Libyens noirs

Les "rebelles" de Misrata en Libye ont chassé toute la population noire de la ville selon un article du Wall Street Journal d'aujourd'hui intitulé "La ville libyenne déchirée par des luttes tribales" qui fait froid dans le dos.

Les "rebelles" essaient maintenant de prendre la ville de Tawergha située à environ 50 km, et se proposent de la nettoyer de tous les noirs dès qu'ils l'auront conquise. Est-ce que ce n'est pas ce qu'on appelle d'habitude un "génocide" ?

Selon l'article du Journal les "rebelles" se considèrent comme des "brigades dont la mission est de purger le pays des esclaves à la peau noire". Le Journal cite un commandant rebelle Ibrahim al-Halbous qui aurait dit, en parlant des Libyens noirs : "Il faut qu'ils fassent leurs valises" et aussi " Tawergha n'existant plus, il ne reste que Misrata."

Vous ne lirez pas cela dans le New York Times qui est devenu un journal aussi corrompu que la vieille Pravda pendant l'ère soviétique. Depuis le début du conflit libyen, les éditoriaux du Wall Street Journal insistent sur le fait que les "rebelles" sont racistes et se sont servis des allégations comme quoi Mouammar al-Kadhafi avait employé des mercenaires d'autres pays d'Afrique pour massacrer les Libyens noirs.


Les "rebelles" essaient maintenant de prendre la ville de Tawergha située à environ 50 km, et se proposent de la nettoyer de tous les noirs dès qu'ils l'auront conquise. Est-ce que ce n'est pas ce qu'on appelle d'habitude un "génocide" ?

Les preuves de lynchage public de noirs sont disponibles sur le net en faisant une simple recherche sur Google ou Youtube même si le New York Times a complètement ignoré ce fait capital. Peut-on croire que si des gens d'origine africaine contrôlaient les éditoriaux du New York Times ou même ses pages politiques, une information aussi importante et aussi accablante aurait été passée sous silence ?

Si c'était le contraire et que des Libyens noirs se livraient à un nettoyage ethnique contre des Libyens qui n'étaient pas noirs, les gens qui contrôlent les éditoriaux et les pages d'information du New York Times ignoreraient-ils la nouvelle ? De toute évidence, cela n'ennuie pas tellement les sages du Times que des Libyens noirs soient liquidés à cause de la couleur de leur peau.

Au contraire, comme dans un éditorial récent, le New York Times se vante de soutenir la campagne de bombardements de l'OTAN qui a causé la mort de 20 civils rien que cette semaine. Le Times n'a pas non plus mentionné que le représentant Dennis Kucinich (Démocrate - NdR) avait demandé que le tribunal criminel international (ICC) de mettre en examen des commandants de l'OTAN qui auraient commis des crime de guerre en rapport avec les meurtres de civils.

Le Times ne peut pas parler du nettoyage ethnique des Libyens et des immigrants noirs en provenance d'autres pays d'Afrique parce que cela entacherait la réputation des "rebelles" que le Times soutient inconditionnellement bien que le ICC ait rapporté qu'ils avaient commis des crimes de guerre. Le Times préfère s'en tenir à sa narrative simpliste " Le méchant al Kadhafi " et " Les bons rebelles " sans se soucier du fait que, toujours selon le Wall Street Journal, les rebelles soient entraînés par d'anciens leaders d'al-Qaeda qui ont été relâchés de la prison de Guantanamo par les USA.

Le Times a aussi complètement passé sous silence le plan de paix de l'Union Africaine qui appelle notamment à un cessez le feu, à des négociations pour une constitution et des élections démocratiques sous le contrôle de la communauté internationale.

Comment doit-on qualifier le refus du Times de parler du nettoyage ethnique des Libyens noirs par les "rebelles" de Misrata avec l'aide de l'OTAN ? Cela fait-il du New York Times le complice du nettoyage ethnique, lui qui non seulement passe délibérément sous silence ces exactions mais décrit mensongèrement les "rebelles" comme les sauveurs de la Libye ?

Téléphonez au New York Times au (212) 556-1234 (et à tous les quotidiens français, se permet d'ajouter le traducteur), demandez à parler au directeur de publication et demandez lui pourquoi son journal ne parle pas du nettoyage ethnique des Libyens noirs.

Black Star News, 26 juin 2011, éditorial
Traduction : Dominique Muselet
LGS 28 juin 2011

La guerre en Libye divise et coûte cher

Par Clément Maïtia

L'enlisement libyen trouble certains pays, préoccupés par le coût de l'intervention.

La déclaration du ministre italien des Affaires étrangères, Franco Frattini, réclamant mercredi «une suspension immédiate des hostilités» en Libye a mis en lumière la division au sein de l'Otan, Alain Juppé rejetant aussitôt cette idée. Pourtant, la situation en Libye est clairement bloquée, les avancées des rebelles marquant le pas face à un Kadhafi refusant de quitter le pouvoir.

Avec plus de 2 millions d'euros par jour et plus de trois mois d'opérations, ce sont près de 200millions d'euros qu'a déjà coûtés la guerre en Libye. Dans le même temps, l'annonce de Barack Obama d'un début de retrait de troupes d'Afghanistan nous rappelle l'engagement de la France dans cette autre guerre, qui coûte un demi-milliard d'euros par an. Le contribuable français paye très cher l'ambition guerrière de ses dirigeants, qui dans le même temps lui expliquent que les caisses sont vides et qu'il doit se serrer la ceinture.

Au Salon du Bourget, Nicolas Sarkozy n'a même pas caché cette stratégie en déclarant que « les crédits consacrés aux équipements militaires ont atteint des niveaux jamais égalés depuis vingt ans, malgré la crise». Et d'ajouter: «Les engagements militaires auxquels nous sommes confrontés en Libye et en Afghanistan montrent qu'il s'agit d'une priorité absolue.»

C'est donc un choix délibéré opéré par Nicolas Sarkozy de réduire les dépenses sociales et non pas celles de l'État. Pour reprendre la terminologie de Pierre Bourdieu, il y a clairement un choix de privilégier la main droite de l'État, celle qui punit, aux dépens de la main gauche, celle qui aide. Avec 30500 suppressions de postes de fonctionnaires annoncées en 2012, la politique néolibérale de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux se poursuit, tout comme la guerre en Libye.

L'Humanité 24 Juin 2011

Libye: Jacob Zuma met en garde l'OTAN

La résolution 1973 de l'ONU utilisée par l'OTAN pour conduire ses opérations en Libye n'autorise pas "un changement de régime ou un assassinat politique" du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi. C'est la mise en garde qu'a adressée ce dimanche à Pretoria Jacob Zuma à l'OTAN et ses alliés.

Le président sud-africain s'est exprimé à l'ouverture de discussions du comité des médiateurs de l'Union africaine sur la Libye. "Les bombardements continus de l'OTAN et de ses alliés sont une préoccupation qui a été soulevée par notre comité et par l'assemblée de l'UA (Union africaine) car la finalité de la résolution 1973 était de protéger le peuple libyen et faciliter les efforts humanitaires. La finalité n'était pas d'autoriser une campagne pour un changement de régime ou un assassinat politique."

Constatant "l'impasse militaire" sur le terrain et ses corollaires - "à la fois en raison de son terrible coût en victimes civiles et de la déstabilisation potentielle de la sous-région toute entière" - Jacob Zuma a affirmé que "le peuple africain veut voir la fin immédiate de conflit en Libye et le début du processus vers un régime démocratique". Le président sud-africain presse donc Mouammar Kadhafi et les rebelles du Conseil national de transition (CNT) à des compromis pour parvenir à un accord.

L'Union africaine a proposé une "feuille de route" pour mettre fin au conflit, acceptée par Mouammar Kadhafi mais rejetée par les insurgés, combattant depuis février le régime de M. Kadhafi, dont les forces sont visées depuis mars par les frappes d'une coalition internationale. Cette feuille de route prévoit un cessez-le-feu et l'instauration d'une période de transition conduisant à des élections démocratiques


Mouammar Kadhafi


Jacob Zuma

L'Humanité 26 Juin 2011

Suite de la page (8) Le pouvoir.....

pénales, une pour les crimes financiers et l'autre pour les crimes contre les personnes. Des victimes haïtiennes se sont présentées au procureur portant plainte contre Duvalier, et un grand groupe d'avocats haïtiens et internationaux des droits humains travaillent actuellement avec la diaspora pour monter un dossier plus complet.

François Duvalier et son fils (qui a hérité de la présidence haïtienne en 1971) ont été responsables de la mort de près de 60.000 personnes. La grande majorité étaient des adversaires politiques ou des innocents suspectés de subversion. Des milliers d'autres ont été brutalement torturés à l'infâme Fort -Dimanche l'une des trois prisons tristement célèbres formant le «*Triangle de la mort*» des Duvalier.

Bien qu'il n'y ait aucune preuve de la présence physique de Jean-Claude Duvalier aux meurtres ou assassinats commis sous son administration, il est pénalement responsable en vertu du droit international et haïtien en tant que commandant en chef des forces armées et des paramilitaires Volontaires de la Sécurité Nationale. Sa responsabilité s'étend au vaste appareil répressif qu'il a établi et maintenu.

Président à vie Jean-Claude Duvalier n'a même pas essayé de cacher ses crimes financiers. Il y a des douzaines de dossiers de preuves de ces crimes, y compris des copies de chèques de la Banque centrale haïtienne […] et approuvés par Duvalier. Selon le *Miami Herald* du 25 Janvier, 2011 , «*les avocats estiment que l'ancien dictateur d'Haïti a détourné au moins un demi-milliard de dollars grâce à un système élaboré de fausses sociétés, fausses œuvres de bienfaisance, et des transferts au nom de la famille et des amis.*»

Une vérification judiciaire effectuée après le départ de Duvalier par un cabinet de comptables américains a démontré qu'il avait personnellement volé 120 millions de dollars, et son épouse Michelle 94 millions de dollars.

Le droit international et haïtien oblige le gouvernement haïtien à chercher la poursuite de Jean-Claude Duvalier. Cette obligation, explique un Rapport d'avril 2011 de Human Rights Watch, «*ne peut pas être compromise par la prescription, l'amnistie, ou autres obstacles juridiques nationaux.*»

Il y a deux procédures pénales actuellement en cours contre Duvalier. Il n'y a aucune contre Aristide. Si le président Martelly peut établir une fausse équivalence entre Duvalier et Aristide, c'est en partie parce que de nombreuses insinuations non prouvées et fausses accusations contre Aristide flottaient dans les médias, l'Internet et les cercles politiques.

Il est difficile de réfuter les accusations portées contre Aristide, car aucune n'a été établie en cour de justice. Comme méticuleusement documenté par l'auteur Peter Hallward dans *Damming the Flood: Haiti, Aristide and the Politics of Containment* (2008), peu de médias ou d'autres organismes ont fait des enquêtes crédibles. Quand ils le font et que les accusations sont réfutées, les détracteurs ne se défendent pas, ils ne font que passer à l'accusation douteuse suivante.

Aujourd'hui, il y a une menace très réelle que soient ressuscitées de vieilles accusations portées contre Aristide, sous de nouvelles formes, dans le but de tromper l'attention du public et de faire encore un autre obstacle à un règlement de comptes nécessaire pour les crimes du régime des Duvalier. Ce ne serait pas la première fois.

Histoire de fausses accusations et emprisonnements

Malgré les millions de dollars alloués par le gouvernement américain à trouver des allégations crédibles selon lesquelles Aristide aurait pillé le Trésor public en Haïti, les fonds détournés de la compagnie nationale de téléphone (Téléco), ou se serait livré au trafic de stupéfiants, les accusations restent infondées. Pas une once de preuve n'a été présentée à un tribunal.

En Novembre 2005, 21 mois après le second coup d'État contre Aristide, parrainé par des étrangers, le régime illégal de Gérard Latortue a présenté avec beaucoup de bruit un procès basé sur le RICO (Racketeer influencé et Corrupt Organizations Act) dans un tribunal (non haïtien) aux États-Unis, accusant Aristide de corruption et de détournement de dizaines de millions de dollars (1). L'accusation a été une cause perdue d'avance. Elle n'a même pas été signifiée à l'un des accusés et a été discrètement retirée en Juillet 2006. Mais elle a réussi à ternir la réputation d'Aristide.

Il y a eu une controverse entourant certains membres de l'unité de la sécurité d'Aristide. Plusieurs membres de haut rang ont été condamnés par un tribunal de Miami en 2005 pour «*conspiration pour blanchiment d'argent*», avec des peines allant de 3 à 14 ans (2).

Oriel Jean, qui avait été chef de la sécurité d'Aristide jusqu'en 2003, a été arrêté au Canada une semaine après le coup d'Etat pour y être prétendument entré sans visa. Un juge canadien l'a acquitté, mais, avant sa libération, les États-Unis ont demandé son extradition. Plutôt que de lutter contre la demande, Jean a choisi d'aller faire face à ses accusateurs.

«*Selon Oriel Jean, le gouvernement américain lui a offert de nombreuses incitations à témoigner contre Aristide, de dire qu'Aristide a été en quelque sorte impliqué dans le trafic de drogue*», avons-nous appris de Kim Ives, un journaliste d'*Haïti Liberté*, qui a longuement interviewé Jean après sa libération en 2007. "*Mais Jean leur a dit qu'il ne pouvait pas mentir, qu'il n'avait pas connaissance qu'Aristide soit impliqué dans quoique ce soit de ce genre.*»

En mai 2004, le *Miami Herald* – peu favorable à Aristide - a publié un article trompeur disant que Jean était «*un informateur du gouvernement américain*» qui négociait «*une réduction de peine en échange d'informations sur le cercle intérieur d'Aristide.*»

Ce fut une demi-vérité tordue. Jean a coopéré avec les autorités fédérales, mais seulement pour faire condamner certains trafiquants de drogue, comme Serge Edouard, qui n'avait aucune relation avec Aristide. L'article du *Miami Herald* a fait d'une pierre deux coups. Il a laissé entendre qu'Oriel a été un informateur pour le gouvernement américain à propos d'Aristide (il ne l'était pas) et qu'Aristide a été engagé dans quelque chose d'illégal (il ne l'était pas). Les deux hommes ont été injustement ternis par cette prestidigitation journalistique.

Un des exemples les plus frappants de partialité, de persécution et de diabolisation des collègues d'Aristide et du parti Lavalas a été l'accusation de génocide portée contre le Premier ministre Yvon Neptune en Septembre 2005, plus d'un an après sa première arrestation et détention en Juin 2004. L'accusation est venue d'une organisation appelée Coalition Nationale des Droits des Haïtiens (NCHR, réformé, depuis, sous un autre nom), financée par l'Agence canadienne de développement international. La NCHR a été une organisation très partisane, anti-Lavalas qui a affirmé qu'un «*massacre génocidaire*» avait eu lieu dans la ville de Saint-Marc le 11 février 2004. L'organisation a affirmé que Neptune avait froidement ordonné la mort de 50 militants anti-Lavalas.

Le seul lien entre Neptune et le massacre était le fait qu'il avait visité Saint-Marc, deux jours auparavant pour lancer un appel au calme et à l'ordre face à la rébellion des paramilitaires, financée par des étrangers, qui était en cours dans le nord d'Haïti. Neptune était accompagné par des journalistes de Miami Herald, AFP, AP, et le New York Times. Les journaux ont rapporté que, en effet, cinq personnes avaient été tuées lors d'affrontements entre les forces pro et anti-Aristide à Saint-Marc, sur une période de plusieurs jours. Pourtant, la NCHR est restée ferme sur ses accusations de «*génocide*». (4) Les fausses allégations ont contribué à l'emprisonnement illégal et finalement injustifié de Neptune de Juin 2004 à Juillet 2006.

La communauté internationale a fermé les yeux sur des agressions réelles sur des partisans de Lavalas durant le régime Latortue. Le 2 septembre 2006, un numéro de la prestigieuse revue médicale britannique *The Lancet,* a publié une étude portant sur quelque 8.000 assassinats en Haïti durant le régime putschiste de deux ans, la plupart, membres ou sympathisants du parti et du mouvement Lavalas dirigé par Aristide.

Le "double standard" idéologique en vigueur à reporter a été vivement critiqué par l'organisme de surveillance de l'équité des médias, Fairness and Accuracy in Reporting (FAIR) en 2006.

Pendant ce temps, en séance du tribunal tenu dans le milieu de la nuit, le régime de Latortue a fait rapidement renverser l'une des condamnations criminelles les plus importantes de l'histoire haïtienne moderne, celle de Jodel Chamblain, ancien leader des escadrons de la mort FRAPH / FLRN condamné par contumace pour crimes contre l'humanité, pour son rôle dans le massacre de Raboteau. Chamblain a fait surface plus récemment comme un de principaux agents de la sécurité de Jean-Claude Duvalier.

Seule une poursuite Duvalier peut apporter la justice

Les ruminations du président Martelly sur la réconciliation ont l'apparence d'un stratagème politique pour dédouaner Jean-Claude Duvalier. Une apparence de neutralité est ainsi donnée à son offre de «pardonner» Jean-Bertrand Aristide pour des charges inexistantes contre lui. En comparant les deux leaders de cette manière banalise les crimes pour lesquels Duvalier a besoin d'être tenu responsable.

Les exigences de l'International Center for Transitional Justice, l'Organisation des Nations Unies pour les Droits de l'Homme, Amnesty International et Human Rights Watch de poursuivre Duvalier ne sont pas sans précédent. En 2009, au Pérou, Alberto Fujimori a été condamné à 25 ans pour crimes contre l'humanité, y compris des assassinats en masse, enlèvements et corruption.

Une absence de poursuites contre Jean-Claude «Baby Doc» Duvalier en un tribunal impartial serait ajouter l'insulte aux blessures qu'Haïti a déjà subies sous la forme de tremblement de terre, épidémie de choléra, et troubles politiques liés à l'élection frauduleuse de Novembre 2010 et Mars 2011. Malheureusement, les mêmes pouvoirs responsables du coup 2004 (États-Unis, France et Canada) n'ont pas encore insisté pour que Haïti respecte ses obligations de poursuivre Duvalier. Ils devraient le faire, car c'est un acte nécessaire et symbolique de la justice qui se répandra dans tout le pays, montrant que tout n'est pas perdu dans ces moments difficiles.

Le cas de Duvalier est un moment de clarté morale. Il offre une ouverture bien nécessaire à continuer un processus de guérison et de reconstruction en Haïti. La justice en retard n'est pas toujours justice refusée.

Un mémorial permanent aux milliers de victimes des Duvalier peut être consulté ici: http://www.fordi9.com/Pages/Chronicle.html. *at McMaster University's Globalization Institute*

Kevin Edmonds est un journaliste indépendant (*freelance*), un étudiant diplômé à l'Institut de Globalisation de l'Université McMaster à Hamilton, en Ontario. **Roger Annis** est un coordinateur du Réseau Action Canada en Haïti et habite à Vancouver. Il peut être contacté à l'adresse : rogerannis @ hotmail.com.

Notes:

1) Peter Hallward. Damming the Flood: Haiti, Aristide and the Politics of Confinement. Verso Books, 2007, pg. 150
2) Ibid. pg. 148
3) Ibid
4) Ibid. pg. 159

Suite de la page (8) Plaidoirie pour.....

ont torturé le prévenu jusqu'à sa mise à mort, les subordonnés (gardes du corps et policiers) auraient agi sur l'ordre de leurs chefs (Harrycidas et Lacroix) et ne sont pas responsables de la mort de Démosthène.

Qui a tué le prévenu ?

Nous allons terminer cette plaidoirie avec une citation faite au sein du livre **SOUMISSION A L'AUTORITE** de **Stanley MILGRAM**, un spécialiste qui a consacré un bon bout de temps à étudier le comportement des sujets agissant sous les ordres d'un supérieur. L'auteur selon ses expériences et recherches fructueuses sur la soumission évoque que : **« Le sens moral est moins contraignant que ne voudrait nous le faire croire le mythe social. Bien que des prescriptions aussi impératives que Tu ne tueras point occupent une place prédominante dans les règles de l'éthique universelle, elles sont loin d'avoir la même position privilégiée dans la structure psychique de l'homme. Il suffit de quelques changements dans les manchettes des journaux, d'une convocation du bureau de recrutement, d'un ordre donné par un gradé, pour que des hommes soient sans grande difficulté amenés à tuer »**

Bibliographie et webographie
1-**www.haitiliberte.com**
2-**www.rnddh.org**
3-www.haitilibre.com
4-www.lenouvelliste.com
5-www.hpnhaiti.com
6-Direction Générale de la Police Nationale d'Haïti (1996) : **Manuel du personnel** de la PNH, réimprimé par la mission spéciale de l'OEA en Haïti en 2002
7-Stanley MILGRAM (1974) : Soumission à l'autorité. Calmann-Lévy, France. PP 23

Police Nationale pnhfanclub/ pnhfanclub@gmail.comwww.pnhfanclub.blogspot.com

Suite de la page (20)

qui finit par s'y émigrer pour échapper aux difficultés du quotidien dans son pays, en dit long.

***Brother**, I'm Dying* est un long poème d'amour dédié à la vie. C'est un éclairage sur le parcours chaotique d'une femme extraordinaire, d'une écrivaine, d'une amoureuse de la vie montrée dans des circonstances plutôt exceptionnelles. L'obstacle du recul n'a pas empêché à l'auteure de conter sa trajectoire avec une verve et dans une rare clarté. Ce qui nous pousse à prendre refuge sous le manteau d'Edgar Morin argumentant dans *Amour, Poésie, Sagesse* la thèse selon laquelle l'être humain indépendamment de sa culture produit deux langages ; un rationnel et un autre symbolique. Dans le livre d'Edwige parfois ces deux langages sont juxtaposés, mêlés, qui semblent vouloir nous forcer à pousser la logique jusqu'à Fernando Pessoa et parler de *deux êtres en chacun de nous*.

Avec *Brother, I'm Dying* Edwige Danticat a confirmé en 2007 tout le bien que la critique avait dit d'elle à la parution de *The Dew Breaker, The Farming of Bones, Krik* ? *Krak !* et *Breath, Eyes, Memory*. Il faut souligner aussi que Brooklyn College vient de faire le choix de *Brother, I'm Dying*, comme lecture imposée de l'année académique 2011-2012 pour les étudiants qui arrivent à l'automne. C'est un hommage rendu à cette plume remarquable, mais aussi à notre pays Haïti.

Brother, I'm Dying, c'est un livre qu'il faut lire absolument.

Prince Guetjens
Critique

Continued from page(9)

is an article of faith that Latortue was involved in drug trafficking under Aristide and during the first Préval administrations," reported U.S. Ambassador Janet Sanderson in a June 27, 2007 cable to Washington. "*Préval himself reports that Latortue 'ran drugs' out of his office in the Presidency during Aristide's mandate.*"

Préval said the same thing to Sanderson's successor, current Ambassador Kenneth Merten, who reported in an Oct. 6, 2009 secret cable that the Haitian president "*also expressed concern over the lack of integrity of the president of the Senate Commission on Justice and Security, Senator Youri Latortue, implying ties to the drug trade. He supported his viewpoint by recalling the USG's [U.S. government's]alleged refusal to allow Latortue to travel to the United States*" in 1995 and 2004.

The U.S. Embassy treated Latortue warily when he returned to Haiti in 2004. The first conflict they had with him was when he took it upon himself to tell "*some of the ex-soldiers in Cap-Haïtien*" who had taken part in Guy Philippe's "rebel" force "*that they would be admitted into the HNP,*" or Haitian National Police. "*This raised a red-flag for us and the rest of the international community and was a subject of the Core Group meeting March 12,*" reported Sanderson's predecessor, Ambassador James Foley in a Mar. 15, 2005 cable. The U.S. and its allies went to Prime Minister Gérard Latortue who "*made clear this was not the case,*" pleasing them with "*his public acknowledgment that the HNP was not an automatic option for the ex-FADH.*"

Two months later, a prominent member of Haiti's bourgeoisie, businessman Fritz Mevs, told the U.S. Embassy that "*Colombian drug-traffickers*" were working "*with a small cabal of powerful and connected individuals, including Youri Latortue... to create a criminal enterprise that thrives on - and generates - instability,*" Foley wrote in a May 27, 2005 cable. This cabal which included Youri was a "*small nexus of drug-dealers and political insiders that control a network of dirty cops and gangs that [...] were responsible for committing the kidnappings and murders.*"

The Embassy also worried that Youri was beginning to alienate some in the anti-Lavalas coalition that had driven Aristide from power, particularly students. They were starting to distrust the Interim Government of Haiti (IGOH), as the Latortues' *de facto* regime was called, because "*rumors are rife that the IGOH (and specifically Youri Latortue) is building an 'intelligence cell' within the student movement for political ends,*" wrote interim Chargé d'Affaires Douglas M. Griffiths in a July 6, 2005 cable.

Washington was also closely watching the emergence of the Artibonite in Action (LAAA), the party Youri Latortue formed in 2005 to run for Senate. "*This party may have nefarious sources of income and has already been implicated in gang-related violence in the poorer neighborhoods of Raboteau and Jubilee in Gonaïves,*" wrote another interim Chargé d'Affaires Erna Kerst in a Nov. 30, 2005 cable.

As Sanderson took over the Embassy in early 2006, she also echoed that Youri Latortue is "*widely believed to be involved in illegal activities,*" in a Jun. 16, 2006 cable.

Less than two months later, on Aug. 2, she sent another cable that reported that Edmond Mulet, the chief of the U.N. Mission to Stabilize Haiti (MINUSTAH), was concerned that "*drug trafficking has become an increasingly alarming problem, which is difficult to combat, in part because of the drug ties within the Haitian Government,*" Sanderson wrote. "*In this connection, he mentioned Senate leader Joseph Lambert and Security Commission Chair Youri Latortue -- describing the latter as a 'drug dealer'.*"

Arms dealer Joel Deeb also called Latortue "*a drug smuggling 'Kingpin,' with 'close ties' to paramilitary leader Guy Philippe,*" Anthony Fenton reported in his ZNet article. "*Deeb also said that 'everybody knows' about Youri Latortue's involvement in kidnappings,*" which were plaguing Haiti at the time.

"*It is also widely known that Youri Latortue and his deputy, Jean-Wener Jacquitte,... are, at the least, funneling money associated with kidnappings,*" Fenton continued. "*This has been confirmed by sources both in diplomatic circles, as well as sources inside and outside the de facto Haitian government.*"

In a September 2006 cable, Sanderson reported that Youri was able "*to hire his 'cronies' to run customs' operations in Gonaïves*" and, in a November 2006 cable, that Gonaïves Judge Napela Saintil, who had presided over the landmark 2000 Raboteau Massacre trial (at which Youri Latortue "*refused to testify*"), considered Latortue "*his 'arch enemy'*" and "*accused a security agent of Latortue's, Leon Leblanc, of attempting to assassinate him in March, 2004.*"

One of Sanderson's most enlightening cables is that of Nov. 20, 2006. It is based on a Nov. 9 meeting that one of Youri's close associates (whose name has been removed from this report and the cable posted on WikiLeaks' site to protect him) had with Embassy political officers or "*poloffs.*" The colleague "*shared with poloffs his concerns regarding Latortue's illegal or otherwise unsavory activities in the port city of Gonaïves and other areas of the Artibonite,*" Sanderson wrote. "*Latortue's family connections play a part in his ability to manipulate the region, as do his close associations with armed gangs and drug traffickers.*"

An Ambitious Politician

"*The Latortue family is crawling all over Haitian politics,*" the man told the Embassy. "*Youri's sister is the former mayor of Gonaïves, and the former delegate to the region was a cousin of his as well. The administration filled Haiti's local and municipal offices by presidential appointment during the IGoH. Senator Latortue had influence over these appointments through his relation with IGoH Prime Minister Gerard Latortue, and managed to place members of his party in most positions around the Artibonite. The senator used these people to consolidate his power and influence in the region until the new delegate to the Artibonite appointed new local and regional officials who were not in the back pocket of Senator Latortue.*"

The colleague "*likened Senator Latortue's authority in the port city of Gonaïves to that of a mafia boss,*" the cable continued. "*He claimed that the somewhat lethargic port and the drug and other contraband trafficking taking place there are completely under the Senator's command. The port in Gonaïves is largely controlled by the Cannibal Army gang, which faces persistent competition from two other gangs, Des Cahos and Jubile Blan. Senator Latortue exerts influence over all three groups and is thus able to maintain sway over dealings in the port. Senator Latortue's other businesses in Gonaïves include a nightclub and movie theater, both of questionable legitimacy.*"

Sanderson also noted that "*an oft-disruptive popular organization in St. Marc named 'Bale Wouze' recently accused the senator of distributing weapons in an effort to destabilize the government.*" Latortue's colleague "*phoned the Embassy on November 16 to reinforce the Bale Wouze accusations, and also to report another incident in which Senator Latortue and friends were stealing telephone poles and utility boxes from Port-au-Prince for use in Gonaïves.*"

The colleague described how Youri was a savvy politician. "*After the large-scale flooding in the Artibonite in September, the central government allocated emergency food supplies to be distributed to the flood victims,*" Sanderson wrote, but "*Senator Latortue intercepted the supplies and stashed them temporarily somewhere in Gonaïves, and then took the supplies to the victims and acted as if he was personally responsible for the handouts.*"

To be continued...

Suite de la page (11)

devenues de plus en plus semblables aux organisations internationales, entrepreneuriales et multilatérales dans leur logique de fonctionnement, leur structure organisationnelle et leur mode opératoire, même si beaucoup n'avaient pas les mêmes objectifs » (Mendes, 2009 : 205 ; Rodriguez-Carmona, 2009).

D'autres facteurs ont contribué à ce processus de professionnalisation : la nécessité de disposer d'équipes ayant une formation universitaire (une multitude d'anthropologues, de sociologues et de politistes) ; l'obligation d'être à l'aise en anglais ; l'obligation de voyager et d'acquérir des expériences de travail transnational ; l'acceptation des règles du jeu sur le terrain de la coopération, et surtout, la maîtrise des savoirs nécessaires pour élaborer des projets capables d'obtenir un financement et pour atteindre les objectifs de manière efficiente. Ironie de la vie, cet « impérialisme mou » s'étend au moment même où l'Empire intensifie ses interventions militaires, « l'impérialisme dur » : pendant l'ère Clinton (1993-2001), il y a eu 48 interventions militaires, contre 16 durant toute la guerre froide (1945-1991).

Selon Davis, « la révolution des ONG » fut aussi importante que le « combat contre la pauvreté » des années 60, à l'heure de la révision des relations entre les États-Unis et les pays de la périphérie. Ce processus s'est accéléré, comme nous l'avons vu plus haut, dans les années 1990 sous la présidence de James Wolfensohn [5], très empathique vis-à-vis de la gestion de McNamara. Le résultat de cette massive « participation » de la « société civile » (termes qui se sont généralisés dans ces années-là) à la gestion du combat contre la pauvreté, fut de renforcer la position de trois acteurs : un petit groupe de professionnels transnationaux de rang ministériel, les agences de développement et les ONG internationales (Davis, 2006 : 84). Avec une position très semblable à celle de James Petras, pour qui les ONG ont usurpé l'espace politique des mouvements de base, Davis soutient qu'elles ont été très efficaces dans la cooptation des leaders locaux « ainsi que dans la conquête de l'hégémonie de l'espace social traditionnellement occupé par la gauche », avec pour effet de « bureaucratiser et déradicaliser les mouvements sociaux urbains » (Davis, 2006 : 85).

Enfin, la gestion de Wolfensohn dut affronter, depuis le milieu des années 1990 jusqu'à la fin de sa présidence en 2005, une longue suite de soulèvements populaires en Amérique latine. Une bonne partie des réponses qu'elle apporta furent adoptées par les gouvernements progressistes de la région, étant donné qu'alors la Banque mondiale « jouissait d'une position sans rivale en matière d'influence intellectuelle » (Mendes, 2009 : 330). Ses publications, au premier rang desquelles le Rapport annuel sur le développement mondial (la publication dans ce genre la plus citée dans le monde), étaient des références obligées dans les cours, les revues d'économie, comme dans les recherches universitaires qui dépendaient des indicateurs sociaux et économiques émanant de la Banque. Les gouvernements ont utilisé les données de la Banque et repris le type de cours qu'elle dispensait, en les utilisant comme modèle de formation pour leurs propres équipes dirigeantes.

Pour affronter la nouvelle conjoncture de forte délégitimation du modèle néolibéral et de vaste insurrection sociale, la Banque a proposé une analyse plus fine du développement, poussant à la création d'incitations microéconomiques [6] qui viendraient en complément des bases macroéconomiques du néolibéralisme, « moyennant des initiatives destinées à promouvoir l'internalisation de règles de conduite sociale et de consentement de la part des groupes sociaux subalternes, par le biais de canaux limités et corporatifs de participation politique et d'action sociale » (Mendes, 2009 : 241). En effet, la Banque avait compris que le continent traversait une situation potentiellement explosive. Sebastián Edwards, économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, proposa une sorte de reconstruction du rôle et de la présence de l'État, prenant ses distances avec la proposition antérieure d'un « État minimum », et se faisant le défenseur d'institutions fortes et de la cohésion sociale. En 1997, Edwards écrivait : « Peut-être la rébellion du Chiapas n'a-t-elle pas été un événement isolé, mais un premier signal du profond et croissant malaise qui règne en Amérique latine » (Mendes, 2009 : 265).

Devant cette situation, le Rapport de la Banque de 1997 fait une série de propositions aux accents bien connus : « rapprocher l'État du peuple », inciter à la « participation sociale » ; il promeut des programmes avec une forme de contrepartie et un travail idéologique pour « donner aux pauvres les conditions qui leur permettront de devenir meilleurs avocats de leurs propres intérêts » (Mendes, 2009 : 268-270). Puis, dans le Rapport de 2001, face à l'aggravation de la situation sociale et l'apparition de crises politiques, il recommande le « renforcement de l'autonomie et l'empowerment [7] des pauvres » et de « favoriser la mobilisation des pauvres dans des organisations locales pour qu'ils contrôlent les institutions étatiques, participent au processus de décision locale et, ainsi, collaborent à assurer la primauté de la loi dans la vie quotidienne » (Mendes, 2009 : 289).

Il est bon de rappeler qu'au même moment, la Banque mit en marche l'un de ses projets les plus ambitieux, le Programme de développement des peuples indiens et noirs de l'Équateur (PRODEPINE) [8]. La Banque sortait d'un monumental échec au Mexique où le Programme national de solidarité (PRONASOL) avait non seulement été incapable de freiner l'insurrection indigène du Chiapas mais, comme nous le verrons, avait même constitué un des facteurs qui l'ont encouragée.

Notes

[1] Voir DIAL 3129 - « Au-delà du développement » ; 3133 - « MEXIQUE - Tepito : histoires d'un barrio du centre ville de Mexico », 3137 - « « Quand la misère chasse la pauvreté » : entretien avec Majid Rahnema », 3141 - « L'invention du développement » et 3145 - « Être comme eux ».

[2] L'états-unien Robert McNamara (1916-2009) a été secrétaire à la Défense de 1961 à 1968 sous les présidences Kennedy et Johnson, puis président de la Banque mondiale de 1968 à 1981 – note DIAL.

[3] La pratique – note DIAL.

[4] Les pays du Nord – note DIAL.

[5] James Wolfensohn a été président de la Banque mondiale de 1995 à 2005 (deux mandats) – note DIAL.

[6] Comme le micro-crédit – note DIAL.

[7] La « capacitation » – note DIAL.

[8] J'ai abordé ce thème dans « El arte de gobernar los movimientos » (« L'art de gouverner les mouvements »), Autonomías y emancipaciones. América Latina en movimiento, Santiago de Chile, Quimantú, 2008.

Source (espagnol) : Raúl Zibechi, Progre-sismo : la domesticación de los conflictos sociales, Santiago du Chili, Quimantú, 2011, p. 23-50 (chapitre 1).

Traduction de Sylvette Liens
DIAL # 3149, 9 mai 2011

* **NDLR. Zibechi**, Raúl : journaliste uruguayen, professeur et chercheur à la Multiversidad Franciscana d'Amérique Latine, et conseiller de plusieurs organismes.

Suite de la page (12)

sera à feu et à sang, parce qu'en face de nous, il y a un régime qui refuse de reculer. Je mets tout le monde devant ses responsabilités. Il n'y a pas qu'Abdoulaye Wade. Les députés qui partiront voter doivent savoir que ce qu'ils vont faire est une forfaiture. Ils habitent dans ce pays-là. Il y a des choses que nous n'accepterons pas. Maintenant, des gens pourraient être blessés, des arrestations pourraient avoir lieu. Je ne prie pas pour qu'il y ait de morts. Mais qu'ils sachent qu'ils vont pousser les gens à entrer en guérilla. Ce pays-là n'appartient à personne et cette loi ne passera pas.

Barka Isma BA : Excepté le Cardinal Théodore Adrien Sarr, les chefs religieux se sont singularisés par leur mutisme par rapport à ce projet de loi. Quel commentaire faites-vous de cet état de fait ?

Barthélemy Dias : C'est déplorable de constater le comportement des chefs religieux au Sénégal. Je suis nostalgique de l'époque d'Abdoul Aziz Sy Dabakh. J'étais tout petit et je voyais ce qui se passait dans ce pays. Je suis nostalgique de l'époque d'Abdou Khadre Mbacké. Je suis nostalgique de l'époque du Cardinal Thiandoum. Et aujourd'hui, je me réjouis de voir que le Cardinal Théodore Adrien Sarr a pris position dans ce contexte actuel. Ceux qui ont choisi de se taire, on respecte leurs positions. Mais, demain, lorsque le pays volera en éclats, il ne faut pas que ces gens-là cherchent à jouer aux pompiers. Parce que, personne ne les écoutera. Quel que soit leur rang dans ce pays. À mes yeux, c'est de la complicité passive.

Afrique scoop 22 juin 2011

Washington planifie d'autres actions contre le Venezuela

par Eva Golinger

Le Département d'État a mentionné aujourd'hui qu'il considère « sérieusement » classifier le Venezuela comme un « État terroriste ».

Le 21 juin 2011 – Au cours d'une audience, le Comité des relations extérieures de la Chambre des représentants du Congrès des Etats-Unis portant sur « les activités pouvant être sanctionnées du Venezuela », les congressistes démocrates et républicains ont demandé au gouvernement de Barack Obama de prendre des décisions plus agressives contre le gouvernement d'Hugo Chavez au Venezuela. Le chef du Sous-comité des relations extérieures pour l'hémisphère Est, Connie Mack, républicain de la Floride, a décrit le gouvernement vénézuélien de « terroriste » en déclarant que « il est l'heure d'agir pour endiguer l'influence dangereuse d'Hugo Chavez et ses relations avec l'Iran. »

Mack est connu pour sa position anti-chaviste. De plus, le congressiste républicain a un grand poids dans la prise de décisions au sein du corps législatif en raison de son haut poste dans le Comité des relations extérieures. Ses efforts, joints à ceux de la chef du Comité des relations extérieures, la républicaine Ileana Ros-lehtinen, ont réussi à convaincre la Maison blanche d'imposer des sanctions contre l'entreprise pétrolière étatique du Venezuela, Petroleos de Venezuela S.A. (PDVSA) le 24 mai dernier. Mack a déclaré que son unique mission était « d'aller pour Chavez. »

L'audience d'aujourd'hui, dédiée entièrement au Venezuela, comptait la présence de hauts fonctionnaires du Département d'État, du Département du Trésor et du Bureau de contrôle des biens étrangers. Faisant des déclarations devant le comité, l'assistant du sous-secrétaire d'État pour l'Amérique latine, Kevin Whitake, a révélé que l'administration de Barak Obama « considère sérieusement » classifier le Venezuela comme un « État terroriste. » « Il n'y a aucune option hors de la table, et le Département d'État continuera d'étudier toute action additionnelle étant nécessaire dans le futur » signala Whitaker.

Les sanctions imposées contre PDVSA le 24 mai dernier ont glissé sous une loi sanctionnant l'Iran (Iran Sanctions Act) des Etats-Unis et inclut la prohibition de l'octroie de contrats étasuniens, l'usage de la banque des importations et exportations des Etats-Unis et l'approbation de certaines licences technologiques. Cette action hostile de Washington envers le Venezuela n'a pas eu un impact économique majeur contre le pays sud-américain et son entreprise pétrolière du au fait qu'elle n'avait plus de contrats avec le gouvernement étasunien ni de crédit dans ses banques. Les sanctions n'ont pas affecté l'important envoie de pétrole du Venezuela aux Etats-Unis ni l'entreprise vénézuelienne en territoire nord-américain, CITGO.

Toutefois, les sanctions ont eu un impact diplomatique entre Caracas et Washington, même si antérieurement, les relations étaient déjà en train de se détériorer. Suite à ces dernières agressions, le gouvernement vénézuélien a déclaré comme « congelée » la relation avec les Etats-Unis.



Des congressistes démocrates et républicains ont réussi à convaincre la Maison blanche d'imposer des sanctions contre l'entreprise pétrolière étatique du Venezuela, Petroleos de Venezuela S.A. (PDVSA)



La Républicaine Ileana Ros-lehtinen



Hugo Chavez

Il est dangereux de faire des affaires avec PDVSA

Selon le département d'État, les sanctions contre PDVSA, n'ont pas d'impact sur le pays économiquement, « elles donnent un messages au monde qu'il est dangereux de faire des affaires avec le Venezuela et PDVSA », indiquant ainsi que dans un futur proche, Wahsington pourrait agir contre ceux qui entrent en contact ou ont des contrats avec les entreprises vénézuéliennes.

Des sanctions contre CONVIASA

Les congressistes ont également exigé au Département d'État d'imposer des sanctions contre la ligne aérienne du Venezuela CONVIASA, du au fait qu'il considère cela comme « un appui au terrorisme » car elle maintient des vols entre Caracas, la Syrie et l'Iran. Sans présenter une solide preuve, les congressistes ont dit que ce vol, qui ne fonctionne d'ailleurs déjà plus, « transporte du matériel radio-actif, des armes, des drogues et des terroristes connus du Hezbollah et de l'Iran. »

Afin d'appuyer cette « accusation » dangereuse, les congressistes ont cité le journal allemand, Die Welt, qui avait mentionné quelques jours avant que le Venezuela et l'Iran étaient en train de construire une base de missiles sur la côte-est du Venezuela pour « attaquer les Etats-Unis ». Face à cette fausse information, le président Hugo Chavez a montré des images de l'endroit où les sources du journal avaient trouvé une base militaire iranienne fictive, il n'y avait en fait que des moulins à vent.



Connie Mack, républicain de la Floride, chef du Sous-comité des relations extérieures pour l'hémisphère Est, il a qualifié le gouvernement vénézuélien de « terroriste »

Plus de sanctions

Le congrès a égalament demandé au Département d'État de considérer l'application de plus de sanctions contre le Venezuela, incluant « la prohibition des importations des Etats-Unis » et les « transactions en dollars. » Les représentants de la Maison blanche ont dit que même

Suite à la page (19)

Le gouvernement équatorien nationalise une compagnie pétrolière US.

Le président équatorien Rafael Correa a qualifié d'historique la récente nationalisation du champ d'hydrocarbure « Amistad ». Celle-ci a été obtenue après de très dures négociations avec la compagnie nord-américaine Noble Energy opérant dans le pays à travers sa filiale Energy Development Company (EDC).

Faute de terrain d'entente dans le cadre de la nouvelle loi des hydrocarbures introduites par le gouvernement Correa à la fin 2010, le montant de la transaction accordée par les deux parties s'élève à 74 millions de dollars en échange de la sortie de la compagnie EDC du territoire national.

Dans ce nouveau cadre légal, les contrats pétroliers sont considérés comme des prestations de services. Le gouvernement paye donc un tarif fixe pour chaque baril extrait. Ce tarif prend en considération les coûts d'exploitation et une marge bénéficiaire raisonnable.

EDC exploitait des gisements de gaz dans le Golf de Guayaquil. Ce gaz servait à la génération d'électricité, via la centrale Machala Power dont EDC en était aussi l'exploitant. A présent, l'extraction ainsi que la centrale électrique sont passées respectivement sous le contrôle de l'entreprise publique Petroecuador et de la Corporation Électrique de l'Équateur (CELEC).

Des 74 millions de dollars versés par le gouvernement équatorien à EDC, 45 millions correspondent à l'acquisition de la plateforme d'extraction située à 65 km de Puerto Bolivar. Les 29 millions restants ont financé l'acquisition de la centrale Machala Power.

Cet investissement sera cependant amorti en 365 jours grâce aux économies réalisées sur l'importation du diesel pour la partie thermoélectrique de la centrale de Machala qui, comme l'annonça Rafael Correa, fonctionnera dorénavant au gaz.

A ce propos, le président équatorien explique : « Ici, nous ne vivons pas une époque de changements, nous vivons un changement d'époque, parfois en créant de toutes pièces, parfois en récupérant ce qui de droit nous appartient depuis toujours. »



Le président équatorien Rafael Correa

« Le gaz du Golfe (de Guayaquil) nous a toujours appartenu mais à cause de la signature de contrats défavorables pour le pays et d'un investissement étranger inadéquat, il a passé trop de temps aux mains d'une entreprise non équatorienne sans que cela n'ait généré d'augmentation de la production. »

La faible production ainsi que sa stagnation sont dûes, selon le chef de l'État équatorien, à l'établissement de contrats léonins stipulant que toute augmentation de la production signifiait un accroissement de la participation de l'État. EDC s'est donc employé à maintenir une production faible pendant plus d'une décennie.

Et Correa de conclure : « En nationalisant Machala Power, nous serons en mesure, à court terme, d'accroître la production et d'optimiser la génération d'électricité et même de créer des excédents afin d'alimenter les usines d'Azuay via Tankers. »

Source : Correo del Orinoco
Traduction française : Yerko Ivan
larevolucionvive 20 juin 2011

Conflit chez Postes Canada

Le NPD facilite l'adoption d'une loi antigrève

Par Keith Jones

Le Nouveau Parti démocratique, qui est lié aux syndicats, a facilité l'adoption d'une loi brutale antigrève qui criminalise tout mouvement de revendication des 48 000 travailleurs des postes du pays et assure que de larges concessions seront imposées dans leur contrat de travail.

Samedi, après seulement 58 heures de débat et manœuvres parlementaires, le NPD a cédé aux pressions du gouvernement conservateur majoritaire et des médias de la grande entreprise, puis a abandonné sa campagne sans conviction pour retarder l'adoption du projet de loi C-6. Peu après, la Chambre des communes, dominée par les conservateurs, a adopté le projet de loi, tandis que les trois partis de l'opposition se sont joints au NPD, dans un geste pour la forme, et ont voté contre. La législation anti-ouvrière est maintenant amenée au Sénat et recevra la sanction royale, devenant ainsi une loi, dès ce lundi matin.

Même si le NPD a abandonné ses efforts pour bloquer l'adoption du projet de loi C-6, les porte-parole du parti ont reconnu que la législation des conservateurs est une attaque sans précédent sur les droits de tous les travailleurs et a été conçue expressément dans le but de renforcer les efforts de la grande entreprise pour imposer des contrats de concessions et intensifier le rythme de travail.

Le chef adjoint du NPD, Thomas Mulcair, a dit que la loi antigrève est « une indication de ce qui est à venir pour les autres travailleurs des services publics qui sont) syndiqués… C'est aussi un signal des conservateurs aux employeurs, dans un cadre syndical ou non, que c'est bar ouvert. Ils peuvent commencer à éliminer les droits acquis de leurs travailleurs ».

La loi rend illégale toute action de revendication par les 48 000 facteurs, trieurs, livreurs et commis des postes jusqu'à expiration d'un contrat de quatre ans qui sera imposé par un arbitre nommé par le gouvernement conservateur. Les



Le NPD a présenté les reprises des négociations vendredi entre Postes Canada et le syndicat comme la preuve de l'utilité de ses manoeuvres pour retarder l'adoption du projet de loi C-6

travailleurs qui défieront les dispositions feront face à des amendes allant jusqu'à 1000 dollars par jour, alors que les représentants syndicaux pourraient recevoir des amendes de 50 000 dollars par jour.

La législation impose un règlement salarial, rédigé par les conservateurs, qui est significativement pire que la dernière offre salariale de la société d'État Postes Canada et qui, en raison de l'inflation, se traduira par une baisse des salaires réels pour les employés actuels de Postes Canada.

Ce qui est sans doute le plus important : la loi prévoit comme « offre finale » un système d'arbitrage où « le gagnant rafle tout », servant à assurer que Postes Canada soit en mesure d'imposer ses demandes de concessions radicales. Ces demandes comprennent l'établissement d'une structure de salaires et avantages sociaux à deux vitesses, le démantèlement du programme d'assurance invalidité de courte durée, et l'implantation d'un nouveau régime de travail dangereux pour les facteurs qui entraîneront des pertes d'emploi.

Dans une entrevue réalisée dimanche, la ministre du Travail, Lisa Raitt, a elle-même mis l'accent sur l'importance que le gouvernement accorde au « choix de l'offre finale » comme moyen pour court-circuiter tout compromis face à l'imposition de concessions par Postes Canada. Raitt a prétendu que le conflit avec le NPD concernant la loi de retour au travail « revenait à une chose – nous sentions que nous avions besoin du choix de l'offre finale… et que le NPD ne serait pas d'accord avec ce genre d'arbitrage ».

Encouragée par l'intervention du gouvernement, Postes Canada a persisté avec toutes ses demandes pour des concessions pendant une série de négociations qui n'avançaient pas et qui ont été tenues entre jeudi et samedi. Les négociations étaient au point mort même si le syndicat, de son propre aveu, avait « modifié » sa position. Dimanche, une porte-parole de Postes Canada a affirmé que les deux parties « ne pourraient pas être plus éloignées sur plusieurs questions ».

Mulcair a prétendu que l'obstruction parlementaire de courte durée du NPD était « un coup de semonce à l'endroit des conservateurs ». Mais, ce sont les sociaux-démocrates qui ont reculé, mettant abruptement fin à leurs tactiques d'obstruction même s'ils n'étaient sous aucune contrainte parlementaire ou procédurale pour agir de la sorte.

Le premier ministre conservateur Harper, quant à lui, a jubilé devant la capitulation du NPD. « Nous savons, a dit Harper, de quel côté le public était et je pense aujourd'hui que les membres de l'autre côté du Parlement ont finalement commencé à comprendre le message. » Plus tôt, le premier ministre a parlé du débat sur la loi C-6. Il a vigoureusement défendu la décision du gouvernement d'aller de l'avant avec sa loi de retour au travail aussitôt que Postes Canada a imposé un lockout à travers le pays ainsi que d'imposer des augmentations de salaire minimales. Harper a décrit l'entente sur les salaires imposés aux travailleurs de la poste avec l'autorisation du gouvernement comme étant « équitable » : « Cela reflète ce que nous avons négocié avec les fonctionnaires fédéraux. »

La réaction du NPD au projet de loi C-6 a été intimement coordonnée avec la direction du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) et le Congrès du travail du Canada (CTC). Son but premier était d'offrir une couverture politique au syndicat qui a décidé d'abandonner la lutte anti-concessions des postiers et de plier devant l'assaut du gouvernement.

Dans une déclaration dimanche annonçant la décision du Conseil exécutif national du STTP de se plier à la loi antigrève des conservateurs, la direction syndicale a souligné les sévères pénalités incluses dans le projet de loi, ajoutant que « ce gouvernement userait de n'importe quel prétexte pour détruire le syndicat si nous décidions de défier la loi ».

Mais la capitulation du STTP n'a pas été dictée par les mesures punitives que le projet de loi C-6 s'apprêtait à imposer. C'est plutôt le résultat de la stratégie que le syndicat a adoptée au long des négociations : une stratégie qui visait principalement non pas à défendre les postiers, mais plutôt à éviter une confrontation avec le gouvernement conservateur de droite. À cette fin, le STTP a limité le mouvement de revendication des postiers à une campagne inefficace de grèves tournantes régionales et s'est vanté du fait que cette campagne affectait peu les opérations de Postes Canada. Durant les mois où les négociations faisaient du sur-place et même jusqu'à l'adoption de la loi C-6, le syndicat a pris soin d'éviter toute discussion sur ce que devraient faire les travailleurs lors de l'intervention directe du gouvernement pour appuyer les demandes de concessions d'une société dont il est le patron et le seul actionnaire. Mais surtout, la direction syndicale et ses alliés du NPD et du CTC ont délibérément isolé la lutte des postiers. Rien n'a été fait pour étendre leur lutte à une plus large offensive industrielle et politique de la classe ouvrière contre les concessions et le démantèlement des services publics. En fait, le CTC et le NPD n'ont diffusé de communiqué de presse pour exprimer un appui en faveur des postiers que lorsque le gouvernement a annoncé qu'il allait présenter un projet de loi pour mettre un terme à leur campagne de grèves tournantes.

Les manoeuvres parlementaires de dernière minute du NPD visaient à convaincre les travailleurs que le syndicat et ses alliés avaient tout tenté, mais que toute résistance était inutile.

Le deuxième objectif de l'obstruction parlementaire du NPD durant les discussions entourant le projet de loi C-6 était de voir s'il était possible d'inciter le gouvernement et Postes Canada à modérer quelque peu leur attaque. Le NPD avait louangé le contrat rempli de concessions que le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) avait négocié avec Air Canada la semaine précédente, sous la menace de l'adoption d'une autre loi antigrève par les conservateurs. Et le NPD a présenté les reprises des négociations vendredi entre Postes Canada et le syndicat comme la preuve de l'utilité de ses manoeuvres pour retarder l'adoption du projet de loi C-6.

Cependant, le NPD, avec la bénédiction du STTP, a rapidement cessé de s'opposer directement au projet de loi pour plutôt proposer des amendements. Un de ces amendements devait permettre à l'arbitre nommé par le gouvernement d'entamer un processus de médiation et d'imposer aux travailleurs de Postes Canada la première offre salariale de l'employeur plutôt que celle, encore pire, établie par le gouvernement.

De manière prévisible, les conservateurs ont agressivement rejeté tous les amendements du NPD, et les sociaux-démocrates ont réagi peu de temps après en abandonnant leurs efforts pour retarder l'adoption du projet de loi.

En isolant la lutte des postiers et en capitulant devant le projet de loi autoritaire C-6 des conservateurs, les syndicats et le NPD ont donné une importante victoire au gouvernement conservateur dont ce dernier va tenter de profiter afin d'intensifier l'assaut contre la classe ouvrière.

Wsws 27 juin 2011



Chavez « appelle tous les jours » ses ministres

Le président vénézuélien Hugo Chavez, en repos à Cuba après avoir été opéré d'un abcès pelvien, appelle ses ministres tous les jours et sa guérison avance, même s'il ignore sa date de retour au Vénézuela, a annoncé mardi le ministre de l'Energie et du Pétrole, Rafael Ramirez. "Il appelle tous les jours (...) c'est un processus de guérison et il faut le laisser" se reposer, a ajouté le ministre". Le président viendra quand il sera remis, en attendant, le gouvernement est à pied d'oeuvre dans la rue, et nous sommes en train de travailler", a-t-il poursuivi, sans avancer une date de retour du président. Plusieurs proches du président ont déclaré qu'il pourrait être de retour le 5 juillet, pour le bicentenaire de l'indépendance du Vénézuela.

JDD 28 juin 2011

Suite de la page (20)

n'enlève rien à l'importance et à la densité de l'œuvre.

Le roman , un seul ouvrage qui s'étend sur trois générations de femmes haïtiennes et couvre une période de trente ans, avec plus d'une trentaine de personnages triés sur le volet, rappelle le concept du roman-fleuve , bien que celui-ci s'organise « en épisodes successifs ou simultanés avec retour cyclique des personnages », c'est-à-dire en plusieurs volumes.

On y trouve la dualité : réalité sociale, incarnée par les nombreux représentants des différentes classes, et conflit de classe historique des différentes périodes en question et son épiphénomène : le préjugé de couleur. Marie- Thérèse, comme la plupart des écrivains soucieux du sort de la majorité, sans négliger l'aspect littéraire, se veut un auteur témoin. Son ouvrage est à la fois un récit littéraire émouvant et un témoignage accablant contre toutes les injustices perpétrées par des dirigeants corrompus avec la sourde complicité des partisans de l'art pour l'art, pour la plupart attirés par la vision des gros sous, au cours de tant d'années.

Le récit

Le récit est construit sur les bords comme un roman policier. En effet, sa compréhension exige qu'on joigne les deux bouts : le début et la fin et au milieu le long déploiement de l'histoire de Clérise et des siens. Le tragique survient dès les premières pages consacrées à brûle-pourpoint à l'exécution brutale par les macoutes de Clérise, de sa filleule, du mari de celle-ci, et à l'internement dans un camp de réfugiés aux Etats Unies, de Nicole, fille de Clérise, à la suite de son évasion surprenante et de son départ clandestin comme réfugiée de la mer. Une narration complexe et élaborée décrit la transition de la petite paysanne de 12 ans, confiée au couple bourgeois cayen : Edmond et Simone Juin, les liens d'affection qui se nouent entre eux malgré les circonstances ou à cause d'elles. La présence d'autres timoun kay dans cette maison et dans la ville. La différence de traitement des timou kay mâles et femelles, entre les timoun femelles aussi. Les préjugés sociaux des membres de ce sous-prolétariat urbain. Ermance, elle aussi en domesticité, méprise le marchand de loteries qui n'a aucun avenir. Le pauvre vendeur de fresco qui ne reste pas à sa place et ose lui dire qu'il l'aime est un impertinent et perd sa clientèle. La dépersonnalisation de Clérise qui passe du statut de petite paysanne à celui de timoun kay urbain ne va pas sans heurt. Mariée, ayant son petit commerce, elle commence à considérer objectivement le paternalisme des Juin. Pas suffisamment aux yeux de son mari Désil et de leur fille Nicole. Un désaccord qui se développe en conflit lorsque Désil accepte d'endosser l'uniforme macoute alors que son épouse est plutôt déjoieiste et antimacoute. Elle se décide à partir travailler aux Etats-Unis dans l'espoir de devenir une résidente et de faire venir sa famille. Revenue en Haïti, pour son visa de résidence, elle et sa fille Nicole, pour rendre service à sa filleule Margaret et à son enfant malade, vont leur tenir compagnie. Dans la nuit, un macoute armé, ayant un compte à régler avec le mari de Margaret, procède à l'arrestation de tous ceux qui se trouvaient dans la demeure. On connaît la suite narrée au début du récit, trop navrante pour la répéter.

Témoignage

Le récit se double bientôt d'un témoignage qui perce l'opacité du duvaliérisme macoute. Une dictature qui transforme le pouvoir noir estimiste bénin en comparaison en une dictature féroce imposant le pouvoir noir personnel héréditaire à vie et attribuant le droit de vie et de mort, de rançonnement à tout macoute. La ville des Cayes, comme tout le pays d'ailleurs, est une ville écartelée, prisonnière, démantelée où le déjoieisme est pulvérisé comme tout opposant ou prétendu tel. La saignée migratoire des boatpeople est effarante ainsi que le dépeçage des campagnes et la destruction des familles. En somme, la souveraineté de la peur et de la corruption. Dans se contexte se détache le couple Clérise-Désil. Clérise dont l'objectif est de devenir Miss Clérise à l'instar de sa tante, Manzè Elia. Elle s'est pliée aux exigences des Juin, s'est assimilée en se débarrassant de ses traits de petite paysanne et a gagné leur confiance. Dans les circonstances les plus difficiles Simone Juin l'a aidée. Elle a la mentalité de la restavèk qui accepte son statut sans se rebeller comme Vanè, le petit restavèk qui s'est enfui plusieurs fois. Un jugement sévère sans considération de son sort si elle était restée paysanne. Il est peu probable que la transition se soit faite sans traumatisme. A ce propos je me rappelle qu'au cours d'une conférence prononcée par l'ex-premier Rony Smarth à l'université Quisqueya, un jeune instituteur a demandé de tenir compte du traumatisme causé par le passage du monde paysan créolophone à l'autre monde urbain francophone . Il ne s'agit pas d'une simple différence linguistique mais du transfert d'un monde à un autre monde totalement différent. Désil adresse à son épouse ce même reproche de gratitude exagérée envers les Juin. Dans quelle mesure un tel argument par Désil est-il valable sans souligner un brin d'hypocrisie et sa résignation à revêtir l'uniforme macoute. Les origines familiales des deux ne sont pas très différentes. Clérise a été abandonnée par son père Josaphat, un coureur impénitent, qui semait des enfants un peu partout (en veux-tu en voilà). Sa mère, Oliante, est morte prématurément, empoisonnée selon la rumeur par la fanm kay de Josaphat une vraie lougawou. Elevée par sa tante qui l'a conduite aux Juin qui l'ont mieux traitée que son propre père. Le sort de Désil n'est pas bien différent. Sa mère, revendeuse, l'une des femmes de Désiien Fleurantier, qui ne s'est jamais préoccupé de lui, l'a confié aux soins d'une jeune sœur Amanthe qui l'a adopté. Le mariage de Désir et de Clérise semble être un heureux dénouement. Mais Désil tout en acceptant les bontés des Juin réprouve cette dépendance à laquelle Clérise s'est habituée. Pourtant il ne fait rien pour éviter la pression duvaliériste qui s'annonce. Il accepte la carte de protection que le Chef macoute Marcel Octavien lui accorde grâce à l'intervention du copain boss Dieujuste et n'en souffle mot à sa femme. Quand elle l'apprend, sa réaction est radicale. Elle ne lui pardonne pas et lui dit qu' il ne porte pas seulement l'uniforme macoute mais qu' il est en train de s'enliser dans le macoutisme, ce qui est inacceptable pour elle et sa famille . Leur séparation est inévitable. Ils sont nombreux les couples et familles brisés par le duvaliérisme délétère. Voilà un exemple de la complexité des relations des personnages de Clérise d'Haïti que le critique est invité à analyser.

Conclusion

Ma réaction au roman de Marie-Thérèse est très personnelle. Il m'intéresse comme militant parce que la domesticité est un problème majeur attaché viscéralement au néolibéralisme et qui ne peut être aboli sans la défaite de celui-ci . Personnellement, parce qu'il provoque le réveil de tout un pan de mon enfance. Une enfance bercée par les chansons de petites paysannes à peine un plus âgées et émerveillée par leurs contes menant à un univers féérique, parfois terrifiant jusqu'ici inconnu. Je me rappelle parmi ces chansons, celle d'un seul badjo, l'enfant unique, qui cherche une épouse, rejette les candidates les plus riches et les mieux vêtues. Il choisit la jeune fille déguenillée dont les lambeaux n'arrivent pas à masquer la beauté intérieure reflétée dans ses yeux. Il demande à sa mère qui l'assiste de la baigner et de lui donner une belle robe. Une chanson que notre grande artiste haitiano-cubaine Martha Jean-Claude rendra célèbre. Le soir, parfois quand je tarde à m'endormir j'entends la voix du bambin qui s'élève parce que sa belle- mère qui l'a tué marche maintenant sur sa tombe. Elle fredonne : « manman o manman piga pilonnen cheve m. Pou tèt yon zannanna w pa ta tiye m pou sa.» L'un des contes transmis de génération en génération: le secret qui permettait à certains de nos ancêtres d'enfourcher des « coursiers de nuages » et de voler très haut dans le firmament, la nuit venue. Elle a inspiré à ma fille aînée Marie-Hélène un très beau poème que j ai traduit. En voici quelques vers :

« Comme les anciens d'autrefois
Je tiens à quitter ma peau ce soir
Suivre mon cœur où qu'il m'emmène

Voler haut et loin dans l'obscurité
Pour te trouver
Te trouver
Te trouver encore une fois »

La priorité de Clérise d'Haïti n'est pas le réveil de l'enfance mais la révolte des consciences pour une mobilisation capable d'éradiquer le système de domesticité haïtien. La diffusion de l'idéologie précédant l'action, Clérise d'Haïti gagne en importance. L'aggravation des conditions inhumaines des femmes et enfants haïtiens a incité Marie- Thérèse à doubler d'efforts avec Clérise d'Haïti en français et en anglais à un prix abordable. Une œuvre capable de servir de ralliement aux femmes et associations de femmes haïtiennes sur le terrain et dans la diaspora. L'inefficacité de petits groups isolés exige la formation d'un front commun, malgré les différences, pour passer de la parole à l'action et entamer les réformes indispensables. La diffusion de Clérise d'Haïti peut servir de tremplin si la diaspora progressiste décide de renoncer à son immobilisme et d'apporter son concours.

Suite de la page (17)

s'ils considèrent plus de sanctions contre le gouvernement de Chavez, considéré comme un gouvernement « ennemi », ils doivent prendre en compte les importants approvisionnements en pétrole vénézuélien, soit 1% des importations étasuniennes. Il y a quelques jours, le président Barack Obama a autorisé l'exportation pétrolière dans l'État de l'Alaska, une zone protégée pour ses richesses naturelles, en indiquant que Washington cherche à sécuriser ses besoins énergétiques avant de rompre ses relations avec le Venezuela.

Des sanctions jusqu'à aujourd'hui

En plus des sanctions imposées contre PDVSA le 24 mai dernier, Washington avait déjà pris des décisions encore plus agressives à l'égard du gouvernement vénézuélien. En juin 2006, ils ont classifié le Venezuela comme étant un pays « qui ne coopère pas suffisamment avec la lutte contre le terrorisme » et ont imposé des sanctions prohibant la vente d'armes des Etats-Unis au Venezuela ou de n'importe quelle autre entreprise dans le monde qui utilise des technologies étasuniennes.

Depuis 2005, Washington a également classifié le Venezuela comme étant un pays « qui ne coopère pas. Néanmoins, puisque le Venezuela ne reçoit pas de fonds des Etats-Unis, l'unique aide qui pourrait être coupée serait les millions de dollars octroyés annuellement aux groupes antichavistes dans le pays caribéen qui travaillent tous les jours à destituer le gouvernement de Chavez. Ils ont même inclus une exception mentionnant que « les sanctions n'affecteront pas les appuies économiques des Etats-Unis envers les organisations démocratiques de la société civile », assurant ainsi d'une continuité aux groupes voulant déstabiliser du Venezuela.

En 2007, le Département du trésor des Etats-Unis a sanctionné trois haut fonctionnaires du gouvernement vénézuélien, en les accusant d'avoir des liens avec le terrorisme et le narcotrafic, sans présenter de preuves. Les fonctionnaires étaient le directeur de la Direction de l'intelligentsia militaire, le général Hugo Carvajal, le directeur actuel des Services de l'intelligentsia bolivarienne (SEBIN), le général Henry Rangel et le ministre de l'intérieur et de la justice Ramon Rodriguez Chacin.

L'année suivante, le Département du trésor a désigné les deux Vénézuéliens, d'origine syrienne, Fawsi Kan'an et Ghzi Nasr al Din comme « terroristes » pour avoir des liens avec le Hezbollah, un groupe considéré terroriste par les Etats-Unis.

Tout indique que Washington va continuer à augmenter ses agressions contre le Venezuela avec des sanctions et des actions menant à son isolement.

Traduit par Stéphanie Yrduav pour http://www.sbqc.org

Investig'Action 28 juin 2011

Un regard sur Clérise d'Haïti

Par le professeur émérite Franck Laraque

« Un regard en arrière » sur Clérise d'Haïti », roman de Marie-Thérèse Labossière Thomas ramène certaines de mes vues avancées lors d'un programme radiophonique avec Marie-Thérèse et Hans Roy, l'animateur du programme.

L'auteur ayant, tout au début de l'ouvrage , souligné pourquoi elle a choisi l'expression timoun kay au lieu de restavèk qu'elle juge péjoratif, je pense utile de faire le jour sur différentes locutions utilisées.

Madame Mildred Aristide dans son analyse bien documentée : L'Enfant en Domesticité en Haïti Produit d'un Fossé Historique (livre bilingue) Child Domestic Service in Haiti and its Historical Underpinnings offre, dit-elle, « une plateforme pour parler et revendiquer l'éradication de la domesticité en Haïti. » Voici ce qu'elle écrit au sujet de « restavèk :

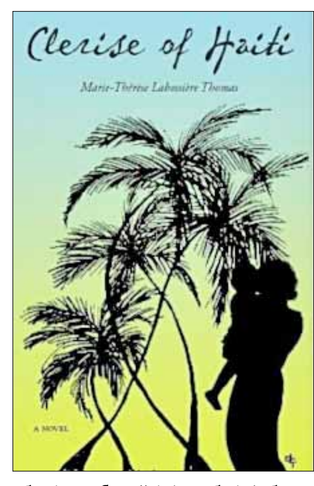
« Le mot créole « restavèk » dérive de deux mots français « rester et avec ». Il décrit un enfant en situation de domesticité, vivant dans une famille autre que la sienne…l'enfant en domesticité est le plus souvent coupé totalement de sa famille naturelle et est considéré comme un outil de travail et non pas comme un enfant… Un rapport publié en avril 2002, indique qu'aujourd'hui, environ 400 000 enfants sont en domesticité en Haïti ».

Dans Histoire de la Littérature Haïtienne (Berrou-Pompilus) on lit à propos de La famille des Pititcaille de Justin Lhérisson : « Le premier qui porta ce nom fut un nègre congo, Damvala. Il arriva à Saint Domingue encore enfant. La femme du colon qui l'acheta l'entoura de soins, l'affectionna –il faut dire qu'elle n'avait pas d'enfant- au point que les nègres de l'habitation le baptisèrent Pititecaille (enfant de la maison, enfant choyé). »

Timoun kay et Pititkay sont des locutions très proches. Dans ce sens, Clérise est peut-être une restavèk qui va tout faire pour être considérée comme une timoun kay. Pititkay s'entend aussi d'un familier de la maison devenu presqu'un membre de la famille. Avant d'aborder Clérise d'Haïti j'appelle l'attention rapidement sur deux ouvrages littéraires récents traitant de la domesticité en Haïti : Restavèk et Bònatoufè.

Jean R.Cadet dans son récit : Restavec :enfant esclave à Haïti , autobiographique selon l'auteur, affirme qu'à la mort de sa mère, son père, qui ne l'a pas reconnu, le confie alors qu'il était âgé de 8 ans, à une ancienne maîtresse. Il est victime de tous les abus infligés aux tigaçons restavèk du pays que l'auteur étale à nos yeux avec force détails. Ses maîtres ayant émigré à New York l'emmènent avec eux. Il va à l'école, s'instruit, se libère du joug de ses maîtres. Il écrit son livre qui connaît un grand succès, est traduit en plusieurs langues et grâce auquel il a créé The Jean R.Cadet Foundation. Il a envoyé son ouvrage au Président Aristide qui espère qu'un jour « les restavèk mangeront à table avec les maîtres ». Un gouvernement a proposé de changer « restavèk » en « adopté informel ». Le nom peut changer, le système demeure.

Le grand dramaturge créolophone, Fritz André Dossous (Papadòs) a composé plusieurs recueils de poésie et 22 pièces de théâtre dont beaucoup ont été représentées aux Etats Unis, au Canada et en Haïti. L'une d'elles jouée l'année dernière à Boston : Bònatoufè . Sans être ni une restavèk , ni une pititkay, elle fait partie de la domesticité exploitée économiquement et abusée sexuellement . Je donne ci-dessous un résumé en français des renseignements en créole fournis par l'auteur : Deziperi Ratyèri est un obsédé sexuel qui, dès son jeune âge, violente les bonnes à tout faire. Cette expression employée pour rire traduit en fait la tragédie de la bonne vulnérable victime de violence sexuelle. Marié, Deziperi continue de plus belle. Il a engrossé six bonnes qu'il a renvoyées sans jamais s'occuper des progénitures. Son épouse, Marie Surprise Deboulon, avocate progressiste jusqu'ici tolérante, menace de divorcer et de le traduire en justice si jamais il continue. Il embauche Siwona, une aguichante petite paysanne, âgée de 17 ans, mère de deux enfants abandonnés par deux pères différents qui l'ont séduite et ont pris la poudre d'escampette. Quand Siwona devient la septième victime, Marie Surprise divorce et traduit son époux en justice. Toutes les femmes violentées témoignent par devant le juge qui, par coïncidence est le fils (de Deziperi) et dont la mère raconte comment elle été violée par l'accusé. Celui-ci est condamné à verser aux différentes mères des frais mensuels jusqu'à la majorité des enfants. Interdiction lui est aussi faite de quitter le pays avant leur majorité. Le théâtre de Papados ne se contente pas de dénoncer. C'est également un plaidoyer contre l'impunité.



Clerise of Haïti (anglais) dont le prix est $19.95 se vend en ligne sur Trilingual Press ou Amazon.com. Clérise d'Haïti (français) est disponible aux Editions Henri Deschamps, Port-au-Prince, à peu près au même prix mais n'est pas encore en vente à l'étranger. Je vous exhorte à l'acheter et à encourager vos parents et vos amis à se le procurer.

Facture de Clérise d'Haïti

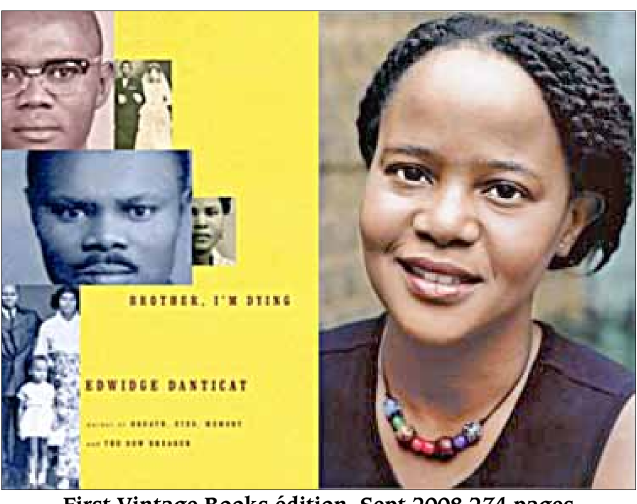
L'auteur a choisi le titre Clérise d'Haïti au lieu de Clérise des Cayes bien que sa Clérise ne représente pas la timoun kay ordinaire qui connaît un sort beaucoup plus exécrable que celui de sa Clérise qui bénéficie, dès le début, de « privilèges » peu communs. Une petite différence discutable qui

Suite à la page (19)

Brother, I'm dying d'Edwige Danticat

Entr e la réalité sensible et le rendu poétique la distance semble se rétrécir, ou mieux, disparaître, quand elle est courtisée par la galanterie d'un grand artiste. Il doit, à n'en pas douter, exister mille manières de lectures de la mémoire de famille de l'écrivaine Edwige Danticat, mais de mon point de vue, quel que soit l'angle choisi pour l'appréhender, ne pas tenir compte de sa magie à fondre en une même troisième ces deux entités, pourtant, par moments antagoniques, ce serait gommer une part importante de la créativité de l'oeuvre.

Salué par une assez large frange de critiques aux Etats Unis d'Amérique et ailleurs, particulièrement par des plumes crédibles tapies dans l'ombre de *The New York Times Review, USA Today, Vogue, The Boston Globe, Los Angeles Times Book Review*, *The Washington Post Book World, San Francisco Chronicle* comme le meilleur livre de l'année, *Brother I'm Dying* offre le profil d'une œuvre sincère. Sursaut autobiographique d'une sereine fidélité, le livre d'Edwige Danticat tente surtout d'être l'expression d'un vécu, qui envahit l'espace du lecteur par jets successifs parfois en dents-de-scie, un peu comme pour lui laisser le temps de respirer avant de replonger.



First Vintage Books édition, Sept 2008 274 pages

L'Auteure du best-seller américain *The Dew Breaker* soumet à travers ce livre le récit émouvant d'une vie remplie d'événements simples, souvent ponctuée d'inattendues. Et son mode opératoire laisse peu de place à l'artifice ou à la pitié. S'écartant des clichés du monde occidental vis-à-vis du *Vodou,* Edwige suggère cette réalité avec une simplicité qui écarte d'emblée toute tentative de l'enrober dans une représentation banale. Elle a une manière bien à elle de dire l'absence de dichotomie véritable entre des entités opposables d'une même culture, qui met en déroute des idées fixes, malgré leur tendance à durer ; cet oncle protestant, qui prie le Dieu des Chrétiens et consulte en même temps le Hougan qui lui administre des *medsin fèy*, est d'une singulière fraîcheur.

Brother*, I'm Dying* est construit dans un univers animé par des personnages attachants, des êtres gonflés d'émotion qui rient, souffrent, chantent, enfin qui vivent. Des personnages qui ont accompagné cette petite fille jusqu'à l'âge adulte comme cette tante, cet oncle et ce père. Prise dans l'euphorie de raconter ce merveilleux teinté de réel, la plume s'est laissée aller à parler du lieu de l'adolescente qu'elle n'est plus depuis longtemps. Dans la même veine, elle n'a pas pu résister de tomber dans le panneau fataliste d'une « Haïti incapable de prendre soin de ses enfants sans le support des voisins » ; cet oncle qui déteste, on ne peut plus, les Etats-Unis d'Amérique et

Suite à la page (15)